

# Recueil d'analyses, de réflexions et de propositions d'actions logiques et de bon sens

<i>Principales évolutions des modifications</i>		
<i>Document de base</i>	<i>Marc Emonet</i>	<i>09/10/2019</i>
<i>Programmes d'enseignement, les maisons de retraites-crèches, la zoothérapie, les réseaux d'OM, les Tram-Frets, la dette SNCF, les zones industrielles, les SUV, la circulation...</i>	<i>Marc Emonet</i>	<i>18/02/2020</i>
<i>Protection du patrimoine, profusion d'écrans visuel, ISF, vote informatisé</i>	<i>Marc Emonet</i>	<i>15/9/2020</i>
<i>Lutter contre l'abstention lors des élections, limitation des mandats, la notion de parité, les règles de vie de société, le médiateur familial, la Covid, les éventuels conflits bactériologiques, parcmètres, drogue, discipline à l'école, éditorialistes...</i>	<i>Marc Emonet</i>	<i>4/9/2021</i>
<i>Enfouissement des réseaux, actualisation sur la fourniture d'énergie, les produits génériques, les harcèlements publicitaires, les urgences, le contrôle des affirmations mensongères, une charte des candidats aux élections, les âges de la retraite, développement de l'hydrogène vert, la guerre en Ukraine...</i>	<i>Marc Emonet</i>	<i>23/6/2022</i>
<i>Différentes mises à jour</i>	<i>Marc Emonet</i>	<i>3/4/2023</i>
<i>Utilisation raisonnée de l'IA à l'école, les réels avantages de l'hydrogène vert, une vraie planification des infrastructures à faire dans le temps, le rejet obsessionnels des véhicules en ville, le prix exorbitant de certains consommable, relativiser le GES et le pouvoir des écologistes...</i>	<i>Marc Emonet</i>	<i>20/1/2024</i>
<i>Refonte complète et enrichissement des données grâce à l'IA</i>	<i>Marc Emonet</i>	<i>30/8/2025</i>

## Table des matières

<b>1 Le secteur énergétique en France .....</b>	<b>9</b>
<b>1.1 L'évolution des productions d'énergie conventionnelle .....</b>	<b>9</b>
1.1.1 L'avenir incontestable de l'énergie nucléaire.....	9
1.1.2 La fin progressive des centrales thermiques .....	10
<b>1.2 L'opportunité contrôlée des énergies renouvelables et de substitution.....</b>	<b>10</b>
1.2.1 Les petites centrales hydrauliques à privilégier .....	10
1.2.1 La progression d'éoliennes à maîtriser .....	11
1.2.2 Les hydroliennes une filière d'avenir à soutenir.....	11
1.2.3 Le nombre de panneaux solaires à contrôler .....	12
1.2.4 La biomasse à soutenir et à encourager.....	13
1.2.5 Le véritable avenir de l'hydrogène vert .....	14
<b>1.3 Le transport et la distribution d'électricité .....</b>	<b>16</b>
1.3.1 La fin des grands réseaux de distribution .....	16
1.3.2 Les centres de production répartis .....	16
1.3.3 La stérile polémique du compteur Linky.....	16
<b>2 Le transport .....</b>	<b>17</b>
<b>2.1 Les véhicules.....</b>	<b>18</b>
2.1.1 Les véhicules à combustion déjà sobres peuvent encore s'améliorer .....	18
2.1.2 L'objectif arbitraire des voitures tout électriques devrait être reconstruit .....	19
2.1.3 Le véritable avenir des voitures à hydrogène vert.....	19
2.1.4 La course inutile vers l'automatisation totale des véhicules .....	20
2.1.5 L'intérêt douteux des véhicules alternatifs en libre-service .....	20
<b>2.2 Les infrastructures routières .....</b>	<b>20</b>
2.2.1 Le danger de la multiplication des vitesses trop basses.....	20
2.2.2 Mettre les contrôles de vitesse à des endroits vraiment appropriés.....	21
2.2.3 Les panneaux « stop » mal employés .....	22
2.2.4 Le danger des bonshommes fictifs devant les passages piétons .....	22
2.2.5 La signalisation routière parfois inadaptée et dangereuse .....	22
2.2.6 La profusion excessive de ralentisseurs de tous types.....	22
2.2.7 Le « double » danger de la profusion des voitures .....	22
2.2.8 Conséquence particulièrement néfaste de l'interdiction du stationnement en ville .....	22
2.2.9 Création de véritables arrêts minutes .....	23
2.2.10 L'indispensable lutte soutenue contre les encombrements de la circulation .....	23
2.2.11 Imposer des stationnements gratuits proche des stations de transport en commun .....	24
2.2.12 La conduite à suivre dans les ronds-points.....	25
2.2.13 L'information à donner par les feux tricolores .....	25
2.2.14 Les feux tricolores à invalider automatiquement dans les carrefours encombrés.....	26
2.2.15 L'obsession du contrôle de vitesse face aux autres infractions non verbalisées .....	26
<b>2.3 Les autoroutes .....</b>	<b>27</b>
2.3.1 L'entrave regrettable des barrières de péages d'autoroutes.....	27
2.3.2 Réduire drastiquement le trop grand nombre de camions en transit.....	27
<b>2.4 Le transport ferroviaire .....</b>	<b>28</b>
2.4.1 L'avenir réel des lignes secondaires .....	28
2.4.2 Le développement indispensable du fret ferroviaire.....	29
2.4.3 L'utilité des Tram-Fret.....	29
<b>2.5 L'intérêt de la gratuité des transports en commun .....</b>	<b>29</b>
<b>2.6 La remise en cause de la pertinence du transport aérien .....</b>	<b>30</b>
<b>3 L'environnement et l'écologie .....</b>	<b>30</b>

<b>Marc Emonet</b>	<b>Recueil d'analyses, de réflexions et de propositions d'actions logiques et de bon sens</b>	Noisy le Roi, le 20/08/2025
--------------------	---	--------------------------------

<b>3.1</b>	<b>Un soutien administratif aux agriculteurs à réduire et à simplifier .....</b>	<b>31</b>
<b>3.2</b>	<b>Faire davantage appel au civisme de la population dans la vie quotidienne.....</b>	<b>31</b>
<b>3.3</b>	<b>Les normes raisonnées à mieux faire respecter .....</b>	<b>32</b>
3.3.1	Les causes de l'isolation thermique insuffisante.....	32
3.3.2	Des normes contradictoires à revoir .....	32
3.3.3	Une meilleure gestion et une consommation raisonnée de l'eau .....	32
3.3.4	Une lutte efficace contre le bruit .....	34
3.3.5	Définir des règles européennes véritablement judicieuses .....	34
3.3.6	Une réglementation internationale à mieux faire respecter .....	37
<b>3.4</b>	<b>Se méfier des décisions et produits dits durables par les écologistes.....</b>	<b>37</b>
<b>3.5</b>	<b>La gestion des déchets à mieux organiser .....</b>	<b>38</b>
3.5.1	L'excès des tris multiples.....	38
3.5.1	Développer le civisme pour réduire l'abandon des déchets .....	38
3.5.2	La profusion excessive des containers et des trajets individuels .....	39
3.5.3	Réduction des contraintes pour lutter contre les dépôts (industriels) sauvages.....	39
3.5.4	L'utilité des plateformes d'échanges .....	39
3.5.5	La difficile gestion des « déchets verts » des citadins.....	40
<b>3.6</b>	<b>Relativiser son empreinte carbone.....</b>	<b>40</b>
<b>3.7</b>	<b>S'opposer contre les protections visuelles artificielles.....</b>	<b>40</b>
<b>3.8</b>	<b>La fausse bonne idée de réintroduire des espèces vivantes éradiquées .....</b>	<b>41</b>
<b>3.9</b>	<b>L'utilité des gouttes d'eau dans les constructions.....</b>	<b>41</b>
<b>3.10</b>	<b>Gestion optimisée des produits .....</b>	<b>41</b>
3.10.1	Réduire les importations étrangères.....	41
3.10.2	La réduction des emballages pléthoriques et des groupages inadaptés .....	42
3.10.3	L'inutile déclinaison excessive de certains produits de consommation courante .....	42
<b>3.11</b>	<b>Favoriser la « restauration rapide » française et à des prix abordables .....</b>	<b>42</b>
<b>3.12</b>	<b>Multiplier les toilettes publiques gratuites.....</b>	<b>43</b>
<b>3.13</b>	<b>S'inspirer davantage des nombreux exemples donnés par la nature .....</b>	<b>43</b>
<b>3.14</b>	<b>La lutte contre le fléau de la drogue .....</b>	<b>44</b>
<b>3.15</b>	<b>Le harcèlement publicitaire et les arnaques à supprimer.....</b>	<b>44</b>
<b>3.16</b>	<b>La nécessaire qualification des accueils téléphoniques .....</b>	<b>45</b>
<b>3.17</b>	<b>Les nouveaux risques de conflits.....</b>	<b>45</b>
<b>3.18</b>	<b>L'aberration au XXI nième siècle de faire encore des guerres conventionnelles .....</b>	<b>45</b>
<b>4</b>	<b>Les anomalies constatées de la vie courante .....</b>	<b>47</b>
<b>4.1</b>	<b>Recherche d'une conception raisonnée des matériels et des logiciels.....</b>	<b>47</b>
4.1.1	Le prix prohibitif de certains consommables.....	47
4.1.2	La compatibilité nécessaire des versions successives des logiciels .....	47
4.1.3	Évolution un peu anarchique des normes .....	47
4.1.4	Mieux clarifier la différence entre les piles et les accumulateurs.....	47
<b>4.2</b>	<b>L'affectation anormale des logements sociaux à vie .....</b>	<b>48</b>
<b>4.3</b>	<b>Éviter les offres de services non comparables .....</b>	<b>48</b>
<b>4.4</b>	<b>L'inutile et injuste notion de « seuils » .....</b>	<b>48</b>
<b>4.5</b>	<b>La valse trop fréquente des syndics de copropriété .....</b>	<b>49</b>
<b>4.6</b>	<b>Optimiser la conception de certains produits d'usage courant .....</b>	<b>49</b>
4.6.1	Faire des paumelles ou gonds de tailles différents .....	49
4.6.2	Des prises de courant électriques ovales .....	49
<b>4.7</b>	<b>La présentation optimisée des salons, musées et expositions .....</b>	<b>49</b>
<b>4.8</b>	<b>La recherche d'une télévision de qualité .....</b>	<b>50</b>
4.8.1	Une publicité judicieuse et non harcelante.....	50
4.8.2	La gestion des variétés agréables et non stressantes .....	50
4.8.3	Les journaux télévisés toujours trop longs.....	50

<b>Marc Emonet</b>	<b>Recueil d'analyses, de réflexions et de propositions d'actions logiques et de bon sens</b>	Noisy le Roi, le 20/08/2025
--------------------	---	--------------------------------

4.8.4	Le « harcèlement » des informations météorologiques .....	51
4.8.5	La qualité des bons animateurs .....	51
4.8.6	Le bon niveau des éditorialistes .....	51
4.8.7	Éviter trop de violence sur l'audiovisuel .....	51
<b>4.9</b>	<b>La santé publique.....</b>	<b>52</b>
4.9.1	La maîtrise des cartes vitales.....	52
4.9.2	La contrainte anormale des médicaments génériques.....	52
4.9.3	La regrettable suppression des remboursements de l'homéopathie .....	52
4.9.4	Les marges bénéficiaires anormales de certains services sociaux.....	52
4.9.5	Le remboursement trop alambiqué des soins.....	53
4.9.6	Éviter la saturation des services d'urgence.....	53
4.9.7	La lutte contre l'utilisation abusives des avantages sociaux.....	54
4.9.8	L'erreur de parler d'un âge unique de départ à la retraite .....	54
<b>4.10</b>	<b>Les questions sociétales majeures.....</b>	<b>55</b>
4.10.1	L'utilité de l'avortement.....	55
4.10.2	L'euthanasie et l'aide à la fin de vie,.....	56
4.10.3	La lutte contre l'homophobie.....	56
4.10.4	Vers une Procréation Médicalement Assistée ciblée.....	56
4.10.5	Chercher à réduire les conflits conjugaux.....	56
4.10.6	Lutter contre les dérives incontrôlées des réseaux sociaux .....	57
4.10.7	Cause animale à mieux protéger .....	58
4.10.8	Assurer la maîtrise d'une immigration choisie .....	58
<b>4.11</b>	<b>Le rôle devenu pervers de certains syndicats professionnels .....</b>	<b>59</b>
<b>4.12</b>	<b>Une fiscalité plus juste pour tous .....</b>	<b>61</b>
4.12.1	Le luxe ostentatoire à mieux contrôler .....	61
4.12.2	Les rémunérations abusives des sportifs .....	61
<b>5</b>	<b>Les réformes successives de l'enseignement.....</b>	<b>62</b>
<b>5.1</b>	<b>L'appellation confuse des petites classes en primaire .....</b>	<b>62</b>
<b>5.2</b>	<b>La discipline indispensable à l'école .....</b>	<b>62</b>
<b>5.3</b>	<b>Le mode de sanction des résultats obtenus .....</b>	<b>63</b>
5.3.1	Conserver le principe de notification de base largement éprouvé .....	63
5.3.2	Utilisation du contrôle continu .....	63
<b>5.4</b>	<b>L'évolution aléatoire des programmes.....</b>	<b>63</b>
5.4.1	La controverse de la méthode globale de lecture .....	63
5.4.2	La fluctuation des mathématiques modernes .....	64
5.4.3	La nécessité impérieuse d'apprendre les mathématiques de base .....	64
5.4.4	L'incompréhensible enseignement de l'histoire en 6 <sup>ème</sup> .....	64
5.4.5	Un apprentissage plus pratique des langues étrangères .....	65
<b>5.5</b>	<b>Développer encore davantage l'enseignement informatisé.....</b>	<b>65</b>
<b>5.6</b>	<b>Ne pas craindre l'arrivée de l'Intelligence Artificielle à l'école.....</b>	<b>65</b>
<b>5.7</b>	<b>La régression de l'enseignement immersif.....</b>	<b>65</b>
<b>5.8</b>	<b>Les signes religieux ostentatoires à l'école à proscrire.....</b>	<b>66</b>
<b>6</b>	<b>L'aménagement du territoire .....</b>	<b>66</b>
<b>6.1</b>	<b>La disparition anormale et progressive des chemins ruraux publics .....</b>	<b>66</b>
<b>6.2</b>	<b>Améliorer la transparence des plans cadastraux.....</b>	<b>66</b>
<b>6.3</b>	<b>Planifier sur plusieurs décennies l'évolution des infrastructures .....</b>	<b>67</b>
<b>6.4</b>	<b>Optimiser l'aménagement des zones industrielles.....</b>	<b>67</b>
<b>6.5</b>	<b>Comment assurer la préservation du patrimoine local .....</b>	<b>67</b>
<b>6.6</b>	<b>Les « caches misères » de protections visuelles à proscrire .....</b>	<b>67</b>
<b>6.7</b>	<b>Les maisons de retraites associées aux crèches.....</b>	<b>68</b>

<b>Marc Emonet</b>	<b>Recueil d'analyses, de réflexions et de propositions d'actions logiques et de bon sens</b>	Noisy le Roi, le 20/08/2025
--------------------	---	--------------------------------

<b>6.8 Aménagement du littoral contre l'érosion marine .....</b>	<b>68</b>
<b>7 La gestion des villes.....</b>	<b>68</b>
<b>7.1 Garantir une signalétique et des indications précises, rigoureuses et visibles.....</b>	<b>68</b>
7.1.1 Une normalisation respectée pour l'intitulé des adresses.....	68
7.1.2 Les plaques de rues strictement obligatoires.....	68
7.1.3 Veiller à une signalétique plus rigoureuse en ville .....	69
7.1.4 Avoir une logique et une cohérence dans la désignation de certains lieux.....	69
7.1.5 Éviter dans les gares la confusion entre les numéros des quais et des voies.....	69
<b>7.2 Évolution naturelle des services postaux.....</b>	<b>69</b>
<b>7.3 La gestion optimisée des réseaux de distribution.....</b>	<b>69</b>
7.3.1 Mieux organiser l'éclairage public.....	69
7.3.2 Réduire le nombre de poteaux télégraphiques.....	70
7.3.3 L'enfouissement généralisé des réseaux de distribution .....	70
7.3.4 Optimiser la gestion des tranchées en ville.....	70
7.3.5 L'avenir possible des réseaux d'ordures ménagères .....	70
<b>7.4 La réduction indispensable des dépenses superflues .....</b>	<b>70</b>
<b>7.5 La réalité du bien-fondé des jumelages entre villes .....</b>	<b>71</b>
<b>7.6 Des latitudes de gestion données aux mairies.....</b>	<b>71</b>
7.6.1 Renforcer l'influence de l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France .....	72
7.6.2 Un service transversal d'aide aux mairies ? .....	72
7.6.3 Une optimisation des sites internet des villes.....	72
<b>8 Les élus et la vie publique .....</b>	<b>73</b>
<b>8.1 Les causes évidentes de l'abstention croissante aux différentes élections .....</b>	<b>73</b>
8.1.1 La « professionnalisation » anormale des élus .....	73
8.1.2 La limitation indispensable du nombre de mandats simultanés et successifs des élus ...	73
8.1.3 La réduction indispensable du nombre d'élus dans les différentes instances.....	74
8.1.4 Une diversité plus grande des métiers des élus pour une meilleure représentativité ....	74
8.1.5 Le vote par internet un réducteur certain de l'abstention .....	75
<b>8.2 Les pouvoirs excessifs et parfois négatifs des partis politiques .....</b>	<b>75</b>
<b>8.3 Le contrôle et la validation des candidats indispensables pour tout type d'élection....</b>	<b>76</b>
<b>8.4 Les priviléges des élus accumulés dans le temps .....</b>	<b>78</b>
<b>9 L'optimisation des services publics.....</b>	<b>79</b>
<b>9.1 Les principales causes de la dette en France et le seul remède pour la réduire .....</b>	<b>82</b>
<b>9.2 Le niveau trop élevé d'imposition et de taxation .....</b>	<b>83</b>
<b>9.3 Les propriétaires sont trop souvent inconsidérés face aux locataires .....</b>	<b>84</b>
<b>9.4 L'augmentation injuste de la taxation supplémentaire des résidences secondaires ...</b>	<b>84</b>
<b>9.5 Les effets réellement négatifs de l'impôts sur la fortune .....</b>	<b>84</b>
<b>9.6 La bonne utilisation des impôts .....</b>	<b>85</b>
<b>9.7 La recherche d'optimisation des dépenses publiques.....</b>	<b>85</b>
9.7.1 Optimiser les services parlementaires .....	85
9.7.2 Optimiser les structures administratives.....	86
9.7.3 Le nombre excessif d'agences de l'Etat à réduire .....	86
9.7.4 Réduire le nombre d'organisations d'intérêt douteux .....	87
9.7.5 Regrouper certaines organisations publiques .....	87
9.7.6 Éviter l'auto-publicité des services administratifs.....	87
9.7.7 Plafonner le niveau des charges et des taxes.....	87
<b>9.8 Le personnel des services publics et les élus doivent être mieux respectés.....</b>	<b>88</b>
<b>9.9 Mieux encourager et stimuler les fonctionnaires efficaces .....</b>	<b>88</b>
<b>9.10 Aide effective et concrète à la création d'entreprise et d'emploi.....</b>	<b>89</b>

<b>Marc Emonet</b>	<b>Recueil d'analyses, de réflexions et de propositions d'actions logiques et de bon sens</b>	Noisy le Roi, le 20/08/2025
--------------------	---	--------------------------------

<b>10 L'autoprotection de certains métiers .....</b>	<b>89</b>
10.1    Les langages spécifiques et abscons à vulgariser.....	89
10.2    Les rémunérations injustement proportionnelles au temps passé .....	89
10.3    L'effet positif de certaines corporations.....	90
10.4    Éviter la notion de parité obligatoire .....	90
<b>11 Les mesures pour les handicapés.....</b>	<b>91</b>
11.1    Accessibilité raisonnée .....	91
11.1.1    Dans les transports .....	91
11.1.2    Dans les bâtiments .....	92
11.1.3    Savoir interpréter les normes .....	92
11.2    Nombre de places de parking mieux adapté pour handicapés .....	92
11.3    Augmenter leur intégration dans les entreprises.....	92
11.4    Développer la zoothérapie pour les soins .....	93
11.5    Tenter de regrouper et de rationaliser les organismes chargés des handicapés .....	93
<b>Conclusion : .....</b>	<b>94</b>
<b>Index alphabétique des mots clés.....</b>	<b>95</b>

**Avant-propos :** Pour qu'un pays puisse exister, se développer et perdurer, il doit s'appuyer sur l'exploitation ou la création de richesses. Ces richesses peuvent être soit naturelles (ressources minières, agricoles, énergétiques...) ou soit créées par l'activité humaine (agriculture, industrie, services, recherche, innovation...).

**Ce sont donc les producteurs de valeur (entreprises, artisans, agriculteurs, ingénieurs, chercheurs, etc.) qui constituent le socle économique d'un pays.**

La richesse d'un pays se mesure par ce qu'on appelle le **Produit Intérieur Brut (PIB)** qui représente la valeur totale des biens et services produits sur un territoire pendant une année.

Évolution du **PIB nominal en France** des dernières années suivant des sources différentes est :

	Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
PIB countryecono	Md€	2 201	2 231	2 291	2 355	2 432	2 318	2 508	2 653	2 826	2 921
PIB INSEE	Md€	2 250	2 310	2 390	2 460	2 510	2 330	2 500	2 640	2 700	2 750

NB : il existe un PIB en volume (source de confusion) qui intègre l'inflation et vaut 1950 Md€ en 2024.

Quelques autres valeurs du PIB nominal (base FMI, ONU, BM) en 2024 à titre de comparaison :

Pays	Etats Unis	Allemagne	France	Italie	Russie	Espagne	Suède	Belgique	Portugal	Grèce	Ukraine
Md€	26 972	4306	2921	2192	2051	1591	610	593	284	236	176

D'après le site : [https://fr.countryeconomy.com/gouvernement/pib?year=2024&utm\\_source=chatgpt.com](https://fr.countryeconomy.com/gouvernement/pib?year=2024&utm_source=chatgpt.com)

☞ **PRODUCTION** : Qui crée la richesse ? → Elle est créée par les entreprises...

On additionne toutes les **valeurs ajoutées** créées par tous les secteurs économiques (agriculture, industrie, services, administration...).

Secteur économique	Valeur estimée (Md€)	Part dans le PIB
Services marchands (commerce, transport, hôtellerie-restauration, information, services aux entreprises)	1635	56
Services non marchands (administrations publiques, santé, éducation)	672	23
Industrie manufacturière	292	10
Construction	175	6
Agriculture, sylviculture, pêche	44	1,5
Autres (énergie, eau, déchets, finances et immobilier hors loyers imputés)	102	3,5
<b>Total PIB</b>	<b>2920</b>	<b>100</b>

PIB=Production totale – Consommations intermédiaires

☞ **DEMANDE** : À quoi sert la richesse ? → Elle est consommée ou investie...

On additionne toutes les **dépenses finales** effectuées dans le pays :

Composante du PIB par demande	Valeur estimée (Md€)	Part dans le PIB
Consommation finale des ménages	1490	51
Consommation des administrations publiques	700	24
Formation brute de capital fixe (investissement)	700	24
Solde commercial (exportations – importations)	30	1
<b>Total PIB</b>	<b>2920</b>	<b>100</b>

PIB=Consommation des ménages + Consommation publique + Investissement + (Exportations–Importations)

☞ **REVENUS** : Qui bénéficie de la richesse ? → Elle est redistribuée sous forme de salaire, profit

*On additionne tous les revenus générés par la production :  
Salaires, excédents bruts d'exploitation, impôts sur la production, moins les subventions.*

Catégorie	Valeur estimée (Md€)	Part dans le PIB
Rémunérations des salariés	1420	49
Excédent brut d'exploitation (profits)	1000	34
Impôts sur production/importations (nets)	500	17
<b>Total PIB</b>	<b>2920</b>	<b>100</b>

*PIB = Revenus du travail + Revenus du capital + Impôts nets sur la production et les importations*

*C'est uniquement grâce à cette richesse créée qu'un pays peut financer des structures de soutien, dites « non productives » mais pourtant essentielles, comme les services publics, garants de la cohésion sociale, de l'éducation, de la santé, de la sécurité, ou encore de la justice...*

*En France, suivant les dernières données de l'INSEE (2023-2024), il y a sur les 68,8 millions d'habitants :*

- **38 millions d'inactifs (retraités, enfants, étudiants, invalides...) et**
- **30 millions d'actifs parmi lesquels on trouve :**
  - **Secteur privé productif de valeurs** : représentant environ 22,8 millions de personnes soit **76% des actifs**
  - **Secteur public qui emploie environ 6,3 millions de personnes se décomposant en :**
    - 2,5 millions dans les services de l'État,
    - 2 millions dans les collectivités territoriales,
    - 1,2 million dans la fonction publique hospitalière.

*c'est-à-dire qu'en France :*

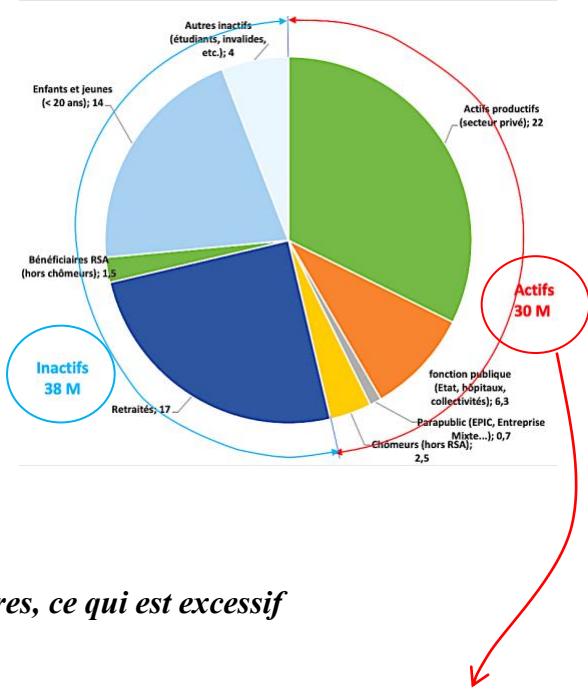
**22% de la population active sont des fonctionnaires, ce qui est excessif**

*à titre de comparaison :*

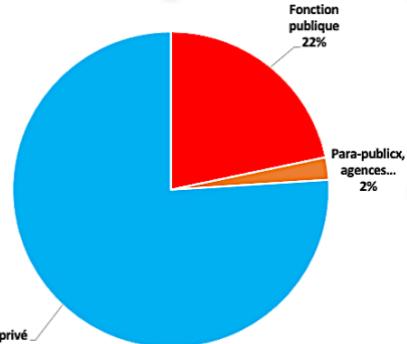
- *Allemagne : 11 %,*
- *Royaume-Uni : 16 %,*
- *Italie : 13%*

- **Secteur parapublic** : D'autres organismes se sont créés : agences d'étude, audit, conseils, contrôle... Si leur rôle est certes utile, leur multiplication déséquilibre le système en augmentant la part des "improductifs" qui est de 2% des actifs, dégradant aussi l'activité créatrice de valeur de notre pays.

**Répartition de la population en million**



**Répartition des actifs en %**



**Il y a trop de fonctionnaires face aux privés (les seuls à réellement produire de la richesse)**

Pour garantir la viabilité économique et sociale à long terme de notre pays, un équilibre juste et mesuré doit être trouvé et maintenu entre les secteurs productifs et les structures de soutien.

Certaines doctrines et partis politiques pensent pouvoir résorber le chômage en créant sans limite ce type d'emplois (publics, contrôle, assistance...) : c'est en réalité une grossière erreur.

Un autre danger qui menace l'équilibre d'un pays ; c'est quand de nombreuses décisions stratégiques sont prises à haut niveau et que des actions sont engagées sans qu'elles aient été préalablement murement réfléchies, étudiées et analysées ! ou bien qu'elles répondent aveuglément à des consignes idéologiques et partisanes ! Dans ce cas, cela entraîne inévitablement des anomalies de fonctionnement, des contestations finalement justifiées et engendre souvent des couts exorbitants pour la collectivité donc pour chacun d'entre nous... alors que le simple bon sens et la logique permettraient d'éviter ces dérives inutiles et contribueraient à améliorer la situation. Il est donc indispensable d'encourager la réflexion, l'esprit d'entreprise et l'innovation positive...

Ci-après quelques idées et suggestions qui tentent d'aller dans ce sens ...

## 1 Le secteur énergétique en France

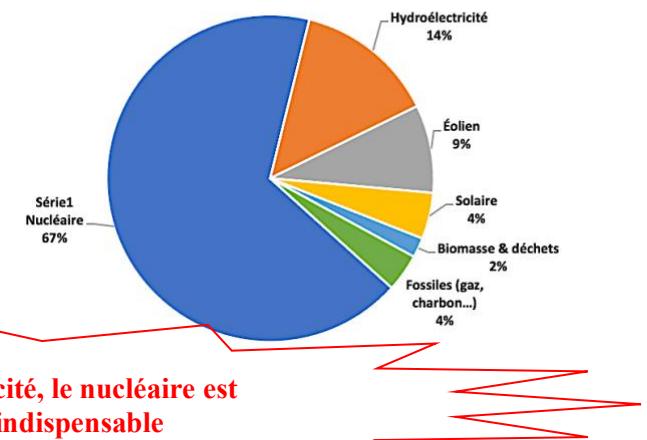
L'énergie est une donnée fondamentale pour la vie et la survie d'un pays. L'électricité en particulier est essentielle pour tous les secteurs économiques, elle permet en effet :

- L'alimentation des **logements, écoles, hôpitaux, et services publics**.
- Le support des **activités industrielles** (sidérurgie, agro-alimentaire, chimie...).
- **Le transport** : ferroviaire (TGV), recharge des voitures électriques...
- **Le chauffage, la climatisation, l'éclairage, TIC, pompes à chaleur, etc...**

La production française d'électricité en 2023 était proche de 538,3 TWH

en 2024	TWH	%
<b>Nucléaire</b>	361,7	67%
<b>Hydroélectricité</b>	74,7	14%
<b>Éolien</b>	46,8	9%
<b>Solaire</b>	24,6	5%
<b>Biomasse &amp; déchets</b>	10,5	2%
<b>Fossiles (gaz, charbon...)</b>	20	4%
<b>Totaux</b>	538,3	100%

Pourcentage du mixte énergétique en 2024



Pour la production d'électricité, le nucléaire est prépondérant et reste indispensable

### 1.1 L'évolution des productions d'énergie conventionnelle

#### 1.1.1 L'avenir incontestable de l'énergie nucléaire

Après la dernière guerre, le Général de Gaulle a souhaité, à juste titre, que la France trouve son indépendance énergétique ; alors, des centrales nucléaires, faute de mieux, ont été construites et

développées (et nous ont permis d'avoir un prix de production de l'énergie électrique particulièrement bas, mais qui malheureusement est devenu artificiellement élevé en l'indexant par la suite et suivant les directives européennes, au prix du gaz !).

Aujourd'hui en France il y a 57 réacteurs (à fission) nucléaires de 900 à 1450 MW chacun (à noter que la fusion nucléaire, quant à elle, fait l'objet de recherche avec le projet ITER qui devrait être opérationnel en 2034) lesquels produisent annuellement **361,7 TWh** soit **67%** de la production d'électricité Française. Mais ces centrales produisent des déchets radioactifs qui sont traités pour réduire leur nocivité puis ensevelis sous terre ce qui n'est pas satisfaisant pour l'esprit et pour les prochaines générations mais en revanche, elles ne dégagent pas de gaz carbonique !...

Les pouvoirs publics ont décidé le 10 février 2022 de relancer plus activement notre indépendance énergétique en engageant la construction de 6 réacteurs de nouvelle génération de type EPR2 pour un montant de 51,7 milliards d'Euros d'ici 2050 et d'envisager ensuite la construction de 8 autres centrales supplémentaires.

Il est à noter que les « écologistes » qui militent pour la fermeture rapide des centrales nucléaires sans proposer de solutions alternatives manquent de sens pratique et font preuve d'une certaine irresponsabilité.

### **1.1.2 La fin progressive des centrales thermiques**

Par opposition, les centrales thermiques (fonctionnant au fioul, au charbon ou au gaz) dégagent par principe d'importantes quantités de CO<sub>2</sub> et finalement participent de manière significative au réchauffement climatique. D'où l'intérêt de les réduire drastiquement pour protéger notre planète.

L'énergie issue des produits fossiles représente encore **20 TWH soit 4 %** de la production française.

C'est ce qui justifie les recherches complémentaires dans ce domaine et le développement d'énergies alternatives qui se doivent d'être propres et vertueuses...

## **1.2 L'opportunité contrôlée des énergies renouvelables et de substitution**

Le développement de ces énergies renouvelables est actuellement soutenu par des incitations financières importantes ; lesquelles sont payée par l'état donc par les consommateurs eux-mêmes via leurs factures d'énergie conventionnelle (afin de compenser un prix de production souvent plus élevé que le prix de vente de ces énergies !). Bien que cette approche vise des objectifs louables de lancement, elle ne semble pas normale, logique et juste ; sachant qu'il existe d'autres solutions plus intéressantes !...

Les principales sources d'énergie alternatives sont détaillées ci-après avec cependant quelques réserves sur le bien-fondé de leur développement exacerbé.

### **1.2.1 Les petites centrales hydrauliques à privilégier**

Nos centrales hydrauliques traditionnelles produisent chaque année, à travers 435 centrales **74,7 TWH soit 14%**. Elles ont largement fait leurs preuves pour leur véritable efficacité et flexibilité (régulation possible en fonction des besoins réels), malheureusement ce sont surtout des grands barrages qui ont été construits jusqu'à présent avec une influence importante et souvent néfaste sur l'environnement local et sur les sites protégés. De plus cela nécessite le transport de l'énergie aux différents points d'utilisation distants avec des déperditions importantes associées (effet Joule et autres) ...

MW	% installé	% Puissance
>10	11%	90%
de 1 à 10	21%	8%
<10	68%	2%

Il semble préférable de multiplier le nombre de petites centrales voire de microcentrales qui ne modifient pas beaucoup le cadre environnemental et permet des utilisations locales ; pourtant la production de ces centrales (<5MW) ne représente actuellement que 10% de la production totale du parc hydroélectrique français.

Il est particulièrement regrettable, lorsqu'on circule à la montagne et que l'on longe des cours d'eau, des ruisseaux ou des rivières, de voir toute cette énergie potentielle non domestiquée qui dévale les pentes sans fournir d'électricité alors que les potentialités sont énormes, tout en préservant l'écosystème...

👉 Il conviendrait de multiplier les investissements dans ce domaine et favoriser les initiatives individuelles pour l'intérêt général.

#### 1.2.1 *La progression d'éoliennes à maîtriser*

En 2024, la production annuelle de l'énergie éolienne est de **46,8 TWh soit 9%** de la production d'électricité en France, avec près de 9700 éoliennes installées à travers la France (suivant 2300 parcs éoliens) et il est prévu 18.000 éoliennes à l'horizon 2050...

Le bon sens voudrait pourtant qu'on limite son développement car elles polluent visuellement, écologiquement (forte mortalité animale) et acoustiquement (>40dB à proximité) pour un résultat (lorsqu'il y a du vent et qu'elles ne sont pas en panne) somme toute ridicule face aux autres sources d'énergies conventionnelles (de plus, comme elles bénéficient d'une aide artificielle cela fausse la validité de leur réel apport énergétique !).



A noter que lorsqu'on a besoin d'énergie, il arrive que ces éoliennes ne produisent rien faute de vent ou sont l'objet de disfonctionnement et lorsqu'on n'en a pas besoin, elles produisent de l'électricité et on ne sait pas la stocker !... Ce n'est donc certainement pas la panacée !

Sachant que de nombreuses associations (de défense de l'environnement, de sauvegarde de territoire ou contre les nuisances de voisinage) se sont créées pour s'opposer avec de plus en plus de véhémence face aux nouvelles installations (voir syndrome de NIMBY : Not In My Back Yard (pas dans mon jardin)).

👉 Il serait de ce fait plus raisonnable de limiter le développement inconsidéré de ces éoliennes et de s'appuyer sur d'autres solutions moins instables et plus rentables...

#### 1.2.2 *Les hydroliennes une filière d'avenir à soutenir*

L'exploitation des marées et des courants marins, au même titre que l'hydraulique terrestre, constitue une source d'énergie particulièrement efficace et rentable. En effet, la densité de l'eau est **832 fois supérieure à celle de l'air**, ce qui confère à l'énergie hydrolienne une puissance bien plus importante que celle issue du vent. **Cette ressource est en outre régulière, puissante et inépuisable.**

En France, les premières expérimentations ont eu lieu en 2012 avec l'installation d'hydroliennes par la DCNS et sa filiale OpenHydro au large de Paimpol-Bréhat.

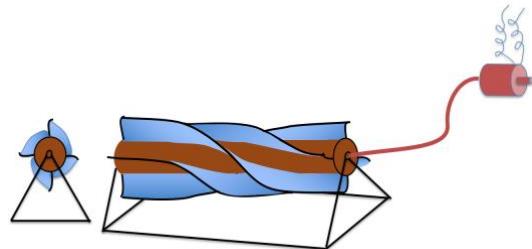
Un second projet, « Normandie Hydro », prévoyait l'implantation de 7 hydroliennes dans le Raz Blanchard avec EDF Renouvelables et Engie. Bien que ce projet ait été abandonné, il a été repris par le consortium HydroQuest-Qair et le groupe britannique Simec Atlantis Energy. Celui-ci prévoit la mise en service, dès 2025, d'une ferme sous-marine de **17,5 MW**, capable de produire jusqu'à **41 GWh par an pendant au moins 20 ans**. Financé à hauteur de **65 M€ dans le cadre du plan France 2030**, ce projet pourrait alimenter **20 000 foyers en électricité décarbonée dès 2026**.



Les résultats techniques obtenus lors des premières expérimentations ont été très encourageants. Pourtant, le développement de l'hydrolien demeure **timide et marginal** en France, alors même qu'il pourrait devenir un pilier de la transition énergétique. Il serait dramatique de laisser cette filière être abandonnée ou, pire, captée par d'autres nations comme ce fut le cas avec la vente des turbines Alstom à General Electric.

D'autres pays – Norvège, Canada, Royaume-Uni, Corée du Sud – investissent massivement dans cette technologie et prennent une avance significative. La France, malgré son potentiel exceptionnel, risque d'être dépassée faute de volonté politique claire et durable.

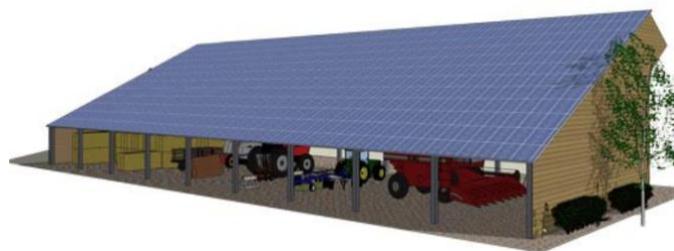
Enfin, des solutions complémentaires pourraient être envisagées, comme le développement de minicentrales hydroélectriques équipées d'hélices à ruban hélicoïdal. Ces systèmes, moins invasifs pour l'environnement, pourraient exploiter aussi bien les petits ruisseaux que le flux et le reflux permanents des courants marins.



👉 **L'hydrolien représente donc une opportunité stratégique, écologique et industrielle : il est urgent de lui donner la place qu'il mérite dans le mix énergétique français.**

### 1.2.3 Le nombre de panneaux solaires à contrôler

Le bon sens voudrait aussi qu'on limite le déploiement des panneaux solaires car s'ils sont acceptables et peuvent être tolérés sur les granges, les hangars, les usines et autres centres commerciaux, ils polluent visuellement les habitations typiques, rustiques et pittoresques de nos régions.



En outre, le résultat (lorsqu'il y a de la lumière et que les panneaux sont propres) reste également marginal : **24,6 TWh soit 5 %** face aux autres sources d'énergie sur le plan national.

Cette technologie bénéficie également d'un soutien financier (fort couteux à l'état et donc aux contribuables) et devient finalement artificielle pour aider les investissements dont les retours financiers restent très hypothétiques puisqu'ils dépendent du prix d'achat (forcé au début et non garanti dans le temps) du Kilowattheure par EDF ; ce qui a d'ailleurs provoqué des frustrations et quelques scandales financiers !



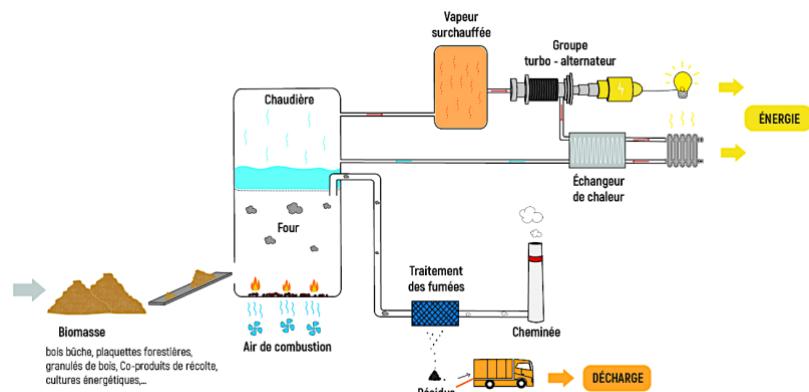
Enfin, il existe aussi le problème du stockage de l'énergie et du traitement dans le temps des cellules photovoltaïques (fabrication, entretien, élimination).

**👉 Il y a donc un véritable danger à « trop » promouvoir cette technologie et un risque de dépendance vis-à-vis des pays étrangers pour la fourniture et l'entretien de ces panneaux qui ne sont finalement pas la solution idéale et qui doit se limiter à une solution alternative et seulement d'appoint.**

Une suggestion à faire auprès des constructeurs, c'est qu'ils se lancent dans la fabrication de tuiles ayant un aspect classique mais qui intégreraient des cellules photovoltaïques ou avec un autre système de production d'électricité...

#### 1.2.4 La biomasse à soutenir et à encourager

La biomasse permet, à partir de la matière **organique** naturelle (d'origine végétale, animale, bactérienne ou fongique), de produire de l'énergie soit par la combustion directe ou soit par la combustion après un processus de transformation (méthanisation, pyrolyse ou production de biocarburants).



Cette énergie est utilisée pour le chauffage mais permet aussi de faire tourner des turbines pour produire de l'électricité **10,5TWh soit 2%**.

Les sociétés Véolia, Waga Energy et GRDF ont inauguré une unité importante de production de biométhane à Claye Souilly (Seine et Marne) qui doit produire 120 GWh de gaz par an (à partir d'1,5 million de tonne de déchets annuel).

**👉 C'est une solution naturelle qui devrait être largement développée même si elle reste limitée et dégage un peu de CO<sub>2</sub> néfaste pour l'écologie et la planète.**

Un des éléments importants des sources primaires, largement sous employées, ce sont les matières fécales car elles sont collectées et regroupées dans des stations d'épuration avec de l'urine et beaucoup d'eau potable (un non-sens majeur) pour être ensuite traitées !

A ce sujet, des études ont été engagées à partir d'une initiative soutenue par la fondation Bill & Melinda Gates pour créer des mini-usines de traitement des excréments humain pour les transformer en électricité et en eau potable...résorbant du même coup les problèmes sanitaires qui touchent près de 2 milliards de personnes dans le monde.

### 1.2.5 Le véritable avenir de l'hydrogène vert

L'utilisation de l'hydrogène décarboné ou vert (à ne pas confondre avec l'hydrogène gris, brun ou bleu issus des combustibles fossiles) pour produire de l'électricité semble être la véritable solution d'avenir car lorsqu'on a un excédent d'énergie issu des ENergies Renouvelables (ENR) (solaire, éolien...), on peut produire de l'**hydrogène par électrolyse** de l'eau (suivant la formule :

$2H_2O + Egie \rightarrow O_2 + 2H_2$ ) celui-ci peut alors être emmagasiné dans des containers et lorsqu'on a un

besoin en énergie, cet hydrogène grâce à des **Piles A Combustible** (PAC) (constituées notamment d'une membrane composite placée entre des électrodes), peut restituer l'électricité avec une production d'eau.

Cette énergie produite est vertueuse et permet d'assurer une mobilité « propre » (décarbonnée) des bus, des trains, des camions, des véhicules utilitaires légers, puis lorsque les stations d'avitaillage seront en nombre suffisant : des voitures particulières, des vélos... comme pour diverses autres applications.

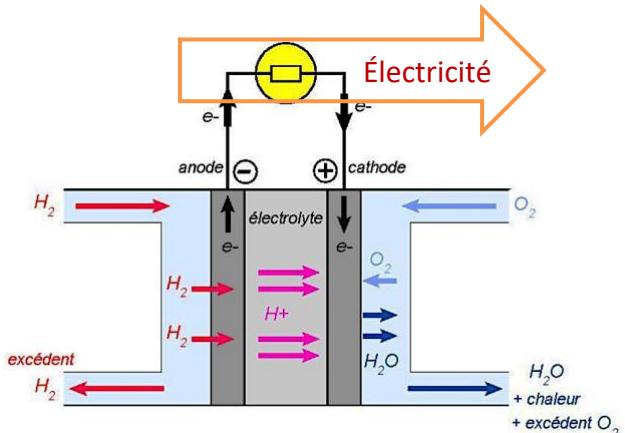
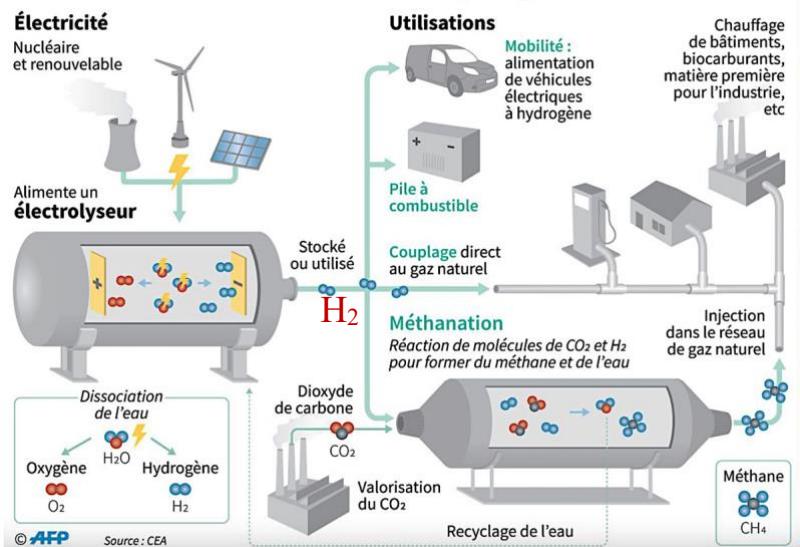
Certes, les pouvoirs publics se sont sérieusement engagés dans cette voie puisqu'ils prévoient entre 2020 et 2030 un budget de 7,2 milliards d'euros pour le développement technologique et la transition écologique :

- en décarbonant l'industrie (par le développement de la filière de l'électrolyse),
- en déployant l'hydrogène sur le secteur de la mobilité,
- en soutenant la recherche et l'innovation et
- en renforçant les compétences dans ce domaine y compris sur un plan européen.

France Hydrogène reste essentiellement un informateur et un facilitateur mais en aucun cas un organisme de recherche opérationnelle et de développement capable de faire face à l'inertie de certains politiques, industriels, fournisseurs d'énergie et évidemment pétroliers qui voient une solution concurrente à leur « pré carré »... qu'ils espèrent maîtriser voire « contenir ».

👉 Malgré cette volonté stratégique exprimée par l'État, les moyens semblent encore insuffisants face aux réels enjeux en termes d'énergie qui sont fondamentaux pour l'indépendance et l'avenir de notre pays !...

### La fabrication et l'utilisation de l'hydrogène



Heureusement, le succès croissant des 4 derniers salons spécialisés Hyvolution ont tendance à démontrer le véritable intérêt pour cette nouvelle technologie suscité en France et à l'étranger :

Nombre→	d'exposants	de pavillons et délégations	de visiteurs
2022	300	5	4 518
2023	360	10	7 850
2024	570	25	11 500

Au cours du salon Hyvolution de janvier 2024 : 82 pays étaient présents, 350 intervenants ont participé aux conférences et expositions... plusieurs objectifs stratégiques ont été annoncés :

- Les premiers trains d'Alstom à propulsion hydrogène sont en cours d'expérimentation puis ils remplaceront les trains diesels utilisés sur les lignes non électrifiées,
- Différentes applications utilisant l'hydrogène sont prévues dans les secteurs : maritime (navire à quai, péniches...), aérien (en mode combustion) et industriels...
- Des camions et véhicules utilitaires légers à hydrogène lancés par Hyvia (une filiale de Renault) permettront de déployer les stations de recharge à travers tout le territoire ; sachant que pour le moment il n'y en a une cinquantaine et qu'il en est prévu en 2030 entre 1000 et 1700.

D'autres organismes se positionnent sur ce secteur : Ineris pour les risques, Veritas pour les normes et les contrôles, AFPA ou INSTN pour la formation, Geotrend pour les plateformes d'échange de connaissances, les pompiers d'Aix pour lutter contre les dangers de l'hydrogène...

De nombreuses régions de France (en particulier l'IdF, la Bretagne, l'Aquitaine, la Bourgogne, Rhône Alpes,...) étaient présentes soutenant différents partenaires locaux qui proposent des solutions sur la production d'hydrogène par électrolyse ou par la biomasse, sur les stations de charge et de stockage, sur les différents types de connectique, sur les mobilités,...

La société HyDeal Espana propose (avec le concours de Vinci Construction, Technicas Reunidas et PowerChina) des unités de production d'hydrogène performante en Espagne.

Les sociétés Elogen et HiFraser commercialisent des électrolyseurs compacts pour la production d'hydrogène vert en Australie.

Le salon Hyvolution de janvier 2025 a reçu 15.310 visiteurs dont 24,11 % d'étrangers...

Il y a donc une véritable volonté internationale de se lancer dans cette direction, mais en France pour compléter les financements qui devraient être encore plus importants, il conviendrait de mettre en place une structure étatique qui serait moteur pour définir des méthodes opérationnelles et concrètes de développements pour entraîner, encourager, soutenir mais aussi contrôler tous les industriels dans cette voie...

A noter enfin que l'aide indispensable apportée pour le développement de cette technologie et pour atteindre notre indépendance énergétique ne devra pas être obérée par des taxes et des impôts trop lourds...



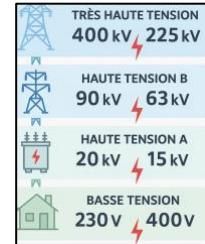
**La France doit encourager le secteur hydrogène pour ne pas finir à la traîne des autres pays...**

### 1.3 Le transport et la distribution d'électricité

#### 1.3.1 La fin des grands réseaux de distribution

Durant de nombreuses années, ce ne sont que de **grands centres de production d'électricité** qui ont été réalisés ; alors, pour acheminer l'énergie aux différents lieux de consommation et limiter les différentes pertes en ligne (pouvant aller jusqu'à 70 % par effet Joule ( $P=I^2R$ ) et 20% par hystérésis ou courant de Foucault), il a été produit de l'électricité en Très Haute Tension (THT) transformé ensuite en Haute Tension (HT) puis en Basse Tension (BT) pour la distribution terminale aux abonnés.

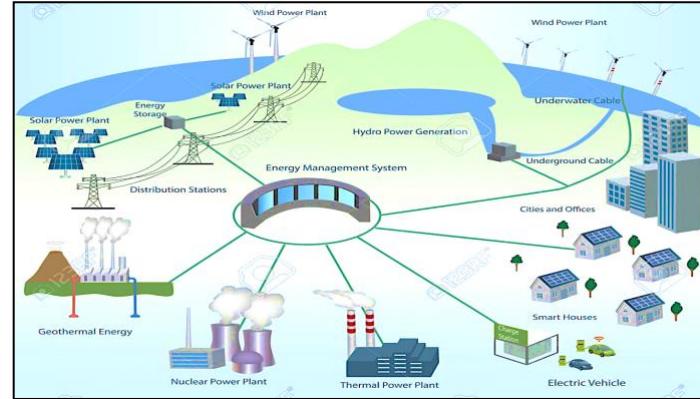
	Tension	Longueur ≈ (km)
THT	400 kV	25 000
	225 kV	20 000
HTB (réseau)	90/63 kV	40 000
HTA (locale)	20/15 kV	700 000
BT	230/400 V	700 000



Il est beaucoup plus judicieux de prévoir une multitude de minicentrales nucléaires ou hydrauliques, réparties sur tout le territoire. C'est ce qui semble être envisagé dans les nouveaux programme d'investissement gouvernementaux...

#### 1.3.2 Les centres de production répartis

Aujourd'hui on préfère la multiplication de petits moyens de productions décentralisés et localisés près des lieux de consommation, ce qui est beaucoup plus judicieux et qui modifiera à terme, profondément le flux des réseaux d'interconnexions ; c'est aussi ce qui justifie le développement des SmartGrids et SmartCities au niveau local.



👉 Cette nouvelle approche de production décentralisée permettra une plus grande sécurisation du réseau électrique, une meilleure maîtrise de la gestion de l'énergie, la sensibilisation des citoyens, l'effacement des pointes et même le stockage local de l'énergie.

#### 1.3.3 La stérile polémique du compteur Linky

Le compteur communicant Linky qui a été développé pour remplacer les anciens compteurs électromécaniques, permet au fournisseur d'énergie d'assurer à distance :

- les mises en et hors service,
- le changement des puissances ou des tarifs,
- le contrôle du réseau,
- la limitation des puissances consommées/tarifs souscrits
- les relevés...

Ce compteur permet également de délester certains consommateurs lors des pics de charge afin d'éviter l'effondrement total du réseau national (tant redouté par



les gestionnaires) en cas de surconsommation (face à la production) mais permet aussi aux consommateurs locaux qui ont leur propre source de production d'électricité de pouvoir en réinjecter sur le réseau lorsqu'ils n'ont plus besoins d'énergie.

Quelques mairies, personnes individuelles et associations de défense des consommateurs s'étaient opposées au déploiement de ce compteur à cause de soi-disant effets sur la santé de propagations d'ondes Hertziennes (alors que les données sont transmises sans danger sur le réseau électrique par modulation du Courant Porteur en Ligne (CPL) et non par voie hertzienne !). Ces opposants auraient dû être pénalisés pour « entrave » au développement de cette technologie sécurisante pour le réseau et le bien être des usagers... C'est d'ailleurs ce qui est désormais prévu en leur faisant payer les différentes prestations d'installation qui étaient incluses dans le programme initial.

A noter qu'EDF et ENEDIS n'ont malheureusement pas réagi instantanément lors des premières oppositions et fausses informations lancées par la presse et par les fédérations de « défense » des usagers. D'ailleurs le nombre important d'organisations qui se sont créées n'ont pas simplifié la clarification de la situation (la recherche d'ENEDIS sur internet, nous amenait directement sur ENGIE ou sur d'autres sous-traitants ou même sur des associations opposées au Linky !...).

Une simplification des structures et des procédures d'EDF pour pouvoir les joindre directement aurait paru indispensable ainsi qu'une simplification de leurs normes de sécurité qui a une tendance à freiner leur évolution et leur efficacité !



Il convient de remarquer que l'implémentation de compteurs électriques équivalents ont été déployés sans problème particuliers dans différents pays d'Europe !...

A noter enfin que les compteurs intelligents (à relevés automatiques) pour l'eau ou pour le gaz (de type GASPAR) qui pourtant utilisent eux la technique Hertzienne (ne pouvant utiliser le courant porteur en ligne puisqu'il n'y en a pas !), n'ont suscité aucune revendication médiatique !...

## 2 Le transport

*Le bon sens ce serait d'éviter que des élus ou des hauts fonctionnaires prennent des décisions de manière trop hâtive dans un sens comme dans un autre, en dilapidant les biens publics sans en être redevable sur leurs propres deniers, par exemple :*

- Au début du siècle dernier, la plupart des grandes villes étaient équipées de tramways, puis ils ont été supprimés considérant que les bus étaient moins coûteux ; 40 ans plus tard les mêmes villes les ont réinstallés avec évidemment des travaux d'infrastructures associés très importants, une gêne occasionnée pour tous les habitants et de nouveaux coûts gigantesques ...
- La **voie rapide Pompidou** le long de la Seine a été construite en 1960 après d'importants travaux afin de faciliter la circulation est-ouest dans Paris ; aujourd'hui, une grande partie de cette voie a été transformée en voie piétonne et cyclable, se moquant de l'impact sur le trafic ...
- La **suppression des lignes ferroviaires secondaires** non rentables avec abandon et cession des parcelles de terrain est une profonde erreur, car aujourd'hui les tracés, les expropriations et les acquisitions de nouvelles parcelles deviennent pratiquement impossible (face aux associations très puissantes de défense de l'environnement ; voir par exemple l'abandon du projet de la ligne TGV du sud-est après les propositions successives de 3 tracés différents !),

*il est préférable de conserver ces voies pour le moment déficitaires en attendant que les nouvelles technologies permettent de les exploiter à un coût plus économique.*

- *La mise en place de l'éclairage des autoroutes à proximité des villes a été instaurée pour éviter les accidents ; puis au bout de quelques années, la suppression de ces mêmes éclairages a été décidé en expliquant que les conducteurs font davantage attention lorsqu'ils voient moins bien ! (Ce qui a entraîné des coûts considérables pour la mise en place puis pour la dépose des luminaires). L'éclairage a même été supprimé sur certains carrefours réputés comme dangereux ce qui semble être une aberration totale !...*
- *Les portiques autoroutiers installés en 2012 pour l'écotaxe des poids lourds puis abandonnés, représentent un énorme gaspillage... Le bien-fondé de ces équipements a été très mal « vendu » et les motivations politico-médiatiques sont venus s'interposer, c'est une véritable honte pour les contribuables que nous sommes tous d'avoir gâché près d'1 Md€ pour rien.*
- *Les panneaux de limitation de vitesse sur les nationales qui passent, suite à une décision gouvernementale arbitraire et brutale, de 90 km/h à 80 km/h ; puis, quelques mois plus tard, reviennent à 90 km/h à l'appréciation cette fois-ci des préfets de région !...*

*D'autres décisions arbitraires et très couteuses en dehors du transport ont été engagées comme pour la grande Bibliothèque Nationale de France qui a été un gouffre financier démesuré par sa taille, son emplacement, ses architectes successifs, sa technologie choisie qui n'était pas maîtrisée mais surtout le coût de ses délais raccourcis pour arriver avant la fin du mandat du président de la république de l'époque.*

*A l'étranger, d'autres décisions aberrantes ont été prises comme l'assèchement de la mer d'Aral pour la culture intensive du coton ou le barrage hydroélectrique de Naser qui a englouti des vestiges anciens dont certains qui n'ont jamais été découverts et qui sont définitivement perdus !...*

## 2.1 Les véhicules

### 2.1.1 *Les véhicules à combustion déjà sobres peuvent encore s'améliorer*

Suite à diverses améliorations technologiques engagées, les voitures traditionnelles à essence ou au gasoil ont progressivement été beaucoup moins gourmandes en combustible et beaucoup plus rentable ; les clients se sont donc naturellement orientés en grande majorité vers des véhicules diesels encore plus économique (et moins taxées) ; les industriels de l'automobile ont même fait des prouesses technologiques extraordinaire pour consommer et polluer toujours beaucoup moins.

Pourtant des décisions politiques (un peu trop arbitraire) tendent à proscrire totalement les voitures à explosion à l'horizon 2050, sachant qu'il n'y a pas de véritables solutions de remplacement (au même niveau pratique et économique !).

En revanche, on laisse actuellement se développer les 4x4 et autres SUV qui sont beaucoup plus lourds et hauts (offrant une résistance à l'air beaucoup plus importante) et largement plus gourmand en combustible que les berlines traditionnelles ; certes, il y a un phénomène de mode mais il faudrait pouvoir freiner cette tendance et voire les proscrire en ville !

👉 **Les véhicules SUV consommant beaucoup plus de carburant et polluant davantage devraient être taxés en conséquence !...**

A noter qu'il semble totalement superflu de toujours autoriser la construction de voitures de plus en plus rapide sachant que la vitesse reste limitée à 130 km/h sur autoroute !

La TICPE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Énergétiques dont les carburants) n'est plus automatiquement indexée depuis 2018 sur la valeur de la tonne de CO<sub>2</sub>, elle est fixée en centimes par litre :

≈ 68 c€/L pour l'essence et

≈ 61 c€/L pour le gazole en 2025

Sachant qu'une TVA de 20 % s'applique sur le montant hors taxe + TICPE.

👉 Ce qui semble plutôt anormal et être une originalité franco-française c'est d'avoir une taxe sur une taxe ! De plus, si le prix du pétrole augmente, le montant de la TVA étant un pourcentage augmentera également...une reconsideration de ces règles devrait être revue.

### 2.1.2 L'objectif arbitraire des voitures tout électriques devrait être reconsideré

Les voitures électriques polluent incontestablement moins que celles à explosion, mais leur autonomie reste et restera toujours limitée à cause de la nécessité de recharger les batteries d'accumulateurs qui ont-elles même leur limite (même si elles peuvent encore s'améliorer).

Le temps de recharges est et restera long car, même s'il n'y a pas de file d'attente à la station, elles exigent suivant le cas :

- 8 h avec des bornes de 3kW (puissance d'un usager normal),
- 1 h avec des bornes de 22kW (puissance d'un immeuble),
- 30 mn avec des bornes de 43 kW (puissance d'un quartier urbain).

A noter que la trop forte multiplication des bornes posera aussi un problème de distribution de l'énergie et par ailleurs l'approvisionnement des batteries d'accumulateurs (qu'il faut régulièrement renouveler) nous rendra aussi dépendant des terres rares et donc des pays producteurs...

Pour les petits trajets locaux avec des bornes de recharges bien réparties, les voitures électriques peuvent parfaitement avoir un sens et un intérêt, en revanche pour les grands trajets, seule la solution de voitures hybrides peut être une solution alternative plus raisonnable mais pas idéale (car le poids des batteries restant élevé, elles consomment davantage de carburant et les autonomies (électrique et alternative) restent donc limitées).

### 2.1.3 Le véritable avenir des voitures à hydrogène vert

Les voitures à hydrogène sont :

- soit à combustion d'hydrogène (ce qui nécessite une modification des moteurs à explosion actuels)
- soit à partir de piles combustibles qui produisent de l'électricité et les voitures deviennent alors des voitures électriques avec de véritables autonomies liées à la capacité des réservoirs d'hydrogène.

Elles sont incontestablement beaucoup mieux adaptées aux grands déplacements car les recharges d'hydrogène (certes un gaz explosif) peuvent se faire à la vitesse des réapprovisionnements des carburants pétroliers et de plus leur fonctionnement ne dégage aucun gaz nocif puisqu'il n'est produit que de l'eau.

👉 Mais pour permettre le développement de ces voitures qui ont un véritable avenir, un maillage des stations d'approvisionnement doit être rapidement assuré à travers la France ; il en existe 50 en 2022 et on en prévoit entre 1000 et 1700 en 2030 ; cela semble insuffisant pour un déploiement volontariste.

### 2.1.4 *La course inutile vers l'automatisation totale des véhicules*

On cherche désespérément à vouloir faire des voitures totalement autonomes : c'est en réalité totalement impossible ! Il y a beaucoup trop de paramètres à prendre en compte. C'est perdre inutilement son temps et son argent. Tant il y a de situations exceptionnelle où l'appréciation humaine est irremplaçable et qui nécessiterait tellement d'éléments que la structure deviendrait une véritable « usine à gaz »... Il semble préférable de se limiter à l'aide et à l'assistance à la conduite qui est déjà une amélioration précieuse pour le conducteur en soutien et en sécurité ou de réfléchir à de nouveaux moyens de circuler comme avec des drones indépendants qui se déplaceraient en tenant compte de l'environnement et interagissant avec les autres véhicules...

### 2.1.5 *L'intérêt douteux des véhicules alternatifs en libre-service*

Les Vélib, Auto-lib ou autres Trottinette-lib représentent en théorie un concept très intéressante de libre-service pour le transport ; en effet, pouvoir offrir aux usagers un nouveau moyen de locomotion alternatif autonome, d'accès rapide et facile est une solution louable, mais cela n'a de sens que dans la mesure où les usagers sont prêts, respectueux du bien public et possèdent un véritable sens civique!... Ce qui aujourd'hui est malheureusement loin d'être le cas !

Le système est en réalité confronté à la détérioration, à la dégradation, au vol, à l'abandon n'importe où et même dans les plans d'eau... Alors, dès que le coût d'entretien dépasse un certain seuil de rentabilité, le service s'arrête ; en fait, ce système en libre-service est une fausse bonne solution et ne semble pas être encore adapté à la « philosophie » de tous les usagers ; de plus il conviendrait de pouvoir identifier nominativement chaque utilisateur indélicat pour freiner leurs élans destructeurs... de toute façon une législation s'impose pour un usage raisonnable et réglementé.

En revanche, lorsqu'on voit le nombre incalculable de bateaux de plaisance immobiles dans les ports qui ne sortent que quelques jours par an (lorsqu'ils sortent !) et qu'ils nécessitent des frais de stationnement au port, de gardiennage, d'entretien (parfois très onéreux), il est parfaitement légitime de penser que des « bateaux-lib » (avec un contrôle préalable des capacités des utilisateurs et des cautions versées) auraient véritablement un sens...

## 2.2 Les infrastructures routières

*Il semble que certaines décisions en matière de circulation routière soient prises par des élus ou par des responsables travaux sans qu'elles aient été préalablement murement réfléchies. Il serait pourtant souhaitable que des instances spécialisées au niveau national définissent, normalisent et encadrent ces dispositifs, afin d'éviter des aménagements contraires à la sécurité et au simple bon sens...*

### 2.2.1 *Le danger de la multiplication des vitesses trop basses*

Le bon sens ce serait d'éviter de mettre des panneaux de limitation de vitesse à un niveau trop bas sur des axes non véritablement dangereux, car ils indisposent les automobilistes et les poussent à prendre l'habitude de ne pas respecter les panneaux de signalisation !

Certaines communes en effet limitent la vitesse à 30 km/h sur tout leur territoire, or sur certaines voies larges et bien dégagées, sans habitation et sans danger, il est absolument « impossible » de rouler à de telles vitesses aussi basses ! C'est finalement pour se donner « bonne conscience » (sans doute vis à vis de quelques administrés) que les maires règlementent ainsi, mais ce n'est pas raisonnable !...

👉 Le véritable danger de ces vitesses trop basses c'est justement d'habituer les usagers à ne pas respecter les limitations ; c'est finalement totalement contre-productif et cela devient donc encore plus dangereux !

La décision de limiter la vitesse à 30 km/h à Paris et dans certaines grandes ville (pour des raisons écologiques) est une véritable fausse bonne idée car l'optimum de rendement des véhicules se situe entre 50 et 80 km/h, c'est-à-dire qu'à 30 km/h le véhicule est en sous régime et consomme davantage de combustible et le brûle moins bien... et ceci pendant plus de temps (puisque'il roule moins vite !), de plus cela indispose les conducteurs qui souvent peuvent perdre patience et ont tendance à ne plus respecter les limitations...

### 2.2.2 Mettre les contrôles de vitesse à des endroits vraiment appropriés

Certains radars sont placés en pleine voie rectiligne ne présentant strictement aucun danger, cela semble complètement stupide ; il serait beaucoup plus astucieux et judicieux de les placer en des endroits où il y a un réel danger (et ils sont nombreux !), cela aurait le mérite de rendre le radar utile et beaucoup plus pédagogique face à la connotation qu'il a malheureusement acquise de « pompe à fric » et de le faire ainsi mieux accepté par tous.

J'en veux pour preuve la sortie du tunnel de l'autoroute de l'ouest (A13) venant de province qui débouche sur un virage très serré et sur une bretelle de sortie ; ce site était tellement « accidentogène » (malgré la signalisation et les différents effets d'optique tentés) qu'il avait été placé des tonneaux pour « amortir » les chocs et absorber les nombreuses voitures qui quittaient régulièrement la route!... Toutes les semaines, ces tonneaux devaient être remplacés à cause des « sorties de routes » ! J'ai personnellement milité durant de nombreuses années (auprès de mes députés successifs et des pouvoirs publics) pour qu'un radar soit placé avant ce virage « hyper » dangereux. Le jour où il a fini par être enfin installé, les tonneaux, toujours présents, n'ont plus eu besoin d'être remplacés ! et ils ont même fini par être supprimés.

La vitesse définie sur certains axes (comme sur la N14) est parfois incompréhensibles et absurdes : on passe successivement de 50 à 80 puis à 90 et à 110 km/h avec un radar sur chaque changement de vitesse ! C'est presque un miracle de ne pas se faire prendre car les panneaux ne sont pas toujours bien visibles.

En réalité, on a l'impression que l'on prend les conducteurs comme des « personnes irresponsables » ; en effet, sur certaines bretelles de dégagement qui arrivent à un stop, il est successivement mis de panneaux de limitation de vitesse : 70, puis 50 voire 30 km/h alors qu'il faut dans tous les cas être à 0 km/h à l'intersection ! C'est comme sur certains virages, où plusieurs vitesses sont indiquées, souvent trop basses du coup elles ne sont plus vraiment légitimes et donc respectées !

Ceux qui ratent un virage ou rentrent dans un obstacle, prouvent incontestablement qu'ils ont eu une vitesse excessive et qu'ils ne maîtrisaient pas leur véhicule ; c'est eux qui devraient être réellement sanctionnés pour excès de vitesse avéré ! Ce serait beaucoup plus juste que de sanctionner le dépassement de 10 ou 20 km/h sur une ligne droite et sans danger.

La limitation à 110 km/h lorsqu'il pleut sur autoroute semble superflue, car lorsqu'il pleut très fort 110km/h est beaucoup trop élevé et on peut être amené à rouler à 80 voire à 60km/h ! En réalité, il faut laisser au conducteur l'appréciation de la vitesse à laquelle il peut rouler sans danger ! Le 110 est donc totalement arbitraire.

### 2.2.3 *Les panneaux « stop » mal employés*

L'installation de panneau « Stop » en pleine voie pour « ralentir le trafic », est une totale aberration et serait totalement à proscrire car ce n'est en aucun cas sa fonction première (qui correspond à un croisement dangereux entre deux axes d'importance inégale) et cela donne encore la mauvaise « habitude » aux usagers de ralentir et/ou de ne pas respecter l'ordre absolu d'arrêt... et cela correspond exactement au contraire de l'effet escompté pour les intersections.

👉 C'est donc déoyer le rôle premier de ces panneaux et c'est à totalement proscrire.

### 2.2.4 *Le danger des bonshommes fictifs devant les passages piétons*

L'idée d'installer des petits mannequins stylisés devant les passages piétons pour « simuler » le passage d'enfants est une **profonde erreur** car il habite les conducteurs à avoir une présence « statique et fictive » devant le passage piéton et cela risque de ne même plus leurs attirer l'attention lorsqu'il y a réellement des enfants vivants à cet emplacement prêts à traverser !

J'ai même vu une image grandeur nature d'un enfant tellement réaliste qu'on s'arrête pour le laisser passer ! Une totale aberration car après s'être fait « avoir » une ou deux fois pour rien, le conducteur ne s'arrêtera plus, même face à un enfant bien réel ! Est-ce vraiment le but recherché ?

👉 C'est donc également à déconseiller, voire à proscrire totalement.

### 2.2.5 *La signalisation routière parfois inadaptée et dangereuse*

Certaines routes à deux voies possèdent des pointillés au centre pour délimiter les 2 voies, c'est parfois dangereux lorsqu'il y a des virages car cela donne l'impression que l'on peut doubler !

A l'inverse, certaines portions bien rectilignes et bien dégagées ont une ligne continue frustrant inutilement les automobilistes...

👉 Il semble donc qu'une plus grande rigueur devrait s'imposer en matière de signalisation routière.

### 2.2.6 *La profusion excessive de ralentisseurs de tous types*

A noter que la multiplication des dos d'âne, des coussins berlinois, des ronds-points ou de chicanes (parfois même très dangereuses) et maintenant des stops ont tous pour finalité de réduire la vitesse ce qui prouve que les panneaux existants ne sont pas respectés !

👉 Il serait beaucoup plus judicieux de définir une vitesse plus « raisonnable » (c'est à dire non excessivement basse) et de la faire respecter de manière absolue (par des radars bien placés) !

### 2.2.7 *Le « double » danger de la profusion des voiturettes*

Ces petits véhicules ne nécessitant pas de permis de conduire sont hyper dangereux pour 2 raisons :

- tout d'abord leur vitesse étant très limitée, ils représentent un véritable obstacle pour tous les autres véhicules qui roulent normalement et risquent à tout moment de les percuter,
- d'autres part, roulant sur la route, les conducteurs doivent eux aussi connaître et respecter les mêmes règles que les conducteurs des voitures normales (ce qui n'est pas nécessairement le cas puisque le permis n'est pas exigé!)

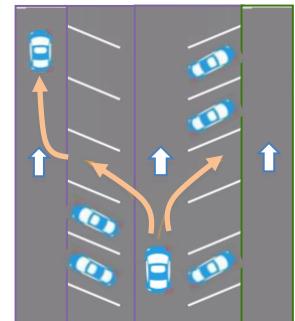
### 2.2.8 *Conséquence particulièrement néfaste de l'interdiction du stationnement en ville*

Le bon sens ce serait d'éviter de faire des places de parking payantes en centre-ville, car certes cela libère des places (certains maires en sont d'ailleurs très fiers d'avoir enfin des places libres !) mais en

réalité cela tue les petits commerces intramuros qui petit à petit disparaissent faute de clients qui préfèrent les grandes surfaces pourvues elles de grands parkings gratuits !...Ce qui prouve incontestablement que les grands parkings gratuits sont incitatifs à la vente.

Par ailleurs, la conception des parkings devrait être revue pour être réalisée sous forme d'épis continu afin d'éviter les marches arrière toujours dangereuses pour les passants, les enfants et les animaux voire les bornes et petits potelets.

Certains commerces rapides comme les boulangeries devraient avoir obligatoirement des arrêts minutes sans qu'on ait à manœuvrer et en aucun cas elles ne devraient être placées dans un rond-point ou dans un cul de sac qui multiplient les manœuvres dangereuses.



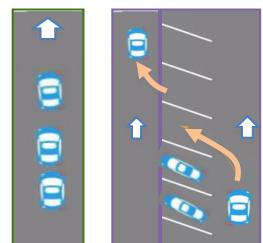
Dans les zones urbaines, les boîtes aux lettres de la poste devraient être placées dans des endroits où les voitures peuvent ralentir et s'arrêter sans gêner la circulation et situées à gauche du sens de circulation afin que les conducteurs puissent mettre leur courrier directement dans la boîte sans avoir à sortir de leur véhicule (gage de sécurité, gain de place et de temps pour tous !).



### 2.2.9 *Création de véritables arrêts minutes*

Aux abords des gares, voire des aéroports, il existe des « arrêts minutes » pour la dépose des voyageurs ; malheureusement ils sont en général créés en file indienne, ce qui fait que le premier s'il est un peu plus long que les autres, bloque toute la rangée empêchant les autres de partir et les nouveaux de rentrer !...

Un stationnement en épi réglerait simplement et complètement ce problème, chacun pouvant repartir dès qu'il a déposé son voyageur...



### 2.2.10 *L'indispensable lutte soutenue contre les encombremens de la circulation*

Chaque jour ouvrable, ce sont des centaines de kilomètres de bouchons des conducteurs qui se rendent à leur travail et qui en reviennent, c'est donc des centaines de milliers d'heures perdues, non « productives » et donc néfastes sur le plan économique à l'échelon d'une région et à fortiori à l'échelle d'un pays, sans compter les problèmes de santé provoqués sur la population stressée, découragée, fatiguée...

Pourtant ce n'est pas une fatalité et il conviendrait de tout mettre en œuvre pour faire la chasse à tout ce qui peut contribuer aux ralentissements et mieux analyser les flux entrants et sortants des carrefours (avec modélisation et analogie avec la mécanique des fluides) pour assurer un écoulement continu du trafic.

Les principales causes de bouchons sont :

- rétrécissement de la chaussée (à éviter),
- obstacles divers (à supprimer),
- stationnements intempestifs (à proscrire),
- travaux (à empêcher ou à faire dans un temps limité et durant des périodes qui gênent le moins),
- livraisons (à exclure aux heures d'affluence),

- feux rouges à certaines intersections bloquant inutilement la circulation alors les autres voies sont vides (à mieux régler),
- arrêts de bus à réaménager (en évitant de les mettre en pleine voie, comme c'est malheureusement la nouvelle tendance !),
- ramassage des ordures ménagères en ville qui se fait parfois sur les grands axes durant les heures de forte circulation (le matin et le soir) ce qui provoque et démultiplie les embouteillages en particulier dans les artères étroites ; soit on décale les ramassages durant les heures creuses soit on met à l'entrée de la rue une balise pour éviter que les véhicules pénètrent dans cette voie et soient pris comme dans une sourcière !...
- et le nombre croissant de voitures dans les centres villes qui serait à réduire en incitant sérieusement les usagers à prendre les transports en commun (voir § 2.3.7).

Pour agir utilement sur l'environnement, les points noirs qui sont souvent la cause des embouteillages dès que la circulation se densifie, devraient être rapidement identifiés et supprimés pour les faire disparaître (sans attendre d'avoir les budgets pour réaliser des aménagements architecturaux luxueux avec une profusion d'arbustes, de fleurs et d'autres espaces verts souvent très couteux et plutôt superflus pour ne pas dire inutiles...).

La signalisation routière interactive qui peut indiquer (en temps réels) les accidents ou les bouchons, devrait **impérativement être placée à des endroits judicieux et stratégiques d'où l'on peut modifier son itinéraire en conséquence et délester ainsi les encombremens**, sans quoi l'information donnée en pleine voie reste totalement stupide, passive et inutile car on ne peut rien en faire une fois qu'on s'est fait prendre dans une véritable « sourcière »!

Il peut être intéressant dans certains cas d'aménager des routes à « géométries variables » c'est à dire avec une voie qui change de sens suivant la charge et les encombremens de la journée... afin d'apporter une plus grande adaptabilité et flexibilité dans la circulation.

De nombreuses villes sont engorgées par des véhicules qui cherchent désespérément une place pour stationner, certains parkings annoncent les places restantes mais dans les rues rien n'existe et les voitures tournent, cherchent, tournent et encombrent ! Heureusement quelques villes ont commencé à s'équiper d'information interactive, il serait utile de généraliser ce principe intelligent.

### **2.2.11 Imposer des stationnements gratuits proche des stations de transport en commun**

Il est sans cesse avancé que les « banlieusards » doivent prendre les transports en commun pour éviter l'engorgement des villes ; c'est très louable, mais en réalité c'est exactement le contraire qui est fait, en particulier vis-à-vis des banlieusards et des ruraux qui sont mal desservis :

- Tous les parkings à proximités des gares et des stations bus, métros... sont payants et très chers,
- Lorsqu'il n'y a pas de parking, les places de stationnement autour de ces stations sont en général soit en zone bleue, soit avec des parcimètres limitant la durée dans le temps (en particulier pour satisfaire les administrés locaux !),
- La sécurité des transports en commun n'est pas totalement assurée (puisque même certains conducteurs de trains ou de bus se font agresser !)
- Le prix des transports en commun reste assez élevé (on peut même remarquer qu'il existe des zones tarifaires qui sont d'autant plus élevé qu'on s'éloigne du centre-ville ! ce qui est contraire à la logique de les inciter à prendre les transports en commun. De plus à Paris par exemple, un même ticket ferroviaire ne permet pas de prendre un tramway ou un bus : un véritable non-sens !).

👉 Pour améliorer nettement et sérieusement la situation, il conviendrait d'aménager de grands parkings gratuits autour des gares et dans certains cas prolonger des terminus en zone rurale afin d'aménager plus facilement ces parkings ; ils pourraient alors attirer et rassembler beaucoup plus de banlieusards et de ruraux qui y trouveraient un intérêt pour aller en ville par ces moyens de transports en communs surtout si en plus ils sont gratuits !...



A noter que certaines forêts, parcs ou bois à proximité des villes disposent de nombreuses places de stationnement ce qui permet aux ruraux et aux banlieusards de garer leur véhicule et de prendre les transports en commun ! Malheureusement, alors que cela ne gêne personne, la tendance des responsables des villes est de mettre des parcimètres, sous couvert de préserver la santé publique (et obtenir quelques subsides), afin de dissuader les conducteurs de s'approcher des villes... En fait, ceux qui ne sont pas desservis par les transports en commun chez eux, plutôt que payer à la périphérie, ils préféreront payer en centre-ville ! C'est un non-sens totalement contre-productif qui cherche stupidement à écarter et à culpabiliser les conducteurs... C'est une « chasse » inconditionnelle aux voitures alors qu'elles rapportent beaucoup au pouvoir public (en taxes et en impôts) et les conducteurs sont aussi des consommateurs qui font vivre les centres-villes.



### 2.2.12 La conduite à suivre dans les ronds-points

La multiplication des ronds-points (souvent utiles pour supprimer les feux d'intersection et les files d'attentes associées) nécessite une conduite appropriée, à savoir : réduire sa vitesse dans l'arrivée de l'intersection pour laisser une chance à ceux qui sont déjà engagés de pouvoir sortir puis dégager promptement le rond-point pour le libérer ; en cas de saturation, la règle de laisser la priorité à gauche d'un sur deux est un bon usage.

👉 Il convient de totalement proscrire le dépassement dans les ronds-points qui représente une nouvelle source d'incivilité et de danger.

A noter que certaines communes multiplient inutilement et anormalement le nombre des ronds point.

### 2.2.13 L'information à donner par les feux tricolores

Dans certains pays et sur certains feux de travaux, lorsqu'un feu est au rouge, il y a un décompte du temps restant avant qu'il passe au vert, ce dispositif (particulièrement facile à mettre en place eu égard à l'électronique désormais intégrée dans tous les feux) est particulièrement astucieux et utile car il permet au conducteur de savoir exactement où il en est pour attendre patiemment le passage au vert.

Le décompte du feu au vert en attendant le passage au rouge serait aussi un gros avantage qui permettrait même de supprimer le bien fondé du feu orange ; puisqu'on aurait très précisément le temps qui nous reste pour passer au rouge.

### 2.2.14 Les feux tricolores à invalider automatiquement dans les carrefours encombrés

Lorsqu'un carrefour est totalement encombré et saturé par un embouteillage, il est absolument nécessaire que tous les feux passent automatiquement au jaune clignotant afin que le carrefour puisse progressivement se dégager dès qu'une place se libère et qu'en aucun cas les radars automatiques (lorsqu'il y en a) restent en fonction car ils risquent de sanctionner injustement avec perte de points (c'est ce qui m'est personnellement arrivé !) les véhicules qui participent au déblocage de l'intersection en s'échappant dès qu'ils le peuvent.

### 2.2.15 L'obsession du contrôle de vitesse face aux autres infractions non verbalisées

Il est particulièrement regrettable que l'effort de contrôle et de sanction ne se porte presque exclusivement que sur les « excès de vitesse » avec des radars fixes ou mobiles alors que les autres infractions parfois beaucoup plus dangereuses, ne sont pas (ou trop peu) prises en compte et sanctionnées :

- **Les changements de direction sans l'utilisation des clignoteurs** ; on en voit de plus en plus et c'est regrettable car il y a toujours un angle mort qui cache un éventuel véhicule en train de doubler et cela correspond à une « pré signalisation » pour les autres usagers... une habitude à avoir et à conserver.
- **La conduite régulière sur la voie du milieu voire sur celle de gauche** sur les autoroutes (certains conducteurs considérant qu'il est « humiliant » de rouler à droite alors que c'est une obligation !), poussant ainsi d'autres conducteurs à faire des imprudences en doublant à droite !... Personnellement, je pense très utile de donner l'exemple autant que faire se peut en doublant à gauche puis en se rabattant totalement à droite ; cela entraîne parfois les récalcitrants inattentifs à revenir à droite...mais d'autres s'entêtent à rester au milieu !
- **Le non-respect des balises de céder le passage** par certains conducteurs qui « forcent » le passage pour rentrer dans les routes pourtant prioritaires (on en voit de plus en plus !).
- **Les cyclistes ou trottinettes qui ne respectent pas les feux rouges**, ils risquent leur propre vie et parfois même celles des autres...
- **Les motos ou scooters qui se faufilent** (à vive allure) entre les voitures...
- **Les défauts d'éclairage** ; on rencontre encore trop souvent la nuit des véhicules mal éclairés ce qui est encore plus dangereux lorsqu'on est éblouis (lorsqu'il pleut ou dans un tunnel !...) mais c'est encore plus vrai pour les cyclistes qui risquent « inconsciemment » leur propre vie à tout moment !

A noter également une anomalie particulièrement dangereuse dans la conception de certains scooters ou motos qui possèdent des doubles phares : ils donnent la fausse impression la nuit d'une voiture éloignée alors que le véhicule à deux roues est tout proche ! Comment peut-on faire de telles erreurs de conception qui ne sert à rien ?

👉 Une véritable campagne de sécurité devrait être engagée pour améliorer la sécurité en profondeur et en dehors de l'obsession des uniques contrôles de vitesse !



## 2.3 Les autoroutes

### 2.3.1 *L'entrave regrettable des barrières de péages d'autoroutes*

Les nombreux péages sur les autoroutes provoquent à chaque fois une « rupture de charge » totalement inadaptée et créée de nombreux embouteillages dès que la circulation s'intensifie, ce qui provoque des surconsommations de carburant et des dégagements de CO<sub>2</sub> parfaitement regrettable, inutile et superflue. D'autant que le paiement proprement dit totalement dépassé peut poser des problèmes : carte bancaire inadaptée, ou qui tombe, absence de monnaie...ce qui contribue à augmenter les files d'attente et le dégagement de CO<sub>2</sub>

Il suffirait soit d'avoir un abonnement annuel comme en Suisse, soit comme en Allemagne avoir la gratuité totale des autoroutes , il serait d'ailleurs parfaitement légitime que l'État en reprennent la gestion (face aux entreprises privées concessionnaires qui se « gavent » grâce à leur statut de monopole et vis à vis desquels les contrôles fiscaux restent très limités) cela aurait aussi le mérite de mettre toutes les régions sur un même pied d'égalité face aux priviléges que certaines ont en matière de gratuité des autoroutes (ceci dans un souci d'équité et de justice).

La gratuité des autoroutes supprimerait une charge supplémentaire pour les automobilistes, simplifierait les infrastructures de péages et pourrait offrir un plus grand nombre d'accès pour désengorger les nationales, les villes traversées et les encombres routiers... et donnerait du pouvoir d'achat.

Quant à la vitesse limitée à 130km/h, elle est dans certain cas un « minimum tolérable » car sur des grands axes rectilignes à 3 voies, peu fréquentés, la monotonie provoque inévitablement un relâchement de l'attention et contribue à l'endormissement ce qui est finalement encore plus dangereux... Une vitesse nominale inférieure serait une totale aberration.

Par ailleurs, les multiples changements de vitesse suivant les différents secteurs (130, 110, 90 voire 70 et 50 (ce qui arrive lorsque l'autoroute est proche d'une ville ! ce qui est inutile et stupide...)) avec sanction à la clé, nécessitent une surveillance accrue (des panneaux de limitation) de tous les instants au détriment de la sécurité ; provoquant une tension et une attention artificielle simplement pour respecter la loi ! Car certains panneaux peuvent être cachés (lors du dépassement des camions), c'est pourquoi il conviendrait de mettre en place des systèmes de transmission de l'information sur la limitation qui pourrait être repris sur le cadran des véhicules...

👉 Les autoroutes devraient au contraire être aménagée pour pouvoir garantir une vitesse minimum dans tous les cas ! C'est pourquoi, lorsqu'il y a des travaux d'aménagements qui réduisent la vitesse sur un secteur, le péage ne devrait même plus exister ou (s'il est maintenu) être largement réduit ! la vitesse n'étant plus garantie.

### 2.3.2 *Réduire drastiquement le trop grand nombre de camions en transit*

Il conviendrait d'éviter de laisser les camions étrangers faire du transit à travers la France pour livrer leur marchandise d'un pays à un autre car non seulement ils encombrent nos routes mais ils contribuent largement à leur dégradation...

Déjà, leur faire payer un droit de passage pour l'usure de nos infrastructures serait un minimum (en utilisant notamment les portiques qui ont été installés à cet effet et qui sont inutilisés à ce jour), mais leur imposer le transit par ferro-routage (comme cela se fait en Suisse ou chez Eurotunnel) serait un incontestable avantage qui libèrera nos autoroutes aujourd'hui totalement saturées par des colonnes (parfois doubles) ininterrompues de camions...

👉 Dans le cas où l'objection de l'incompatibilité du gabarit des infrastructures ferroviaires serait avancée, il suffirait de commencer à adapter ces infrastructures sur les principales lignes ayant les plus grands flux de trafic, avant de le généraliser à l'ensemble du réseau.

A noter que certains camionneurs préfèrent utiliser nos infrastructures car elles sont moins onéreuses à utiliser que dans certains autres pays frontaliers (Allemagne) !...

## 2.4 Le transport ferroviaire

*Le transport ferroviaire est un moyen de déplacement remarquable puisqu'il utilise des réseaux électriques (soit 16.000 km de lignes électrifiées sur les 27.000 km en exploitation) et reste vertueux en matière d'environnement, malheureusement avec le temps et les menaces de grèves successives, les opérateurs (conducteurs, techniciens, contrôleurs mais aussi administratifs) ont accumulé des avantages sociaux (primes, retraites, congés...) qu'ils ont du mal à abandonner et ils prennent souvent les usagers en otages (en engageant des grèves qui sont au demeurant totalement inacceptables face à la réelle pénibilité de certains autres métiers : mineurs (travaillant dans les mines de charbon, de fer, de ciment, de glaise...), pêcheurs, agriculteurs, maçons, ...) pour défendre leurs droits aujourd'hui totalement dépassés (face à la concurrence des autres moyens de transports) en prétextant la défense du « service public »... et particulièrement couteux !*

*La réforme profonde de la SNCF qui a été engagée par les derniers gouvernements (avec courage et détermination) a permis d'assurer sa propre survie face aux autres moyens de transports et surtout face à l'arrivée des nouveaux opérateurs ferroviaires étrangers.*

*Les autres secteurs du transport (RATP, Air France...) ainsi que certains autres régimes spéciaux (EDF, GDF...) possèdent encore certains avantages « historiques » qui sont de nos jours totalement dépassés (CCAS,...) ; il conviendrait d'analyser en détail tous ces acquis pour les mettre à plat et au niveau des autres travailleurs...*

*Le coût des modifications des contrats, des structures, des infrastructures ainsi que l'absorption d'une partie de la dette (laquelle s'élève entre 40 et 60 milliards) pourrait être absorbés par la cession des multiples bâtiments existants (qui datent d'une autre époque), trop fastueux et devenus totalement inadaptés. En outre le regroupement de tous les services éparsillés sur différents sites (ce qui est lourd sur le plan opérationnel), dans des immeubles modernes uniques situés dans des zones industrielles permettraient d'être mieux adaptés, plus fonctionnels et beaucoup moins couteux en termes d'exploitation.*

*D'ailleurs, ce qui est valable pour les bâtiments de la SNCF, l'est tout autant pour les bâtiments des services administratifs et bancaires : ceux des Préfectures, des tribunaux, des Centres des impôts, des Chambres des métiers, de commerce, de l'industrie, de la poste, des assurances, des banques... et autres caisses d'épargnes !*

*Il y a en effet un potentiel immobilier des entreprises publiques énorme qui permettrait de réduire les dettes respectives de chacun.*

### 2.4.1 L'avenir réel des lignes secondaires

Les lignes ferroviaires secondaires (environ 7500 km) qui ne sont plus rentables à l'heure actuelle pourraient être à terme équipées de petits véhicules de type « trains autonomes » sans conducteurs et ne transportant que quelques passagers en utilisant les infrastructures existantes (lesquels ne devraient en aucun cas être déposées !)...

👉 Les voitures autonomes commencent d'ailleurs à exister et ces véhicules sur voies dédiées auraient toute leur place (et seraient techniquement beaucoup plus simples à réaliser !).

### 2.4.2 Le développement indispensable du fret ferroviaire

La gestion des wagons pour le fret a toujours été un problème en France (face à l'Allemagne où la société Cargo a de tout temps été beaucoup plus efficiente que le fret français lequel ne représente que 10 % du trafic ferroviaire !). La principale de cause de cette déficience est l'absence d'identification et de suivi en temps réel des wagons (pourtant une tentative de codification par badges hyperfréquences de type IAV de la société américaine AMTECH avait été tentée (*j'avais personnellement obtenu de la SNCF la commande de 90 000 badges pour le compte de la société Alstom-Transport dans le but d'améliorer cette situation, mais malheureusement la commande a été abandonnée pour des raisons d'idéologie et de politique industrielle... et un dédit énorme a été payé par la SNCF pour rien !*), la conséquence est qu'aucun suivi temps réel ne peut être réalisé et donc aucune date précise de livraison ne peut être avancée aux clients du fret.

Du coup, la plupart de ces clients préfèrent transporter leur marchandise par la route dans des camions (qu'ils peuvent suivre en temps réel) ce qui explique aujourd'hui l'engorgement dramatique des autoroutes...

 **Une réforme profonde semble indispensable à mener pour améliorer la situation du fret déficitaire (voir le § 2.4.3).**

### 2.4.3 L'utilité des Tram-Fret

En imaginant la situation du fret ferroviaire résolu, le fret une fois arrivé dans les gares en centre-ville devrait pouvoir être sous réparti et distribué aux différents points de livraison par des rames de tramways spécifiques en utilisant les infrastructures existantes ou en les créant.

 **Cela éviterait que les gros camions en ville ne provoquent une gêne et des embouteillages lors des livraisons et des déchargements...**

## 2.5 L'intérêt de la gratuité des transports en commun

Plusieurs villes de France ont testé la gratuité des transports en commun et ils ont constaté un accroissement notable de fréquentation des usagers, une plus grande satisfaction des administrés ainsi que la relance des petits commerces intramuros et surtout l'absence totale de fraude (avec l'économie réalisée sur les agents verbalisateurs) et pour cause : ils sont gratuits !...

A noter que certaines habitudes sont à faire évoluer et que les réseaux doivent être parfaitement adaptés à la demande (en infrastructure et en fréquence) pour pouvoir en mesurer le gain réel.

Ville	Date d'adoption	Fréquentation	Remarques principales
Dunkerque	2018	60%	Première grande ville à généraliser la gratuité, hausse de fréquentation significative.
Montpellier	2023	+33% (2024)	Hausse de fréquentation, mais report modal limité et saturation du réseau.
Niort	2017	Stable	Expérience pionnière, fréquentation stable, peu de report modal.
Châteauroux	2001	Variable	L'une des premières en France, bilan contrasté selon les années.
Calais	2019	40%	Hausse de fréquentation, mais coût important pour la collectivité.
Douai	2022	En hausse	Expérience récente, bilan en cours d'évaluation.
Bourges	2023	En hausse	Adoption récente, données encore limitées.

Par ailleurs, ces choix ont non seulement permis d'améliorer la qualité de l'air, de redynamiser les centres-villes, de mieux fluidifier la circulation mais également d'augmenter le pouvoir d'achat de la population.

👉 C'est donc un moyen incontestable de réduire (à terme) le nombre de voitures dans les centres villes, d'apporter un confort aux usagers, d'améliorer le cadre de vie et de redévelopper l'économie des centres-villes : il faut s'en donner les moyens et c'est l'ensemble de la collectivité qui en bénéficie.

## 2.6 La remise en cause de la pertinence du transport aérien

Avec le temps, le transport aérien s'est largement « démocratisé », on a même fini par prendre l'avion pour des raisons parfois futiles (un repas, un spectacle, une visite...) ; l'évolution du coût des carburants et la prise de conscience de la pollution énorme que chaque vol entraînait ont commencé à freiner cette « frénésie » des transports aériens.

Aujourd'hui un autre frein à ce développement c'est que non seulement il faut :

- atteindre les aéroports souvent à la périphérie des centres villes (avec les encombrements associés),
- pouvoir s'y stationner dans les parkings (souvent saturés à certaines heures et très chers),
- accéder aux terminaux concernés sachant qu'il faut aussi arriver très longtemps à l'avance :
  - pour imprimer la carte d'embarquement (qu'il faut désormais faire soi-même !),
  - pour enregistrer ses bagages,
  - pour se soumettre aux contrôles de police (toujours plus contraignants)...

et avec des files d'attente respectives toujours plus longues...

Ces différents délais de procédures et de formalités mis bout à bout finissent par diminuer l'intérêt du temps gagné par le vol proprement dit : en effet, pour 2 ou 3 h de vol, il faut désormais prévoir presque une journée complète en accès et en préparation...

👉 Une réflexion globale sur l'optimisation de toutes ces contraintes semblerait utile pour sauvegarder ce moyen de transport face au train qui va de centre-ville en centre-ville.

Une autre anomalie qui pourrait être facilement résorbée en faisant simplement appel au bon sens ; c'est le comptage des passagers dans un avion pour vérifier si tout le monde est là !... C'est en effet assez fastidieux de compter 100, 200 voire 300 personnes un à un (fut-ce même avec un compteur manuel !...). Souvent le personnel navigant est obligé de s'y reprendre à plusieurs reprises compte tenu des erreurs ou des imprécisions... alors qu'il suffirait, lorsque tout le monde est à sa place, de compter simplement les places vides !...et de faire la différence avec le nombre total de place ; il y aurait beaucoup moins de risque d'erreur et cela ferait gagner du temps à tout le monde.

## 3 L'environnement et l'écologie

*L'environnement et l'écologie sont des sujets fondamentaux qui visent à la protection et au respect de la nature pour le bien-être de tous ; il s'oppose aux gaspillages, à la négligence, aux dégradations, aux nuisances...*

*De nombreuses associations voire des partis politiques se sont constitués pour permettre la prise de conscience des dérives et le lancement d'actions correctives, malheureusement cela n'a pas toujours été fait de manière judicieuse et parfois même avec maladresse... ce n'est pas une idéologie ou le privilège de certains (qui ont parfois une vision étroite et sont incapables de gouverner) mais ce devrait être une préoccupation essentielle et le devoir de tous comme l'honnêteté, le civisme...*

*Les différentes actions engagées ou envisagées deviennent négligeables voire ridicules face aux gaspillages dus aux conflits et aux guerres... la toute première « priorité » absolue pour l'écologie est donc d'éviter les affrontements, les explosifs, les massacres... après on peut commencer à envisager d'améliorer la situation environnementale !*

### **3.1 Un soutien administratif aux agriculteurs à réduire et à simplifier**

**On dénombre environ 1 fonctionnaire pour 13 agriculteurs en France,** alors qu'il y a environ 1 agent pour 34 producteurs agricole aux Etats-Unis...

En 2024, le nombre d'agriculteurs exploitants en France est estimé à environ **400 000 personnes** (contre 1,2 million en 1980 ce qui représente une importante diminution !), le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire emploie environ **30 000 agents** (administration centrale, services déconcentrés, enseignement agricole...) ; ces différents agents sont chargés soit de :

- gérer les aides et subventions,
- définir et faire respecter les normes environnementales et sanitaires ainsi que les règles des travailleurs (certaines ne tiennent aucun compte des contraintes des agriculteurs),
- collecter et traiter les données agricoles,
- apporter un soutien et un appui technique et enfin
- gérer les crises (lorsqu'il y en a)...

Ces agents sont évidemment indispensables pour garantir la régularité, la sécurité et la pérennité de la filière agricole... mais un excès d'encadrement a tendance à alourdir les démarches et surtout à réduire la compétitivité de nos producteurs face aux autres pays...

👉 Une étude d'optimisation de ces services de l'état (comparativement aux autres pays) devrait pouvoir être engagée afin que certaines de leurs tâches soient réduites, voire supprimés (afin de « remonter » le nombre de productifs par rapport aux administratifs !).



**Laissons travailler les agriculteurs avec moins de normes stupides et de concurrence étrangères déloyale**

### **3.2 Faire davantage appel au civisme de la population dans la vie quotidienne**

Il est indispensable d'arriver à apprendre à nos enfants de respecter le bien d'autrui, le bien collectif et les bons usages que ce soit en :

- ne rien détériorant,
- ne jetant rien dans la nature,
- contrôlant son propre comportement

que ce soit dans la vie de tous les jours comme lors des activités ludiques et sportives...

Par exemple : sur les pistes de ski, combien de skieurs ne respectent pas les recommandations de réduction de vitesse et préfèrent slalomer entre les gens et freiner au dernier moment pour « épater » la galerie !... A ski on peut aller vite et même très vite quand il n'y a personne et qu'il n'y a pas de danger particulier, mais il est indispensable de ralentir quand ce n'est plus le cas ! Il convient d'arriver à faire prendre conscience spontanément et naturellement de ces réels dangers sans avoir recours à nouveau à des « radars » et à des sanctions...

Par ailleurs, les dégradations des biens publics : bancs, abribus, poubelles, lampadaires...lors des manifestations sont inacceptables et intolérables ; elles devraient être beaucoup plus sévèrement réprimées.

👉 **Le civisme, le respect d'autrui et des biens communs sont à inculquer à l'école dès le plus jeune âge : dans toutes les classes de la maternelle aux terminales mais aussi par tous les parents !...**

### **3.3 Les normes raisonnées à mieux faire respecter**

#### ***3.3.1 Les causes de l'isolation thermique insuffisante***

Les normes imposent des règles très strictes en matière d'isolation thermique des bâtiments qui permettent de réduire significativement les déperditions énergétiques ; malheureusement dans la pratique, les exécutants chargés des travaux ne sont pas toujours suffisamment « motivés » et ils bâclent souvent leur travail créant ainsi (parfois bien involontairement) quelques ponts thermiques qui annihilent l'efficacité de ces normes !

Cela ne sert par conséquent à rien de vouloir « durcir » encore davantage les normes, si celles de base ne sont pas parfaitement respectées !...

👉 **Des contrôles systématiques et beaucoup plus complets des normes devraient permettre d'améliorer la conformité et les résultats... ceci est d'ailleurs valable pour les normes phoniques, électriques, en plomberie, en menuiserie et finalement pour tous les corps de métiers...**

Sans malgré tout, tomber dans l'excès d'augmenter de manière excessive le nombre de contrôleurs, au détriment des producteurs, mais certains pourraient être issus du trop grand nombres de normalisateurs.

#### ***3.3.2 Des normes contradictoires à revoir***

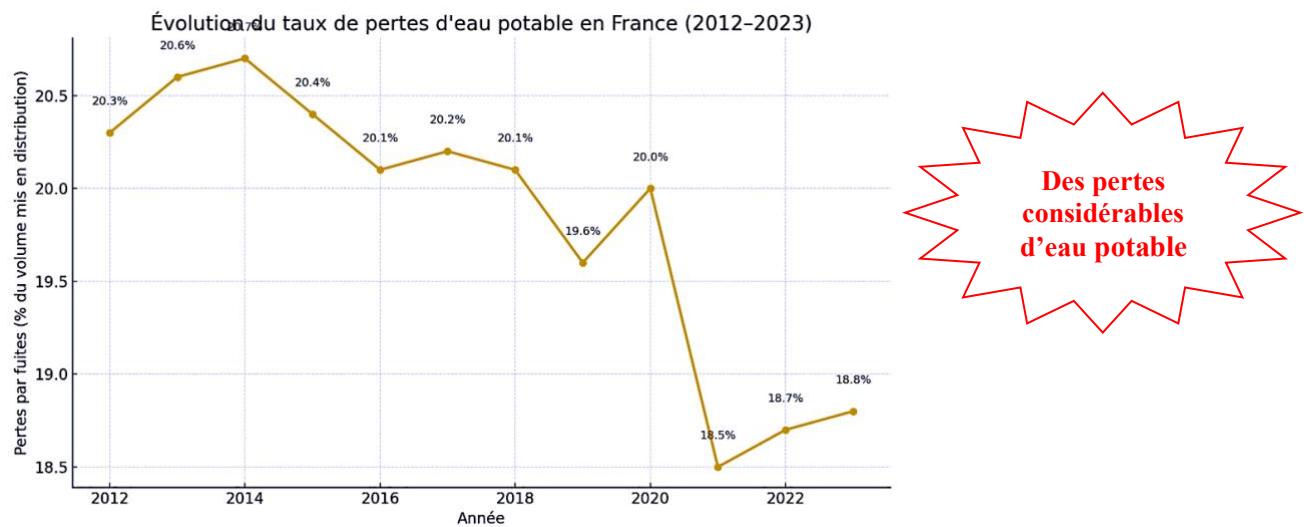
Certaines normes sont contradictoires entre elles, ce qui est totalement illogiques et contre productif ; en effet, il existe par exemple des fenêtres très performantes en termes d'isolation thermique et phonique : avec double, voire triple vitrage. Elles répondent parfaitement aux exigences des normes d'isolation, malheureusement lorsqu'il y a un chauffage électrique, d'autres normes imposent une aération directe avec l'extérieur pour éviter la condensation et une trop forte humidité dans les pièces ; alors, des ouvertures sont préconisées et faites dans les huisseries ce qui fait inévitablement perdre du même coup tous les avantages de l'isolation thermique et même phonique des vitrages !...

👉 **Une cohérence et une logique dans ce domaine devraient pouvoir être trouvées par des organismes de supervision ayant une vue globale et un bon sens pratique...**

En préconisant et en généralisant, pour l'exemple précédent, l'utilisation du double flux qui permet de réchauffer l'air entrant par l'air vicié sortant permettrait de supprimer cette incohérence.

#### ***3.3.3 Une meilleure gestion et une consommation raisonnée de l'eau***

En 2023, environ **18,8 %** du volume d'eau mis en distribution est perdu à cause des fuites dans les canalisations (à noter qu'elles étaient de 19,6 % en 2019). Cela représente environ 1 milliard de m<sup>3</sup> d'eau perdu chaque année, (soit l'équivalent de la consommation annuelle de ~18 millions de personnes).



Indépendamment des fuites sur les réseaux de distribution qui sont déjà énormes, il existe également des fuites chez les consommateurs :

- chasses d'eau défectueuses (25 à 600 litres/jour selon l'importance soit 9 à 220 m<sup>3</sup>/an),
- robinets qui gouttent (4 litres/heure soit 35 m<sup>3</sup>/an),
- appareils ménagers, etc.

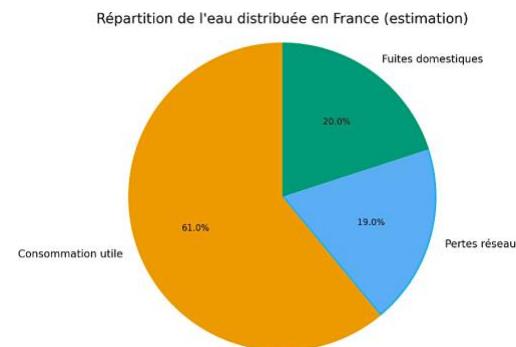
qui peut représenter jusqu'à 20 % de la consommation domestique totale.

D'après l'ADEME et certaines compagnies des eaux, les fuites domestiques moyennes atteignent 120 litres par foyer et par jour (soit 43 m<sup>3</sup>/an).

En outre, une chasse d'eau (lorsqu'elle ne fuit pas, ne se bloque pas et qu'elle est efficace du « premier coup ») consomme à chaque fois une dizaine de litres d'eau pour évacuer les matières fécales ce qui semble largement excessif. La norme NF EN 997 recommande pour les nouveaux systèmes, un volume de 6 litres maximum pour la chasse principale et 3 litres pour la chasse réduite.

Par ailleurs la préconisation d'une douche à la place d'un bain n'est pas toujours judicieuse car suivant la durée de la douche, elle peut consommer davantage qu'un bain.

Il peut en outre paraître regrettable que pour la plupart des applications (nettoyage, arrosage...), l'eau utilisée soit en fait de l'eau potable qui a subi de nombreux traitements pour la rendre consommable.



Enfin, la plupart du temps l'arrivée de l'eau chaude sanitaire se fait par un tuyau unique qui vient de la chaudière et malgré le calorifugeage (qui devrait être systématique, obligatoire et généralisé), il faut laisser couler l'eau un bon moment (suivant la longueur des canalisations) pour avoir enfin de l'eau chaude à la sortie du robinet ! Certaines installations (luxueuses) utilisent une double tuyauterie constituant une boucle pour l'eau chaude sanitaire qui permet, par effet de thermosiphonage, d'avoir instantanément et toujours de l'eau chaude (la consommation d'eau s'en trouve ainsi largement diminuée et le confort amélioré !)

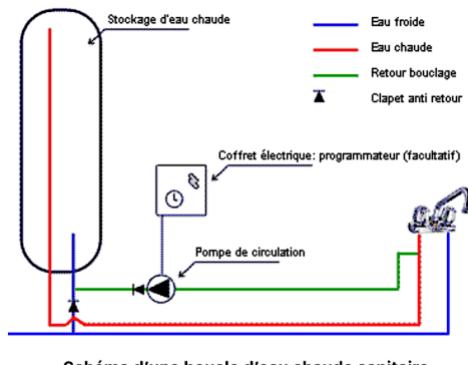


Schéma d'une boucle d'eau chaude sanitaire

👉 L'idéal serait d'avoir un réseau d'eau non traitée (éventuellement avec récupération de l'eau de pluie) pour les usages courants et un système spécifique pour l'eau potable ; de plus, l'utilisation de chasses d'eau plus performantes (avec sécurité pour éviter tout risque de fuite, de perte ou de blocage) et avec davantage de pression pour être plus efficace et plus durable dans le temps permettrait de faire des économies d'eau substantielles et d'accroître le confort des usagers.

### 3.3.4 Une lutte efficace contre le bruit

Il existe une réglementation en matière de nuisance sonore, qui définit un seuil par rapport au bruit ambiant à ne pas dépasser :

- +5 dB(A) le jour (7h–22h) et
- +3 dB(A) la nuit (22h–7h)

On peut malheureusement constater que cette règle n'est pas toujours respectée parce qu'elle n'est pas ou trop peu contrôlée et donc pas ou trop peu sanctionnée...

Que ce soit les motos, les mobylettes, les avions, le tapage nocturne... la moindre source sonore élevée peut déranger, perturber, voire traumatiser des milliers de personnes (sur un parcours ou un quartier d'immeubles) et peut avoir une incidence sur leur bien-être et sur leur santé ; en fait, moins on sanctionne, plus d'individus dérogent à la réglementation...

Il existe pourtant des appareils portatifs de mesure du niveau sonore : les **sonomètres** qui permettent d'identifier très facilement les contrevenants.

La mise en place de radars fixes contre le bruit semble parfaitement ridicule car les contrevenants connaîtront rapidement leur existence et les éviteront ; les contrôles inopinés et aléatoires sont les seuls moyens efficaces pour faire respecter la loi.

👉 Pour lutter contre ce fléau, il suffirait en fait de faire des contrôles techniques systématiques et rigoureux (en particulier sur les 2 roues dont l'état technique est souvent désastreux) par les forces de l'ordre pour faire respecter la réglementation et pour apporter la sérénité à une grande majorité de citoyens désabusés et impuissants qui subissent cette pollution.

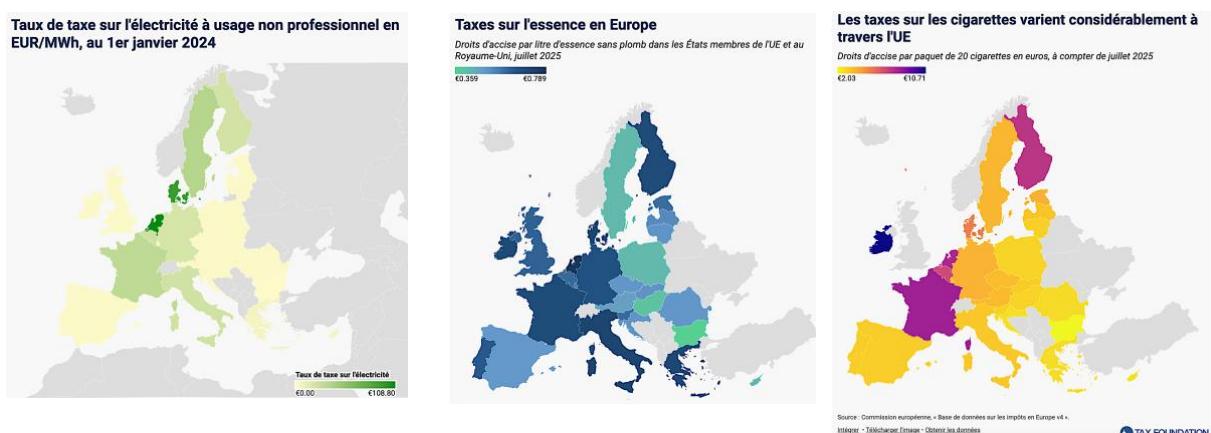
### 3.3.5 Définir des règles européennes véritablement judicieuses

La communauté européenne a tendance à définir et à imposer des normes et à légiférer sur des sujets souvent non prioritaires, comme :

- la dimension des emballages,
- le calibrage des fruits et des légumes,
- le nombre de pieds de vigne au m<sup>2</sup>,
- le mode de fabrication de certains produits même les plus traditionnels (la pasteurisation des Camemberts, etc...),
- des règles écologiques très (voire trop) strictes imposées aux agriculteurs avec de nombreux contrôles et contraintes (face aux importations qui ne sont pas contraintes !),
- le contrôle toujours plus nombreux faits par des organismes de contrôles,...

en revanche, elle n'arrive pas à définir des règles communes (autrement plus fondamentales) en :

- **matières fiscales et en taxes** (que ce soit sur l'électricité, les combustibles ou sur les cigarettes...) ce qui crée de **grandes disparités** et des problèmes entre frontaliers,



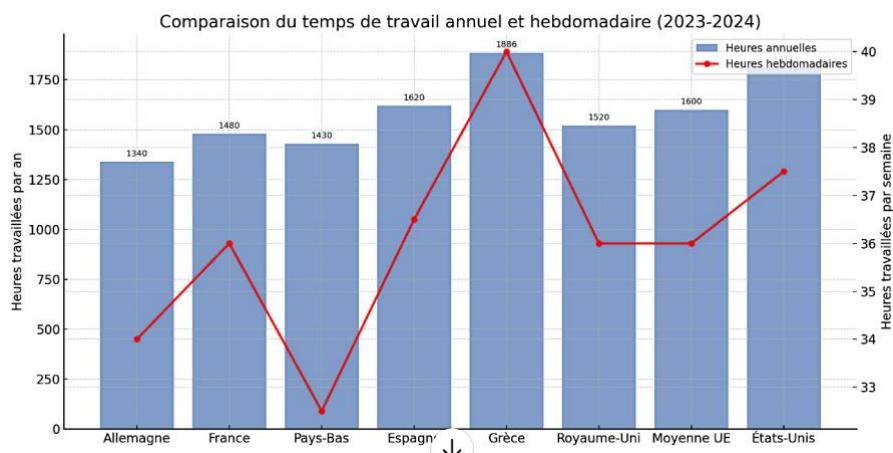
Exemples de disparités :

- **Carburant** : La France, l'Allemagne et l'Italie figurent parmi les plus taxées, tandis que l'Espagne se situe en bas de l'échelle.
- **Électricité** : La taxation française pour usage domestique est très élevée (~32 €/MWh), bien plus que les autres pays comparés.
- **Tabac** : L'Irlande détient les taux d'accise les plus élevés (~9,92 € par paquet), suivie de près par la France (~7,45 €).
- **Bière** : L'Espagne et l'Allemagne affichent les taux les plus bas (~0,03 €), la France et le Royaume-Uni étant plus élevés.
- **Spiritueux** : Le Royaume-Uni et la Suède appliquent des taxes particulièrement lourdes (~32 € et ~49 € par litre d'alcool pur), contre environ 10–18 € en Italie, Espagne et France.
- **avantages sociaux** (prélèvements, sécurité sociale, indemnisation chômage, congé parental, frais d'hospitalisation, âge et conditions des retraites...) ce qui entraîne automatiquement des **tarifs salariaux et de production disparates** et une concurrence déloyale entre les pays membres.

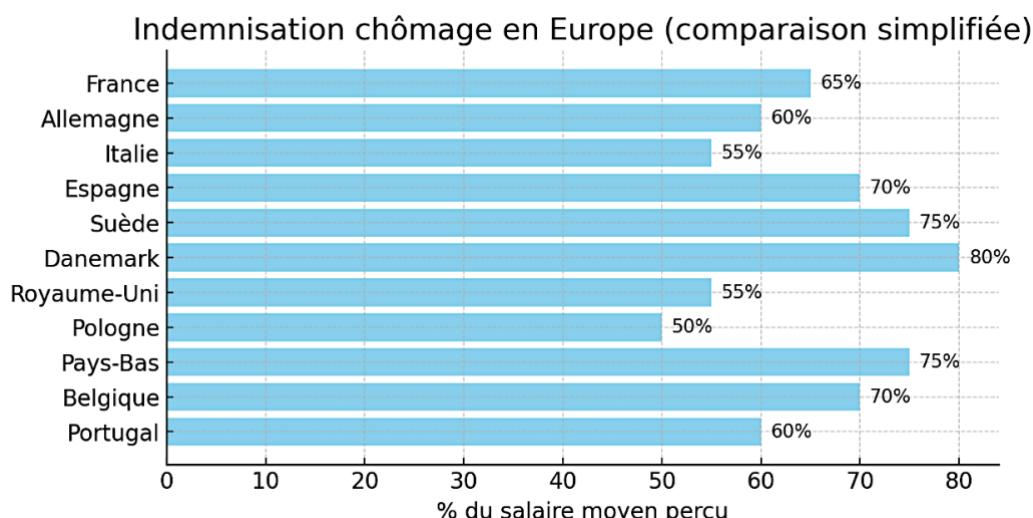
Le temps de travail annuel et hebdomadaire est très variable suivant chaque pays, voir ci-après le graphique combiné :



- Les **barres bleues** représentent le temps de travail **annuel** (axe de gauche : heures/an)
- La **courbe rouge** montre le temps de travail **hebdomadaire** (axe de droite : heures/semaine).



Les écarts des indemnités de chômage en Europe sont également très disparates :



- **techniques** (panneaux de signalisation, feux tricolore (certains feux passent à l'orange avant de passer au vert d'autres possèdent astucieusement un décomptage du temps restant avant de passer au vert), interopérabilité des transports ferroviaires (norme ERTMS difficile à faire respecter), attribution des ondes radios (totalement anarchique)...),
- **activité militaire** pour avoir une représentativité unique, globale et respectée face à d'éventuels pays agresseurs... (et éviter les avis incohérents ou contradictoires),
- **normes et réglementation** pour une utilisation harmonieuse et commune pour les vélos, les trottinettes, les gyro-roues...

alors que c'est beaucoup plus important et réellement fondamental ; d'ailleurs ce sont ces disparités qui ont créé d'inévitables tensions entre les états membres (les écarts étant parfois trop importants) et c'est aussi ce qui a justifié un rejet de la part des populations (échec de la nouvelle constitution, issue du BREXIT...). A noter que le Brexit qui correspondait à la sortie des Britanniques de la CEE, n'avait pas réellement de sens puisqu'ils n'étaient jamais véritablement rentrés dans l'Europe : ils n'avaient pas accepté l'Euro, ils continuaient à rouler à gauche... en revanche, ils sont arrivés à imposer certaines de leurs exigences !...

Le « conflit » entre le choix de l'horaire d'été et l'horaire d'hiver semble parfaitement ridicule car pour mettre tout le monde d'accord, il suffit de décaler l'horaire d'une demi-heure une fois pour toute ce qui serait un bon compromis pour chacun.

👉 Il semble indispensable et urgent d'arriver à s'entendre sur des thèmes réellement sérieux, utiles et fondamentaux pour constituer une véritable entité commune...

Une autre préoccupation que devraient avoir les états membres, c'est connaitre précisément les exigences de la Suisse pour qu'elle accepte de rentrer dans la communauté européenne afin de chercher à tendre petit à petit vers leurs exigences, car il semble particulièrement regrettable que situé au centre de l'Europe, elle n'en fasse pas partie !

### 3.3.6 *Une réglementation internationale à mieux faire respecter*

La protection de l'environnement c'est aussi faire respecter les quotas de pêche (appelés aussi **Totaux Admissibles de Captures (TAC)**) qui sont des limites de quantité de poissons qu'il est permis de capturer pour une espèce donnée, dans une zone géographique précise, pendant une année. Ils sont fixés pour éviter la surpêche et l'extinction de certaines espèces ; c'est aussi interdire la vente et la consommation des ailerons de requins, de la drogue, le commerce des cornes et défense.

👉 L'ONU devrait avoir davantage de pouvoir pour faire respecter plus efficacement les règles communes indispensables au bien-être de tous.

## 3.4 Se méfier des décisions et produits dits durables par les écologistes

La grande mode, lancée par de nombreux écologistes, est l'utilisation systématique des produits naturels ; c'est bien mais ils ne sont pas nécessairement durables. Le meilleur exemple est le bois (en façade, au sol ou en palissade...) ; en réalité, ces produits naturels s'abiment avec le temps beaucoup plus rapidement que les autres matériaux et doivent être remplacés au bout d'un certain temps ; leur « durabilité » est donc plutôt éphémère et finalement très relative : ils ne sont donc pas « durables » !

👉 L'utilisation des minéraux est souvent bien préférable, ils sont tout aussi naturels et eux véritablement plus durable !

Plus généralement, il convient de modérer certaines exigences des écologistes qui ont tendance à se comporter comme des « extrémistes fanatiques » souvent aveuglés par leur doctrine et leur position révolutionnaire en occultant les aspects pratiques et pragmatique des réalités...

Ils peuvent même avoir dans certains cas une influence très négative. En Allemagne, ils se sont farouchement opposés à l'énergie nucléaire et préfèrent les centrales thermiques qui sont beaucoup plus néfastes pour l'environnement. En Europe, ils ont orienté les décisions et les normes sans se soucier des conséquences sur les professionnels : agriculteurs, pêcheurs... alors que c'est avec eux qu'ils devraient prioritairement travailler et négocier. Le résultat devrait être un compromis qui donnerait satisfaction à chacun ; et non des décisions émanant de technocrates derrières leur bureau qui interdisent par exemple arbitrairement :

- ☞ Les pesticides, désherbants et même les désherbants sélectifs sans avoir de solutions de remplacement.
- ☞ L'utilisation des voitures thermiques sans se soucier que les voitures électriques ont leurs limites et que dans certain cas (longues distances) il est totalement impossible de les utiliser...

### 3.5 La gestion des déchets à mieux organiser

#### **3.5.1 L'excès des tris multiples**

A l'origine, tous les déchets et ordures ménagères étaient mis dans un seul container (idée lancée en 1884 par le préfet Eugène Poubelle), ramassé par les éboueurs puis triés dans des centres adaptés (plusieurs petits métiers s'étaient d'ailleurs créés autour...); désormais, le tri sélectif « à la source » (donc chez les particuliers) qui est aujourd'hui rentré en vigueur provoque la multiplication des containers chez eux suivant le type de matière avec pollution visuelle sur les trottoirs, des ramassages spécifiques successifs et alternatifs et une gestion contraignante pour les usagers ! Il avait même été envisagé de trier le verre suivant leur couleur (blanc, vert, opaque...) : un comble et une aberration !



Il semble donc que l'on soit allé aujourd'hui inutilement beaucoup trop loin ; le tri doit de toute façon se faire dans les centres pour compenser les inévitables erreurs et anomalies qui restent nombreuses et qui le seront de plus en plus car ces nouvelles contraintes perturbent et agacent les usagers.

De plus, le nombre de personnes spécialisées (voire expertes) dans la gestion des déchets ne cesse de croître pour la gestion optimisée (et bureaucratique) des centres de tri alors que les « services » offerts au consommateur ne cessent de baisser.

**👉 Ces excès, finalement, desservent totalement la cause et complexifient les collectes, le stockage et le tri à la charge des usagers...c'est, en définitive une baisse du service public sans véritablement de gain économique ou écologique en retour !**

#### **3.5.1 Développer le civisme pour réduire l'abandon des déchets**

Chaque personne prise individuellement est toujours un fervent défenseur de l'environnement, et s'indigne contre tout détritus abandonné par les autres ; pourtant, souvent par manque de civisme et de bon sens, dès que cette personne est seule est seule, c'est parfois la première à jeter les papiers, cigarettes, ordures, bouteille vide, détritus voire de laisser les déjections de leur chien quand ce ne sont pas les siens... alors que dans un espace public, il convient de ne rien abandonner et de tout ramasser !

On peut même s'élever contre les randonneurs qui effectivement ne laissent rien trainer après leur pique-nique, mais qui laissent des mouchoirs papier après leurs besoins pressants ; à certains endroits, ces papiers pullulent et contrairement aux idées reçues, ils ne s'autodétruisent pas rapidement ! (L'usage dans le désert est même de brûler les papiers après les avoir utilisés !...)

Pour lutter contre ce genre d'incivilité, la seule chose à faire est d'éduquer les personnes dès leur plus jeune âge (à la maison, à l'école et par des actes citoyens...) à ne rien laisser dans l'espace public et de sanctionner très sévèrement tout manquement à ces règles (la Suisse, pays particulièrement « propre » peut être un exemple à suivre en la matière !).

On peut d'ailleurs s'étonner que l'expérience acquise par le laisser-aller dans la pollution incontrôlée et démesurée des mers et des rivières (avec le constat des années après de la destruction de la faune et de la flore) n'ait pas servi de leçon et que l'on recommence à jeter inconsidérément dans l'espace toutes sortes d'objets dont on n'a plus l'utilité (étages des fusées, capot, morceaux de satellites...) !...

C'est à la fois de l'inconscience et de l'irresponsabilité... les scientifiques dans ce cas se comportent comme des apprentis sorciers et il conviendrait de leur ouvrir les yeux voire de sanctionner les abus !

### 3.5.2 La profusion excessive des containers et des trajets individuels

La multiplication démesurée et parfois anarchique des containers en libre-service à travers le pays et pas toujours placés à des endroits pertinents et dont l'esthétique laisse plutôt à désirer semblant d'ailleurs « préparer » la suppression progressive et totale du ramassage collectif des ordures, représente en fait une mauvaise bonne idée totalement illogique ; en effet, on promeut en ville les transports en commun pour limiter les transports individuels, mais on multiplie les containers pour que les usagers amènent individuellement avec leur propre véhicule (avec les consommations d'énergie et les dégagements de CO<sub>2</sub> associés, mais aussi avec les salissures du véhicule et de l'usager même) leurs déchets en vue de réduire les collectes générales pourtant beaucoup moins couteuses en énergie et en pollution.



**👉 Une nouvelle prise de conscience sur le nombre croissant et exagéré des containers semble être indispensable à engager à l'échelon national (et non seulement local) ainsi que sur le réel gain de la multiplication des trajets individuels face aux ramassages collectifs uniques !**

### 3.5.3 Réduction des contraintes pour lutter contre les dépôts (industriels) sauvages

Le bon sens serait d'éviter que les déchèteries aient trop de contraintes sectorielles, financières et d'horaires si l'on veut véritablement réduire les dépôts sauvages !

En effet, faire payer les entreprises pour le dépôt de leurs gravats dans les déchèteries et à des horaires contraignants (qui les oblige à faire la queue), les « poussent » naturellement à les déposer n'importe où et finalement à créer des décharges sauvages (simplement pour s'affranchir des contraintes et éviter de payer !) ; c'est d'une banale évidence !

**👉 Il serait au contraire beaucoup plus judicieux de donner aux entreprises une sorte d'« obole » proportionnelle au poids de chaque déchargement dans les déchèteries pour régler définitivement et simplement la question.**

Indépendamment des entreprises, tous les habitants qui ont des décombres ou encombrants à se débarrasser sont également invités à les déposer individuellement (chacun avec sa voiture avec parfois la nécessité d'avoir une remorque) dans les déchetteries de leur secteur (avec inscription préalable et carte d'accès), à des horaires précis (ce qui entraîne parfois de très longues voire interminables files d'attentes dans les tranches d'ouverture) avec en plus l'obligation de choisir le bon container et parfois même d'être refoulé faute de conformité !!

**👉 Pour les particuliers, il semble beaucoup plus logique et rentable qu'un ramassage collectif soit organisé comme par le passé...**

Il n'y aurait ainsi plus aucun dépôt sauvage, plus de pollution visuelle ou olfactive et il ne serait plus nécessaire de payer l'enlèvement de ces décharges sauvages, le nettoyage de ces emplacements souillés, la recherche et la sanction des contrevenants (dont le résultat reste très hypothétique) ... le résultat serait bénéfique pour tous !

### 3.5.4 L'utilité des plateformes d'échanges

Il est souvent regrettable de se séparer d'objets, de meubles, d'électroménagers... pour la simple raison qu'on n'en a plus l'usage, alors qu'ils sont encore en très bon état ; ils partent dans les encombrants ou sont apportés dans les décharges pour destruction.

C'est particulièrement dommage ! ils pourraient tellement rendre service à des personnes qui en ont le besoin et parfois ne peuvent pas les acquérir ! il serait préférable qu'ils soient stockés quelques mois dans des plateformes d'échanges (ou à points de vente collectif) associées aux déchèteries qui permettraient aux éventuels nouveaux acquéreurs de se les procurer à moindre coût.

👉 Ce système particulièrement vertueux aurait le mérite d'éviter le gaspillage, de faire des heureux (le donneur qui se débarrasse et l'acquéreur qui trouve à bon compte ce qu'il cherche) et d'être très positif sur le plan écologique.

### 3.5.5 *La difficile gestion des « déchets verts » des citadins*

En ville ou dans les banlieues, le ramassage des déchets verts se fait avec de plus en plus de contraintes : les déchets verts doivent en effet se limiter et « rentrer » dans des containers, les sacs biodégradables ne sont plus acceptés et les branchages en fagots sont refusés... bref on pousse les personnes ayant un jardin soit à faire eux même le compostage et à avoir des poules (avec les problèmes de voisinage, de garde et d'insalubrité qui en découlent), soit à s'équiper de remorques pour aller vers les déchèteries (avec le problème d'entreposage de la remorque et de la multiplication des déplacements individuels très polluants et des contraintes d'horaires).

👉 Ne peut-on envisager des solutions adaptées à chacun en fonction de ses volumes sachant qu'ils fluctuent en cours d'année...

### 3.6 Relativiser son empreinte carbone

Il semble que l'on a tendance à culpabiliser chaque individu (quand ce n'est pas celui des animaux) sur son mode de vie face aux empreintes carbone dégagées (quantité de Gaz à Effet de Serre émise directement ou indirectement par l'activité humaine ou animale), certes il n'y a pas de petites économies mais en réalité il faut tout relativiser et négliger ce qui est négligeable et plutôt s'attaquer aux vrais gros pollueurs (les grands pays qui ignorent le dérèglement climatique et qui ne font aucun effort pour réduire leur émission de GES) ou ceux qui font la guerre pour envahir des pays voisins et ceux qui lancent des missiles (chaque tir dégageant énormément de GES)...

👉 Il faut donc relativiser le bien fondé des efforts à produire par chacun en hiérarchisant les priorités et en « s'attaquant » réellement aux gros pollueurs.

### 3.7 S'opposer contre les protections visuelles artificielles

De plus en plus d'habitants soucieux de préserver leur intimité placent des panneaux visuels en plastique sur leur grillage pour occulter la vision des passants. Cela a un effet déplorable sur l'environnement et enlaidi les paysages ! De plus, avec le temps, ces panneaux se dégradent, se déchirent ou tombent en lambeaux ce qui enlaidi encore davantage les sites.

👉 Il conviendrait de proscrire leur utilisation et plutôt préconiser des barrières végétales qui sont beaucoup plus esthétiques et naturelles...

### 3.8 La fausse bonne idée de réintroduire des espèces vivantes éradiquées

Les animaux sauvages carnivores qui ont longtemps fait des carnages et ont terrorisé des générations de population, avaient été éradiqués pour que l'on retrouve une certaine sérénité dans nos forêts et nos campagnes ; les écologistes ont souhaité réintroduire ces animaux (loups, ours, ...) pour limiter les populations de cerfs, sangliers, chevreuils... et ainsi éviter la surconsommation de jeunes pousses et protéger la régénération des forêts.

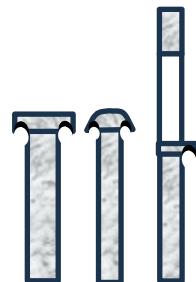
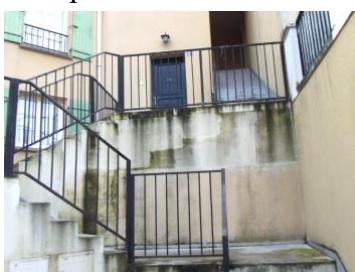
Désormais ces animaux réintroduits recommencent à faire des dégâts auprès des troupeaux... Est-ce vraiment une bonne idée ?

Sachant qu'il suffit d'encourager la chasse ou organiser des battues pour réguler le nombre d'herbivores ou d'omnivores car en plus il est nécessaire d'indemniser les éleveurs... ce qui coûte à la collectivité.

INTÉRÊTS de RÉINTROUER DES LOUPS ET OURS	INCONVÉNIENTS de RÉINTROUER DES LOUPS ET OURS
 Régulation des populations d'herbivores	 Conflits avec l'élevage
 Restauration des écosystèmes	 Acceptabilité sociale
 Biodiversité accrue	 Équilibre difficile
 Résilience climatique	 Politique et symbolique

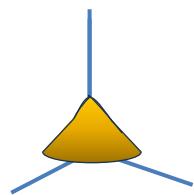
### 3.9 L'utilité des gouttes d'eau dans les constructions

On peut constater sur différents ouvrages que les anciens architectes prévoient dans toutes leurs constructions de bâtiments, l'existence d'une goutte d'eau sur les appuis de fenêtre, le chapeau des murs, le débordement des tuiles ou des carrelages... afin d'éviter le ruissellement et les coulures d'eau sur les façades et murs qui provoquent inévitablement des traces de coulures noires particulièrement inesthétique et se nettoyant difficilement !



👉 Les nouvelles constructions actuelles ne respectent malheureusement pas toujours ces règles de bon sens ce qui est bien regrettable et il conviendrait de rendre obligatoire ces mesures.

A l'extrême inverse, pour éviter que les hommes urines dans les anges de certains bâtiments, on peut mettre des triangles sphériques légèrement surélevé afin que les liquides coulent sur leurs pieds... C'est un moyen très simple et dissuasif.



### 3.10 Gestion optimisée des produits

#### 3.10.1 Réduire les importations étrangères

De plus en plus de produits et matières premières viennent de l'autre bout du monde qui sont à des prix unitaires d'achat beaucoup plus bas que les solutions locales. Cela reste une anomalie mais le prix bas de la main d'œuvre sans barrière douanière en est souvent la cause ; il peut être, dans certains cas, judicieux de profiter ponctuellement et partiellement de cet avantage sans pour autant perdre son savoir-faire et/ou dépendre d'un fournisseur unique. Le bon sens serait de gérer habilement ses fournisseurs et avoir différentes sources d'approvisionnement (au minimum en avoir deux !).

👉 La logique voudrait que l'on applique des surtaxes douanières aux services, matières premières et produits étrangers, afin de rééquilibrer les offres et être plus juste vis à vis des produits locaux (c'est ce que font sans scrupule certains autres pays comme les Etats-Unis !).

Dans le même esprit, il conviendrait d'analyser le bien fondé des voyages réalisés à l'autre bout du monde (pour le travail, le tourisme, les visites...), car un bon nombre de ces voyages pourraient être évités (s'ils ne sont pas absolument indispensables), ce qui serait positif pour la planète.

### **3.10.2 La réduction des emballages pléthoriques et des groupages inadaptés**

On sent qu'il y a une escalade dans les emballages et les suremballages, non seulement le coût du produit de base est marginalisé mais la profusion d'enveloppes (parfois difficile à déballer) contribue à aggraver la pollution de plastiques particulièrement néfaste pour l'environnement.

👉 Pour réduire l'excès des emballages, s'il ne se fait pas naturellement par les fabricants, il faudrait leur imposer de détailler le prix du produit proprement dit, celui du transport et celui de l'emballage que les consommateurs payent. Le produit le plus raisonnable serait nécessairement récompensé !

On peut aussi constater que le packaging n'est pas toujours optimisé : beaucoup trop de produits sont indissociables (un joint caoutchouc périme nécessite le changement de tout le bloc chasse d'eau, un col de cygne celui de toute la robinetterie !...) ou bien regroupés en trop grande quantité alors qu'on en n'a pas forcément l'usage ; c'est pousser à la consommation et cela fait beaucoup de gâchis. C'est encore plus vrai pour les médicaments : les prescriptions médicales définissent des traitements et des quantités limitées dans le temps, alors que les boîtes en contiennent beaucoup plus ; le gâchis est souvent payé par la Sécurité Sociale ce qui contribue à augmenter son déficit...

### **3.10.3 L'inutile déclinaison excessive de certains produits de consommation courante**

Il semble y avoir une grande dérive dans la déclinaison des produits de consommation courante dans les grandes surfaces ; ce sont des rayonnages désormais trop complets qui cachent finalement les éléments de base dont on a besoin : ce sont par exemple les chocolats avec toutes les variétés de pourcentage et de parfum, les différents mélanges de jus de fruits, les jambons qui n'en finissent plus de variétés avec ou sans sel ou sans nitrate, les produits lactés (nous avons l'époque où seuls les yaourts natures existaient et dans lesquels on ajoutait simplement la confiture de son choix !...) il y en a aujourd'hui des rayonnages complets voire plusieurs!...

👉 C'est totalement contraire à l'optimisation des produits, cela encombre les étals et fait perdre du temps à tout le monde...

## **3.11 Favoriser la « restauration rapide » française et à des prix abordables**

Il semble regrettable que dans un pays comme la France, réputé pour sa gastronomie, les plus importantes chaînes de restauration rapide (MacDo, Burger King, KFC, Subway, Domino's Pizza...) soient d'origine américaine, pays qui n'a pourtant pas la réputation de savoir bien manger !

👉 Ne peut-on encourager et favoriser des initiatives dans ce domaine qui utiliseraient les méthodes et le principe de la gestion rapide parfaitement éprouvés, pour promouvoir les petits plats typiques français et qui pourraient être consommés sur place ou à emporter sous différents packagings... mais surtout à des prix abordables !

On peut déplorer que dans les stations de ski, les restaurants sont devenus tellement chers que la plupart des skieurs et surtout ceux en famille nombreuses préfèrent pique-niquer.

En effet, la restauration française à malheureusement tendance à s'orienter de plus en plus vers le haut de gamme, le luxe, voire le snobisme ; alors qu'on recherche souvent à se nourrir en mangeant correctement tout simplement.

Les restaurants de routiers et d'entreprises l'ont bien compris et devraient être encouragés à se développer...

### **3.12 Multiplier les toilettes publiques gratuites**

Certaines villes ont installé des **toilettes publiques payantes**, et c'est à mon sens une profonde erreur car cela incite les personnes n'ayant pas d'argent ou de monnaie, à faire n'importe où ! La gratuité est à la fois un gage de confort et de propreté pour tous, même si cela coûte un peu à la collectivité.

A noter que certains lieux publics comme les gares SNCF ou la RATP ne semblent pas encore prendre conscience de cet état de fait ; l'hygiène et l'odeur finiront vraisemblablement à terme par leur faire entendre raison...

**👉 A partir d'une certaine taille, nos villes et nos villages devraient être par obligation tous équipés de toilettes publiques gratuites et certains bâtiments administratifs devraient également en être équipés.**

On peut constater qu'il y a une évolution des mœurs et des usages pas nécessairement adroits, ce sont les WC qui ne sont plus genrés ! C'est une erreur car on a pu constater depuis des années que les toilettes des femmes étaient en général plus propres que celles des hommes : mélanger les genres n'est pas heureux et correspond à un « snobisme » parfaitement inutile.

### **3.13 S'inspirer davantage des nombreux exemples donnés par la nature**

Au fil du temps, la nature a développé des prouesses d'ingéniosités que ce soit avec la photosynthèse, les différents modes de reproduction des êtres vivants, de locomotion, leur adaptation à la vie terrestre, aérienne et aquatique, aux différents (et ingénieux) procédés :

- moyens de locomotion (saut, reptation, vols, nageoire de dauphin (voir Sté FinX),...),
- communication entre les espèces (gestuelle, chimique, sonore...),
- vie sociale en collectivité (fourmis, abeilles, meutes...),
- différents comportements des uns par rapport aux autres,
- différentes manières qu'ils utilisent pour chasser, se nourrir, se soigner, se protéger...

Certaines substances créées par les êtres vivants ont des propriétés extraordinaires :

- la solidité du fil des vers à soie, des toiles d'araignée (indépendamment de leur architecture géométrique qui est en soit déjà remarquable),
- les coquilles des mollusques (conception, solidité),
- les opercules (conception, solidité) ,
- la cire pour créer les alvéoles des ruches (principe déjà utilisé pour renforcer certains panneaux...),
- les perles (la pureté, la solidité),
- les os (la fabrication, la réparation),
- la bioluminescence (les effets physiologiques),
- les cartilages et autres substances lubrifiantes...

Elles ont toutes des propriétés propres à leur usage qu'il est difficile de reproduire de manière synthétique ; davantage de recherches sur ces sujets devraient être entreprises pour permettre de mieux appréhender leur structure et de s'en inspirer pour différentes applications...

Par ailleurs, nous ne connaissons en réalité qu'un nombre très limité de denrées comestibles, il y en a tant à travers le monde et les océans : les algues et autres protéines peuvent nous offrir beaucoup...

C'est comme les vertus médicinales de certaines plantes ou certains animaux mal connus et encore trop peu exploités...

Par exemple :

- les propriétés cicatrisantes et désinfectantes des plaies grâce aux asticots de diptères,
- le biologiste Frank Zal a découvert les vertus thérapeutiques du ver marin arénicole qui a un pouvoir oxygénant au même titre que les globule rouge du sang et parfaitement compatible avec tous les groupes sanguins !...

👉 Nous devrions analyser beaucoup plus en détails toutes les possibilités et subtilités naturelles offertes par la nature et qui existent sur terre pour nous en inspirer dans la vie courante...

### **3.14 La lutte contre le fléau de la drogue**

Le trafic de drogue est totalement à proscrire, il pollue et neutralise des quartiers entiers de certaines villes et les rend insalubres et dangereux. Il est inadmissible que l'ordre ne puisse être rétabli : si la pègre s'est trop fortement installée (avec des armes de guerre et des embuscades), il convient d'y faire venir l'armé avant que cela ne devienne de véritable guerre de gangs et de guérilla.

En réalité, c'est bien de s'attaquer aux dealers mais insuffisants car dès qu'ils sont arrêtés ils sont aussitôt remplacés par d'autres (ce qui favorise les règlements de compte) ; il faut aussi lutter contre les producteurs de drogue et surtout s'attaquer à la cause de ces trafics c'est-à-dire aux **consommateurs eux-mêmes** : **s'ils disparaissent, les traquants n'ont plus de raison d'être** et chacun retrouvera un métier « normal », certes moins rémunératrice, mais beaucoup plus conventionnel.

En aucun cas il ne faut banaliser la consommation de la drogue même douce, la dépendance au tabac a démontré la grande vulnérabilité des individus ; les campagnes anti-tabac où l'on démontre ses dangers mortels et l'augmentation du coût d'achat témoignent de leur faible impact !

### **3.15 Le harcèlement publicitaire et les arnaques à supprimer**

Après les boîtes aux lettres qui étaient envahies de publicités (souvent inutiles car non lues à cause de leur profusion) et les démarchages en porte à porte qui forçaient la main des habitants (d'où la création d'un délai légal de désistement...), il y a désormais les sollicitations par téléphone, par mails et par textos !...

Bloctel a été créé pour lutter contre ce genre de harcèlement toujours plus nombreux mais reste malheureusement assez inefficace comme d'ailleurs les pénalités encourues par les auteurs de ces procédés car elles ne sont jamais appliquées (faute de pouvoir remonter à la source !).

Cela reste un véritable fléau, car ces sollicitations sont de plus en plus nombreuses (jusqu'à plusieurs fois par jour) et évoluent vers des arnaques toujours plus couteuses, sophistiquées et dangereuses pour les victimes. De même, certains cookies, textos, mails, numéros de téléphone des harceleurs sont impossibles à supprimer.

👉 Une lutte sans merci devrait être engagée par les pouvoirs publics pour le bien-être de tous avec beaucoup plus d'efficacité dans la recherche (avec une implication plus forte des opérateurs téléphoniques (l'anonymat pour la création de lignes devant être à proscrire totalement !)) et des peines beaucoup plus fortes appliquées aux contrevenants.

### **3.16 La nécessaire qualification des accueils téléphoniques**

De plus en plus de services et d'entreprises ont recourt à des accueils téléphoniques automatiques avec reconnaissance de la parole ; malheureusement, elles ne sont pas toutes de qualité irréprochable et suivant les questions posées, on tombe parfois dans des « culs de sac », inextricables, on tourne en boucle ou on est brutalement rejeté ! Cette situation frustrante, exaspère un grand nombre d'utilisateurs et fait perdre beaucoup de temps à une majorité de personnes qui n'obtiennent finalement pas satisfaction ; on peut légitimement se demander s'ils ont été testés par les concepteurs.

**👉 Un service de qualification devrait pouvoir être créé, lequel, après quelques tests, pourrait valider les fonctionnalités et donner un label de qualité ; sachant que dans tous les cas, l'issue finale sans succès devrait être de pouvoir accéder à un « humain » qui pourrait répondre à des questions non prévues ni programmées à l'avance.**

### **3.17 Les nouveaux risques de conflits**

Les armes de dissuasions traditionnelles semblaient jusqu'à ces derniers temps secondaires et leur maintien ou leur croissance démesurée paraissaient un peu superflues face aux nouveaux dangers vitaux, bactériologiques, nucléaires, cyberattaques informatiques, attaques soniques (ondes électromagnétiques de 0,1 à 10 THz de près de 200 Joules) ou autres qui nous menacent.

Nous sommes effectivement assez démunis contre ce type d'agression : il suffit de voir le mal que nous avons eu à « gérer » lors de la dernière épidémie du Covid : l'absence de masques, de vaccins, la difficulté à confiner la population ou à faire respecter certains gestes barrières, ou l'embarra pour acheminer les vaccins par des moyens traditionnels (alors que la spécialité des militaires est précisément de savoir parfaitement gérer tous les problèmes de logistiques) et la complexité à convaincre de faire vacciner la population (alors que c'est un acte civique qui aurait dû être naturel, spontané et même obligatoire (pour éviter les polémiques) !)...

La plupart des personnes n'arrivant pas à comprendre et à admettre que les mesures prises n'étaient pas « contre eux » mais pour leur propre sauvegarde et pour celle des autres ! Il s'agit d'une question d'intérêt général... à faire accepter !

De nouvelles priorités semblent aussi se faire jour, c'est la lutte contre la cyberguerre des virus informatiques ou le risque de désorganisation des GPS qui peuvent totalement paralyser un pays. Mais aussi en touchant les entreprises d'armement, les approvisionnements, l'acheminement des combustibles, des matières premières...

**👉 Donc plutôt que faire « sauter » régulièrement des munitions pour l'entraînement ou pour consommer les réserves établies, il semblerait beaucoup plus judicieux de s'engager plus fortement sur ces nouveaux risques et de mettre davantage de moyens pour la recherche et l'expertise informatique ainsi que sur le développement du programme de satellites géostationnaires européens Galileo (pour avoir notre propre indépendance en matière de localisation) avec leur propre protection.**

### **3.18 L'aberration au XXI siècle de faire encore des guerres conventionnelles**

Cela semble inimaginable qu'au XXI siècle, après que nos différents pays aient connu les précédentes guerres meurtrières, le drame des batailles passées et avoir enduré tant d'atrocités, des hommes d'état puissent encore s'engager dans des conflits de reconquêtes territoriales ou idéologiques...

On aurait pu penser s'être totalement affranchi de ces actes de barbaries et avoir atteint un certain niveau de culture, de bon sens et d'intelligence.

Malheureusement ce n'est pas le cas, et certaines personnes inconscientes, voire démentes y arrivent en conditionnant leur population par une propagande soutenue et en justifiant leurs odieuses actions à des « remises en ordre d'un pays voisin » (ayant pourtant choisi démocratiquement et librement leur liberté), ils se donnent le droit de l'envahir et veulent l'assouvir, voire l'éliminer devant les autres pays « médusés » qui ne peuvent intervenir de peur d'être considéré comme belligérant et subir des réactions (nucléaires) encore plus violentes.

Le plus incroyable de cette funeste opération qui se passe en Ukraine, c'est que le président Poutine ne s'était pas caché de ses intentions, il avait même changé la constitution de la Russie pour se donner le temps de faire ses exactions ; il n'avait même pas été arrêté lors de ses premières invasions.

Il se permet lui d'utiliser des mercenaires pour ses méfaits, d'utiliser des armes voire des troupes de belligérants, d'annoncer de fausses informations, de ne tenir aucun de ses engagements, d'émettre ses propres conditions, de proférer des menaces mettant le monde entier en danger...

Face à ces folies, l'occident ne fournit pas de mercenaires aux Ukrainiens, ne menace ni l'envahisseur ni ses soutiens ; il se limite à aider les attaqués à se défendre et reste muet face aux atrocités, aux crimes de guerre avérés, aux destructions gratuites, aux vols, aux pillages, aux viols, aux mauvais traitements des prisonniers et des civils, aux exodes des populations, à celles monstrueuses des enfants... aux famines organisées.

En fait, V. Poutine désormais considéré comme criminel de guerre et faisant l'objet d'un mandat d'arrêt de la cour pénale internationale (CPI), ne pourra récupérer en cas de succès sur l'Ukraine qu'un champ de ruines, une hostilité des populations conquises et aura totalement dégradée la Russie pour des décennies... ce qui se passe est une totale aberration et on peut craindre de sa part un suicide collectif (comme celui du co-pilote qui avait entraîné son avion avec passagers et équipage pour ne pas mourir tout seul !).

Il n'y a pourtant aucune raison que l'ONU, sur la base des outrances de Poutine et de ses acolytes, ne puisse aussi le menacer, lui définir des limites précises à ne pas dépasser, à défaut de quoi les forces de l'ONU pourraient aussi se donner le droit d'intervenir en protégeant certains lieux névralgiques (comme les centrales nucléaires) ou les couloirs humanitaires et d'acheminement des denrées alimentaires. A noter qu'obtenir une majorité pour chaque décision à l'ONU semblant tellement illusoire et inconcevable, qu'il conviendrait (pour de tels cas d'urgence et d'importance) de revoir les procédures en écartant les pays concernés et les belligérants des votes... A noter que les pays qui aident la Russie pourraient également être accusés de complicité et subir les mêmes sanctions et châtiments.

Une lutte contre la désinformation devrait être initiée par l'ONU ce qui permettrait de rétablir les vérités face aux fausses informations émises par le pouvoir en place ; montrer simplement qu'il vaut mieux adhérer librement à une idéologie (comme le font les pays du nord en rentrant spontanément dans l'OTAN) plutôt que de le faire par intrigue, complot ou par la force (comme c'est ce qui est tenté en Ukraine)...

Les sanctions économiques qui ont été prises sont indispensables mais malheureusement insuffisantes, car d'autres pays aident la Russie à contourner ces sanctions et l'inertie de ce pays est telle que les effets ne se feront sentir que beaucoup plus tard, vraisemblablement quand la guerre sera terminée (alors que les atrocités de la guerre sont actuelles) et la reconstruction de ce pays avec un nouveau gouvernement se fera avec la même inertie et ils auront alors besoin de notre aide... d'où l'intérêt de maintenir des relations et éviter de « trop » les humilier (sans nécessairement le dire !).

Devant les fausses affirmations de la propagande faite en Russie ou ailleurs, il faudrait pourvoir diffuser une contrepropagande en informant la population de ce qui se passe réellement sur le terrain

(une sorte de **Google Information Internationale**), en dénonçant les fausses informations émises par des propos erronés ou par une propagande soutenue, en rappelant par exemple que si la Russie a gagné contre les nazis lors de la dernière guerre mondiale, c'était grâce aux armes que les américains leur ont fournies !...Ou en rappelant aux Américains que ce sont pour la plupart d'anciens Européens (qui ont envahi le pays et exterminé une partie des amérindiens lesquels étaient les véritables habitants d'origine !). L'Europe n'a donc « pas été créé pour nuire aux Etats-Unis » comme l'a affirmé le président D. Trump, mais représente au contraire l'origine même des américains !...

## 4 Les anomalies constatées de la vie courante

### 4.1 Recherche d'une conception raisonnée des matériels et des logiciels

#### 4.1.1 *Le prix prohibitif de certains consommables*

Depuis plusieurs années des efforts ont été faits pour éviter la défaillance ou l'obsolescence programmée de certains appareils (ce principe était en effet auparavant totalement inadmissible !), mais il reste encore beaucoup à faire au niveau de la conception pour permettre le démontage et l'entretien aisés des matériels... car il est souvent privilégié à tort le concept de fabrication face à la fonction réelle et à l'usage qui en est fait. (Les concepteurs utilisent-ils et maintiennent-ils eux-mêmes leurs créations ?)

Par ailleurs, certains produits sont conçus et vendus à un prix raisonnable mais les consommables nécessaires sont à des prix de vente prohibitifs... c'est le cas par exemple des cartouches d'encre ou des recharges de café...

A noter qu'il commence à y avoir des réactions et une opposition à ces abus qui s'installe : des imprimantes avec recharge par bouteilles d'encre (Tank) beaucoup moins onéreuses voient le jour et des recharges de café standard commencent à se trouver.

#### 4.1.2 *La compatibilité nécessaire des versions successives des logiciels*

Les logiciels et applications informatiques sont parfois de conception lourde et non intuitive, cela nécessite des formations coûteuses et lorsque les fonctionnalités sont enfin maîtrisées par les utilisateurs, il y a de nouvelles versions qui apparaissent souvent d'ailleurs incompatibles avec les précédentes et non seulement il convient de tout réapprendre mais certains développements réalisés ne sont plus compatibles avec les anciennes versions... et il faut tout refaire.

👉 Chaque application logicielle devrait répondre obligatoirement à une ergonomie intuitive, avec une arborescence progressive et des mises à jour compatibles avec les anciennes versions.

#### 4.1.3 *Évolution un peu anarchique des normes*

L'évolution des ampoules électriques (avec notamment la suppression des filaments et l'arrivée des leds) devient d'une grande complexité : aucune continuité n'est parfaitement assurée et faute de compatibilité, certains lustres ou appliques doivent être tout simplement remplacés !...ce qui est particulièrement regrettable.

👉 Une plus grande rigueur semble nécessaire dans l'évolution des produits et des équipements.

#### 4.1.4 *Mieux clarifier la différence entre les piles et les accumulateurs*

La distinction entre les ventes de batteries d'accumulateurs rechargeables et celles des petites piles

n'est pas évidente, car même si la dimension et la fourniture de tension électrique sont équivalentes ce sont des produits fondamentalement différents : l'un (accus) se recharge et l'autre (pile) ne doit surtout pas être rechargé car il y a un risque d'explosion !... Les indications sur les emballages devraient être beaucoup plus claires et précises, ce qui n'est pas encore le cas.

Plus généralement, les batteries d'accumulateurs pour les appareils électriques devraient pouvoir être interchangeables entre elles, pour cela elles devraient répondre à des normes très précises et universelles (à définir).

👉 Un cahier des charges du bon usage des matériels, équipements, logiciels, entretien et maintenance devrait être établis et destinés aux concepteurs et aux constructeurs.

#### 4.2 L'affectation anormale des logements sociaux à vie

Les logements sociaux attribués à certaines personnes dans le besoin ou lors de périodes difficiles de leur vie, est un service tout à fait justifié et un soutien indispensable ; en revanche lorsque la situation de ces personnes s'améliore, il semble alors tout à fait normal et légitime que ces aides cessent afin qu'elles puissent bénéficier à d'autres personnes qui sont, elles dans le besoin (et qui en sont privées faute de disponibilité !).

En effet, il semble parfaitement injuste que des personnes totalement « sorties d'affaires » et avec un niveau de vie devenu aisé, bénéficient toujours de cette aide sociale...

#### 4.3 Éviter les offres de services non comparables

De plus en plus d'opérateurs (en télécom, en fourniture d'énergie et autres...) proposent leurs prestations de telle manière qu'elles sont difficilement comparables entre elles.

👉 Il semblerait très utile de pouvoir définir un certain nombre de critères précis auxquels chaque prestataire devrait répondre afin que tout usager puisse comparer en toute objectivité et connaissance de cause, les différentes offres et pouvoir faire le choix de ce qui lui convient le mieux.

#### 4.4 L'inutile et injuste notion de « seuils »

La notion de seuils pour facturer une prestation ou pour définir des tranches d'imposition semble totalement dépassée, inutile et totalement injuste ; en effet, pour un parking lorsqu'on dépasse d'une seconde la tranche horaire concernée, on passe à la tranche suivante avec un montant évidemment beaucoup plus élevé...de même les tranches d'imposition calculées par seuils sont totalement arbitraires, inutiles et désormais totalement injustifiées.

👉 A l'époque de l'informatique, il est tout à fait possible de calculer linéairement les différents montants au plus juste pour une plus grande équité !

Par ailleurs, les parcmètres où l'on doit à l'avance indiquer le temps que l'on réserve et payer en conséquence ne sont pas adaptés à la vie quotidienne, en effet lorsqu'on va chez le médecin ou pour tout autre rendez-vous de durée incertaine, on ne sait pas exactement quand on sera libéré et pour éviter un dépassement on doit payer beaucoup plus cher inutilement. C'est tout à fait anormal, il conviendrait de payer réellement au temps passé, les outils informatiques le permettent parfaitement. Des plateformes internet commencent à proposer ce service sur les smartphone pour rajouter des tranches supplémentaires lorsqu'on dépasse le temps prévu ; cela devrait être généralisé.

Les contrats avec tacite reconduction automatique sont de la même manière injuste car s'ils n'ont pas été dénoncés avant une date limite, ils sont automatiquement reconduits pour une nouvelle durée de

contrat (d'un an voire davantage). Ce sont en particulier les contrats d'assurance, de location, d'abonnements (canal+...) ce sont en fait des « pièges » qui n'ont plus aujourd'hui aucune raison d'être.

 Il conviendrait de supprimer totalement ces pièges car aujourd'hui on dispose de tous les moyens informatiques nécessaires pour supprimer cette anomalie et ces injustices par des actions calculées au temps réels.

#### 4.5 La valse trop fréquente des syndics de copropriété

Les syndics de copropriété, (malgré leur adhésion, pour la plupart d'entre eux, à la déontologie de la FNAIM), ne conservent pas durablement leur professionnalisme ; en effet, ils gèrent souvent parfaitement leur mission au début de leur contrat, puis il y a petit à petit un relâchement et ils ne l'assurent plus correctement ! Ce qui oblige un changement régulier et systématique de syndic...

 Un encadrement plus strict devrait leur être imposé pour maintenir une certaine continuité bénéfique pour tous.

#### 4.6 Optimiser la conception de certains produits d'usage courant

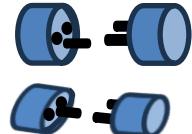
##### 4.6.1 *Faire des paumelles ou gonds de tailles différents*

On s'évertue à faire des paumelles de taille unique et identique pour les volets la conséquence c'est que la mise en place des volets sur les 2, 3 ou 4 gonds est très délicate puisqu'il faut les insérer tous en même temps ! Il suffirait qu'ils aient chacun une longueur différente, on pourrait alors insérer le premier dans le plus long et terminer avec le plus court !...



##### 4.6.2 *Des prises de courant électriques ovales*

Les prises électriques sont en générale rondes, il faut alors la tourner et chercher sur son socle pour pouvoir insérer la prise mâle dans les bons trous des fiches...



Il suffirait que les prises et socles soient ovales pour que les fiches s'emboitent directement d'elle-même.

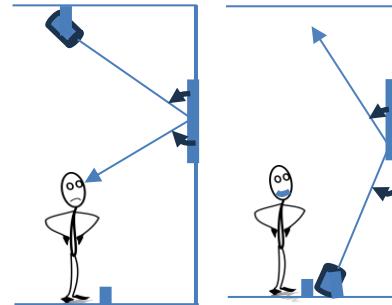
En outre, chaque prise devrait avoir un téton ou un anneau pour pouvoir tirer dessus afin d'éviter que l'on tire sur le fil...

#### 4.7 La présentation optimisée des salons, musées et expositions

Des améliorations peuvent largement être apportées pour le bien être des visiteurs et la tranquillité des gardiens qui sont sans cesse sollicités (souvent pour donner les mêmes informations en boucle), c'est par exemple :

- la présentation des œuvres (peintures ou sculptures) dans les musés ou dans les expositions :
  - les indications sur les œuvres sont parfois beaucoup trop petites et illisibles voire trop basses ou trop éloignées ou même avec des couleurs fades et sans contraste;

- l'éclairage ne met pas suffisamment en valeur les œuvres ou est effectué par le dessus ce qui provoque inévitablement un reflet très désagréable sur les vitres de protection ; un éclairage par le bas permettrait de ne pas être ébloui ! C'est pourtant d'une telle évidence qu'on arrive difficilement à comprendre pourquoi on continue toujours à éclairer les œuvres par le haut !!
- la codification des salles pour se repérer facilement et connaître l'emplacement précis des œuvres...et éviter les mêmes questions répétitives auprès des gardiens.



👉 Une charte de bonne présentation des œuvres devrait être établie pour les musées et les expositions...

A noter que même le Musée du Louvre qui est pourtant le plus grand musée du monde, avec près de 10 millions de visiteurs par an et 2500 employés, a parfois des œuvres imparfaitement présentées...

## 4.8 La recherche d'une télévision de qualité

### 4.8.1 Une publicité judicieuse et non harcelante

Certaines chaînes et émissions de télévision deviennent insupportables à regarder à cause du trop grand nombre de publicité ; le résultat est alors contre-productif car leur excès provoque dans ce cas l'abandon et l'émission n'est plus regardée.

👉 A noter que les publicités devraient respecter certaines règles de déontologie pour éviter l'abrutissement ou le harcèlement récurrent et éviter finalement d'indisposer les usagers (ce qui est exactement le contraire de l'effet désiré !).

Pour éviter ce type de « matraquage », il suffirait de faire payer plus chères les publicités qui sont récurrentes : plus on les reproduit, plus le coût unitaire serait élevé ! une méthode d'autorégulation.

Par ailleurs, les publicités « astucieuses », attrayantes, divertissantes et de bon niveau ne peuvent avoir qu'un effet positif.

### 4.8.2 La gestion des variétés agréables et non stressantes

D'autres émissions, (celles de variétés en particulier) changent de prise de vue toutes les 2 secondes ce qui est très désagréable et il devient impossible de regarder tranquillement un artiste ou un ballet dansant dans son ensemble : c'est d'ailleurs devenu une habitude et une « mode » de faire des séquences de plus en plus courtes qui finalement indisposent le spectateur mais comment le faire comprendre à ceux qui gèrent les émissions ?

👉 Il serait bon de pouvoir corriger cette nouvelle tendance pour le bien-être des artistes et du public.

### 4.8.3 Les journaux télévisés toujours trop longs

Le fait d'avoir des journaux télévisés qui durent en général entre une demi-heure et trois quarts d'heures est une totale aberration car lorsqu'il n'y a aucune nouvelle particulière, les journalistes « sont obligés » de faire « du remplissage » et parfois envoient certains événements qui n'ont aucun intérêt ; lorsqu'il n'y a rien à dire, comme le disait Coluche : il faut savoir se taire !

👉 Certaines chaînes d'information réitèrent un même événement en boucle donnant l'impression qu'il y en a eu plusieurs et martèlent le fait divers ce qui peut être dangereux car

Marc Emonet	<b>Recueil d'analyses, de réflexions et de propositions d'actions logiques et de bon sens</b>	Noisy le Roi, le 20/08/2025
-------------	---	--------------------------------

mal interprété.

#### **4.8.4 Le « harcèlement » des informations météorologiques**

La météo de son côté prend désormais une place prépondérante et totalement superflue (durant plusieurs minutes avant et après chaque journal télévisé !) : une carte claire présentant l'évolution de la situation avec des pictogramme bien faits serait largement suffisante car chacun verrait instantanément la région qui le concerne.

Les journalistes devraient en outre rester beaucoup plus prudent dans les annonces qu'ils font (et ne pas affirmer avec certitude (sans utiliser le « conditionnel ») ce qui va arriver le lendemain comme dans les 8 prochains jours !) car essentiellement basés sur des statistiques et des probabilités, la météo n'est pas une science exacte : il n'y a aucune garantie absolue sur ce qu'ils annoncent et plus les prévisions sont lointaines, plus les incertitudes sont grandes. A noter qu'en cas d'erreur, ils se gardent bien de le reconnaître et de s'excuser...

#### **4.8.5 La qualité des bons animateurs**

Au niveau des journalistes animateurs de débats, les bons interviewers sont ceux qui posent des questions pertinentes mais surtout ceux qui savent écouter les réponses ; il y en a tant qui commencent à reposer une question avant même que leur interlocuteur ait terminé de répondre à la précédente ou qui coupent de manière irrespectueuse le cours d'une démonstration ou d'un raisonnement !

Par ailleurs dans les débats, le bon animateur est celui qui fait parler tous les participants et surtout qui évite les conflits pour empêcher que les interlocuteurs parlent tous ensemble et ne s'écoulent même plus entre eux, cela devient désagréable, insupportable et parfaitement inaudible pour le public.

👉 Il semble donc nécessaire et particulièrement utile de définir des règles précises de qualité de production audiovisuelle pour le bien-être de tous.

#### **4.8.6 Le bon niveau des éditorialistes**

On voit de plus en plus d'éditorialistes et « d'essayistes » interviewés qui se permettent de porter des jugements sur les positions prises par différents hommes politiques ou sur les décisions prises par le gouvernement ; on peut véritablement s'interroger sur leur réelle compétence et « capacité » à pouvoir juger car il semble qu'ils n'aient eux même jamais fait opérationnellement leurs preuves sur le terrain !

👉 Leur demander un peu de décence, d'humilité et de réserves permettrait de leur donner plus de crédit...

#### **4.8.7 Éviter trop de violence sur l'audiovisuel**

Sans vouloir censurer les programmes ou être trop directifs, les émissions, films, séries devraient éviter trop de violence et d'atrocités (il y en a suffisamment dans la vie courante) car c'est les « banaliser » et mettre le niveau moyen de la normalité à un seuil dangereux et irresponsable.

L'exemple le plus frappant ce sont les films américains (malheureusement trop fréquent) qui font trop souvent l'éloge de la violence et de la brutalité. La conséquence évidente c'est le nombre de meurtres et d'attentats perpétrés gratuitement et sans raison sur leur territoire.

👉 Il semblerait bien préférable de privilégier les intrigues astucieuses, les aventures originales, les péripéties sentimentales, la découverte...

De même de nombreux jeux vidéo promeuvent les attaques, les guerres, les meurtres... on tire sur des cibles, sur des guerriers, sur des humains avec des éclaboussures de sang qui sont, grâce aux progrès de la technologie, de plus en plus réaliste... c'est encore standardiser la brutalité dans des jeux ludiques. Il serait préférable de réduire ces brutalités et réorienter les finalités.

## 4.9 La santé publique

### 4.9.1 *La maîtrise des cartes vitales*

Il y a 58,3 millions de cartes Vitale en circulation en France pour moins de 55 millions de bénéficiaires, la différence correspond aux cartes dites "surnuméraires" c'est-à-dire des cartes faites en double ou en triple (suite à des vols ou de fausses déclarations). Ce qui provoque un déficit considérable de la sécurité sociale en remboursements injustifiés...

👉 Le fait d'intégrer une photo, permet de mieux identifier la personne concernée mais une gestion individuelle de chaque carte (comme celle faite pour une carte bancaire) permettrait de supprimer la validité des doublons.

👉 En outre, il est techniquement possible d'intégrer dans la puce des informations relatives aux patients (données de santé, résultats d'analyses, radios...) afin de mieux gérer les documents et leurs transferts.

### 4.9.2 *La contrainte anormale des médicaments génériques*

En fonction des maladies, les médecins prescrivent des remèdes à leurs patients mais les pharmaciens systématiquement délivrent des produits génériques (ceux-ci possèdent en général la molécule active de base mais ont également des excipients qui peuvent incommoder et être néfastes pour le malade !) sans en avertir les patients, cette façon de procéder (en douce), même si elle est justifiée sur le plan économique, est tout à fait anormale, critiquable et peut même être dangereuse.

### 4.9.3 *La regrettable suppression des remboursements de l'homéopathie*

Il semble que la décision d'abandonner le remboursement des frais homéopathiques ait été prise un peu hâtivement, en effet même si les effets positifs n'ont pas été véritablement démontrés scientifiquement, le fait qu'ils répondent à une réelle « demande » des patients (par effet placebo ou autre) et qu'ils permettent la réduction des consommations de médicaments conventionnels allopathiques est un incontestable avantage !

Sachant par ailleurs que la science n'arrive pas à expliquer tous les phénomènes (médecine anthroposophique, radiesthésie, sourcier, transmissions de pensée, ...), il faut dans certains cas rester modeste et humble vis-à-vis de ce qu'on ne connaît pas et s'appuyer dans ce cas sur des résultats.

### 4.9.4 *Les marges bénéficiaires anormales de certains services sociaux*

On a du mal à admettre que certains organismes sociaux du secteur privé comme les mutuelles de santé, les maisons de retraite, les cliniques et même les assurances, aient pour objectif principal de faire des bénéfices ! car s'ils en réalisent, c'est fatallement au détriment du service rendu ou sur le dos de leurs clients-adhérents-patients... ce qui peut même engendrer dans certains cas de la maltraitance ou des réductions significatives de prestation. L'objectif de leur gestion, devrait être au contraire l'atteinte de l'équilibre financier !

A noter que le nombre pléthorique de mutuelles de santé (y compris celles issues du secteur bancaire) et surtout « l'agressivité » de leur campagne de publicité (sollicitations presque quotidiennes !...)

prouve indiscutablement que c'est un secteur anormalement « porteur » et très (voire trop) rémunérateur qui est donc très recherché par les investisseurs, ce qui est une grave anomalie !

**👉 Si ces différents organismes ne peuvent pas être tous publics ; des objectifs d'équilibre financier devraient au moins leur être imposés avec des contrôles sérieux réalisés par des services de l'état.**

En outre il convient de remarquer que ces organismes passent la plupart de leurs temps (comme les assureurs) à expliquer les clauses qui leur permet de ne pas procéder aux remboursements (il y a souvent une exception dans leurs statuts qui le leur permet !)

#### 4.9.5 *Le remboursement trop alambiqué des soins*

Le remboursement des soins, traitements, consultations, analyses, prothèses... est d'une complexité inimaginable : comment est-on arrivé à créer un système aussi lourd et complexe avec ses pourcentages, ses exceptions, ses plafonds, ses codes... les personnes qui gèrent ces comptes doivent être des spécialistes de très haut niveau ! Et pour les patients c'est un véritable parcours du combattant déprimant, en particulier lorsqu'il s'agit de contrôler les remboursements de la sécurité sociale avec tous les codes établis, ceux des mutuelles et enfin ceux des surcomplémentaires (lorsqu'il y en a...). Chacun ayant un classement et une présentation différente : c'est un véritable casse-tête, inutile, totalement stérile et peu enrichissant intellectuellement.

Pourtant, si la codification des fichiers de remboursement des soins était basée sur une présentation inversée des dates de soins (exemple 20231204 pour le 4/12/2023), le tri des données et des fichiers pourrait se faire automatiquement et les rapprochements entre les différents remboursements de la Sécurité Sociale avec ceux des mutuelles pour obtenir ceux des surcomplémentaires, en seraient facilités. En outre, des tableaux de présentation uniformes et cohérents (du type tableau standard) permettrait aussi de simplifier les calculs et les contrôles.

Pour répondre aux demandes croissantes de remboursements et éviter les fraudes et certains abus, on a fini par créer une véritable « usine à gaz », **ne pourrait-on au contraire chercher à simplifier les procédures et même regrouper les différents organismes de remboursements, voire faire des déductions à la source : de nombreuses économies pourraient alors être ainsi réalisées pour le bien-être de tous !... et employer les énergies potentielles à d'autres tâches et à des solutions plus pertinentes...**

#### 4.9.6 *Éviter la saturation des services d'urgence*

Le nombre de médecin ayant fortement diminué sur tout le territoire ces dernières années, les besoins de soins et de consultation s'orientent tout naturellement vers les service d'« urgences » ce qui encombre évidemment ces services et empêche de traiter les véritables situations d'urgence et ce qui provoque une insatisfaction des patients et un stress parfaitement légitime des soignants.

**👉 Il semble indispensable de transformer ces « urgences » en « service d'accueil médical » avec une branche de « permanents » disponibles et une branche « véritablement d'urgence » !**

A noter que l'accueil téléphonique a un rôle fondamental à jouer ; effet, c'est à ce niveau que doivent être détectées les véritables situations et les bonnes orientations à prendre.

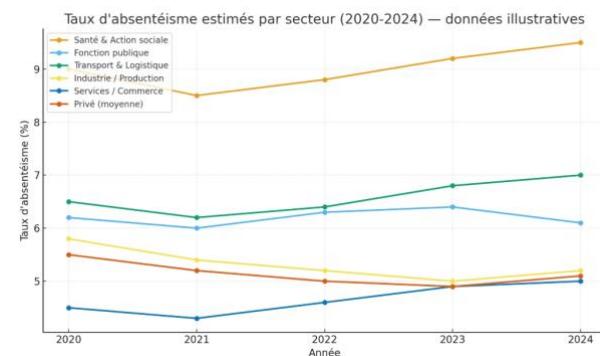
En aucun cas une machine avec reconnaissance de la parole ne doit être utilisée : il faut absolument un humain ayant une qualification suffisante et un niveau d'écoute adapté.

#### 4.9.7 La lutte contre l'utilisation abusives des avantages sociaux

Pour une meilleure protection des travailleurs, il a été instauré différents avantages sociaux dont le remboursement des frais de santé, les arrêts maladie, maternité, allocations familiales, chômage, vieillesse, invalidité... Ceci dans le but d'apporter un soutien légitime aux familles en cas de difficulté ; malheureusement certaines personnes cherchent à profiter du système en détournant la réglementation. C'est ce qui explique en partie les pertes énormes (entre 10 et 23 Md€) de la Sécurité Sociale.

Il convient de lutter efficacement contre ces dérives et contre ceux qui abusent de ces aides parfois injustifiées, en faisant des contrôles plus systématiques et en sanctionnant plus sévèrement les contrevenants.

Un moyen pour mesurer une de ces dérives comme l'absenteïsme (dont 80% est lié aux arrêts malades lesquels sont parfois donnés par des médecins complaisants !) serait d'imposer systématiquement un double contrôle.



A noter, bien que l'écart se soit réduit en 2023, l'absenteïsme dans le secteur public (absences des titulaires 28,6 j/an, des contractuels 10,6 j/an) reste globalement plus important que dans le secteur privé (absences 11,7 j/an)

#### 4.9.8 L'erreur de parler d'un âge unique de départ à la retraite

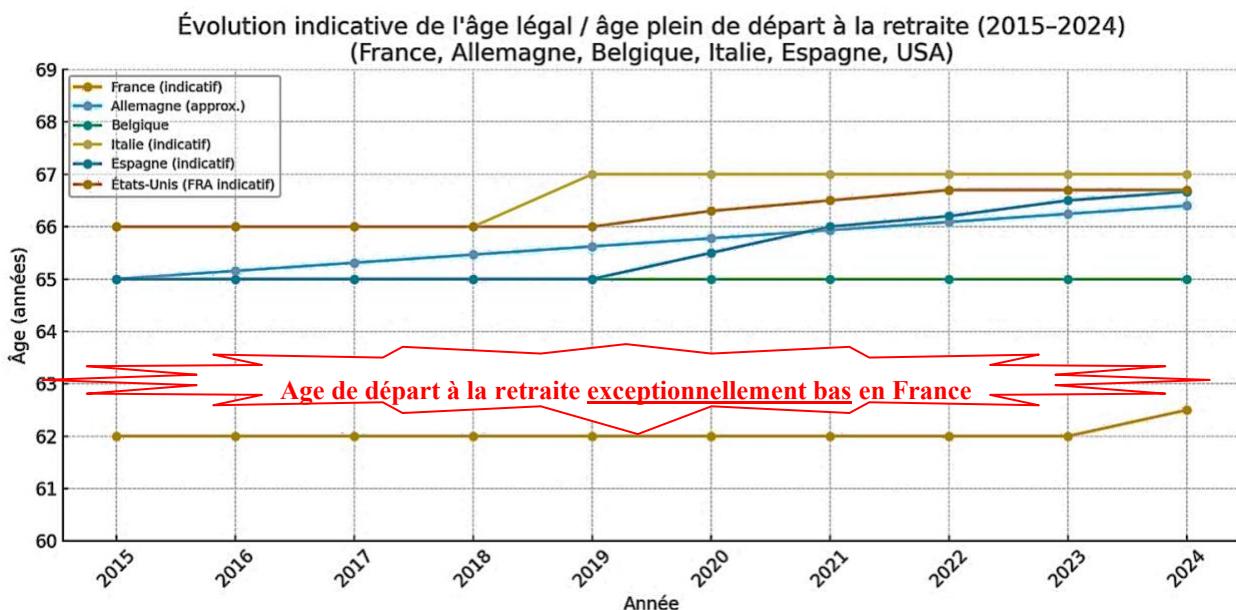
Sans chercher à défendre les régimes spéciaux (qui sont injustes et à supprimer car ils ont souvent été obtenus par des grèves syndicales sur des secteurs névralgiques (transport, dockers, enseignement...) ou dévoyés par une généralisation des métiers difficiles à tout un secteur d'activité dont certains membres ne sont pas concernés), il est incontestable que certains métiers sont beaucoup plus pénibles que d'autre (soit physiquement, soit nerveusement, soit exercé dans un milieu difficile, insalubre, dangereux...) ; définir un âge unique de départ à la retraite comme objectif commun et général n'a en réalité pas véritablement de sens.

Il est également incontestable que l'équilibre de notre modèle par répartition nécessite, compte tenu de la démographie actuelle, de travailler davantage !

Tout opposant à ces éléments de base factuels, fait preuve d'une véritable mauvaise foi ; les partis politiques ou les syndicats assènent à longueur de temps et de campagnes électorales que ceux qui ont commencé à travailler jeunes et dans des métiers pénibles ne sont plus en état de prendre leur retraite à 65 ans ; c'est évident, indiscutable et ce n'est pas du tout ce qui est envisagé.

Mettre en avant de telles argumentations globalisées, c'est fausser la vérité, « manipuler » la population et l'orienter vers des solutions qui font certes plaisirs (à entendre) en proposant pour tous une retraite à 64, 62, voire 60 ans... mais c'est une utopie et totalement impossible à tenir.

D'ailleurs il suffit de voir ce qui se passe dans les autres pays démocratiques (sachant que les pays totalitaires ne sont pas une référence !).



Il me semblerait beaucoup plus judicieux que les partenaires sociaux dans les différentes filières professionnelles définissent avec l'état et le patronat (dans le cadre de chaque convention collective par métier et en fonction de sa propre pénibilité), un âge moyen admissible correspondant à un nombre de cotisation suffisante (les quarante annuités) pour atteindre un taux plein avec possibilité suivant l'intéressé :

- soit de partir avant la date officielle, moyennant une légère décote sur sa pension,
- soit de partir après pour bénéficier d'une surcote sur sa pension (puisque il aurait cotisé plus longtemps !);

Il y a en effet certaines personnes qui aiment leur travail, ne sont pas fatigués, n'ont pas envie de s'arrêter et font leur travail par intérêt, par passion ou par devoir (médecins, artisans, chefs d'entreprise) et souhaitent continuer à travailler !... **Pourquoi les empêcher ?**

A noter que pour certains métiers difficiles à exercer à un certain âge, les tâches à accomplir devraient pouvoir être aménagée progressivement pour les orienter vers la transmission de leur savoir-faire, la supervision, le conseil, l'audit, ou vers des activités administratives...

👉 De cette manière il n'y aurait plus un âge objectif unique (ou « pivot » tant contesté) mais une moyenne statistique calculée en fonction du bon vouloir de chacun et du secteur concerné ; et il semble indispensable sur ce sujet de se coordonner avec les autres pays européens pour avoir des règles sociales communes (et permettre de mieux faire adhérer les plus récalcitrants).

#### 4.10 Les questions sociétales majeures

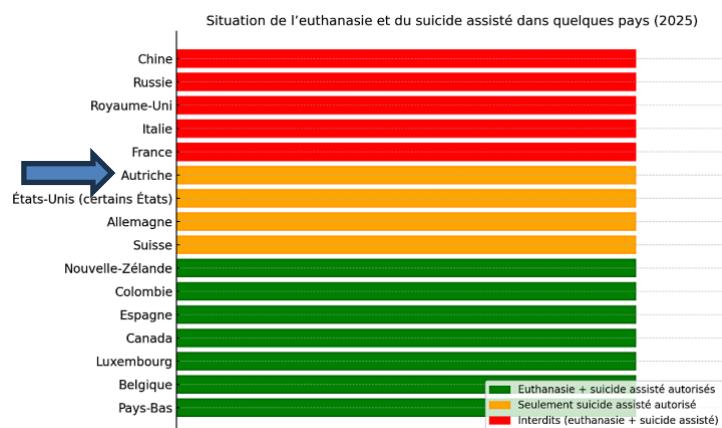
##### 4.10.1 *L'utilité de l'avortement*

Pour éviter l'abandon d'enfants (comme cela se faisait par le passé dans les hospices) pour les enfants non désirés ou suite à des violences, la légalisation de l'avortement a été incontestablement un progrès ; mais dans le cas où des anomalies sont détectées sur le fœtus, il faut faire en sorte que la religion accepte et autorise l'avortement car l'arrivée d'un handicapé est un drame et un bouleversement pour l'ensemble de la famille, pour la collectivité, pour toute une génération et pose de nombreux problèmes d'insertion tout au long de sa vie.

**Mais en aucun cas l'avortement ne doit être considéré comme un moyen de contraception !**

#### 4.10.2 L'euthanasie et l'aide à la fin de vie,

Chacun devrait être libre de pouvoir choisir sa mort, en particulier dans le cas de maladies douloureuses et incurables ; ceci doit évidemment pouvoir se faire dans un cadre bien précis, avec l'accord réitéré de la personne concernée et avec l'aval de sa famille ; en cas de désaccord entre eux, une commission déontologique ad hoc devrait pouvoir être créée.



👉 Les médecins qui recherchent normalement et par nature le bien-être de leurs patients devraient dans ce cas pouvoir être soutenus et absous en cas de problème (après enquête).

#### 4.10.3 La lutte contre l'homophobie

La nature a créé des exceptions : les LGBT (Lesbiennes, Gays, Bisexuelles et Transgenres), c'est leur nature et il faut savoir l'accepter et les respecter ; en revanche, il semble regrettable de vouloir normaliser et banaliser ces particularités de la nature ; d'ailleurs plus on en parle et plus on met ces exceptions au-devant de la scène, plus on suscite des réactions d'opposition, de rejet et de contestation qui finalement deviennent condamnables lorsqu'elles sont intolérantes et agressives.

Les contrats PACS auraient pu être améliorés pour offrir de réelles protections aux couples homosexuels sans arriver au « mariage pour tous » qui correspond universellement et depuis son origine à la célébration d'une union entre un homme et une femme dans le but fonder une famille en vue de (naturellement) procréer. La contractualisation du mariage pour tous a stimulé arbitrairement et inutilement les oppositions entre les clans qui sont favorables et ceux qui s'y opposent...

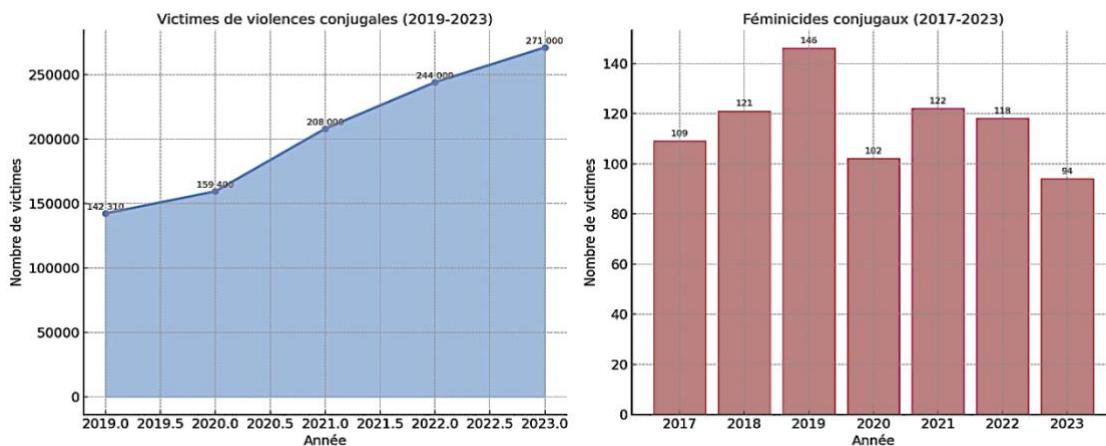
#### 4.10.4 Vers une Procréation Médicalement Assistée ciblée

La PMA se conçoit parfaitement pour les couples ayant des difficultés à avoir des enfants, elle s'admet plus difficilement pour des couples homosexuels de femmes et encore moins lorsque ce sont des couples d'hommes : c'est en effet aller sciemment à l'encontre de ce que la nature a prévu (ou pas prévu) et c'est s'opposer à ce qu'elle a décidé et programmé !

👉 Tous les enfants ont un besoin naturel d'une maman et d'un papa !

#### 4.10.5 Chercher à réduire les conflits conjugaux

Les violences conjugales continuent à croître régulièrement même si les féminicides conjugaux baissent légèrement en France...



Toute violence conjugale est à réprimer, c'est un acte abject qu'il convient absolument de condamner ; mais sans vouloir chercher des explications ou des excuses, il conviendrait malgré tout d'analyser le comportement de certaines femmes qui ont parfois une agressivité verbale acérée et débordante ainsi qu'une logique propre et des méthodes de harcèlement qui finissent par susciter la violence auprès d'hommes peut-être moins éloquent et qui par manque d'arguments finissent par être déstabilisés voire désarçonnés et deviennent malgré eux violents !

Est-ce le désir de s'affirmer ou d'exister face à leur conjoint vieillissant ou est-ce un élan physiologique qui motive leur pulsion et le besoin incommensurable de le critiquer et de l'invectiver ? Cela restera un mystère...

La prise de conscience de leur propre virulence, agressivité et prédisposition à aiguillonner leur compagnon, permettrait sans doire de réduire le passage à l'acte des personnes qui ne sont pas naturellement violentes et qui peuvent perdre dans certains cas extrêmes leurs moyens ! Ceci dit sans vouloir prendre la défense de ces personnes qui doivent dans tous les cas arriver à se maîtriser et à conserver le contrôle d'eux même ; (sachant qu'il existe aussi des hommes violents par nature pour lesquels leur comportement brutal est impardonnable !)

👉 Une solution qui pourrait être utile, c'est la mise en place dans chaque mairie d'un « médiateur familial » dont la mission serait, lorsqu'il serait sollicité, de chercher à apaiser les tensions entre les couples ; il pourrait même, dans certains cas, intervenir lorsque les parents n'arrivent plus à « maîtriser » leurs propres enfants ; pour éviter ainsi le développement incontrôlé d'une certaine délinquance...

A noter que ce rôle était dans le passé souvent relégué aux hommes d'église ! pourtant, comment peut-on sérieusement donner des conseils sur la vie de famille sans en avoir soi-même ? L'autorisation du mariage des prêtres permettrait d'ailleurs de réduire certains scandales liés à leur célibat...

#### 4.10.6 Lutter contre les dérives incontrôlées des réseaux sociaux

L'existence et le développement des réseaux sociaux est un inévitable signe des temps et semble inéluctable, mais leur utilisation anonyme et incontrôlée devient particulièrement dangereuse car elle permet aux personnes d'échanger n'importe quoi sans retenues et de déverser, pour certains, des tissus de haine et d'incitation à la violence...

Ce qui est regrettable c'est que certaines réflexions ou idées pourtant constructives et positives émises suscitent aussitôt un déferlement de contradicteurs qui se donnent l'impression d'exister en

s'opposant systématiquement à tout ce qui est émis. Ces réseaux sociaux deviennent donc des exutoires au lieu d'être au contraire des plateformes d'échanges enrichissants, utiles et constructifs pour le progrès de tous.

Par ailleurs, ils sont aussi le support de diffusions de Fakes News ou de harcèlement particulièrement dangereux pour les personnes fragiles, crédules et/ou un peu naïves et pour lesquels les auteurs devraient être recherchés et sévèrement réprimés car il est inadmissible de pouvoir lancer de fausses informations ou des messages de haine qui peuvent avoir des conséquences désastreuses.

On peut malheureusement constater que dans certains pays totalitaires, des vérités simplement dévoilées peuvent être sanctionnées par 15 ans de prisons !! Chez nous, dans les pays démocratiques, tout circule même les pires choses sans réaction et sans aucune sanction ; il y a vraisemblablement un juste milieu à trouver...

**👉 Une charte de fonctionnement et d'utilisation des réseaux sociaux devrait pouvoir être instituée avec suppression de l'anonymat pour éviter qu'il existe de telles dérives...**

#### 4.10.7 Cause animale à mieux protéger

Il semble anormal qu'à notre époque et compte tenu du niveau intellectuel auquel nous sommes parvenu, on puisse encore maltraiter les animaux que ce soit en les abandonnant au bord de la route, en les brutalisant « gratuitement » ou pour se « défouler », en les faisant souffrir par des sévices ou des jeux barbares (corrida avec picador, banderilles puis avec mise à mort publique), en les tuant sans les étourdir (pour des justifications dites religieuses !...) ; ce sont des pratiques stupides, d'un autre temps, totalement dépassées qu'il conviendrait d'interdire au plus vite.

**👉 Pour y parvenir, il conviendrait d'établir des niveaux de maltraitance et d'appliquer des sanctions proportionnées à ces niveaux de maltraitance.**

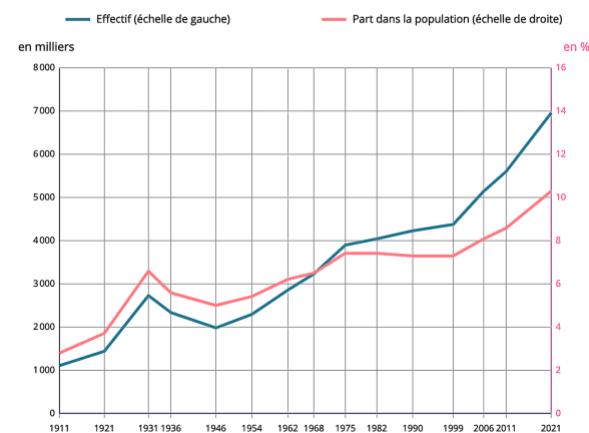
#### 4.10.8 Assurer la maîtrise d'une immigration choisie

L'immigration est une réelle opportunité pour un pays qui a besoin de sang neuf, elle permet d'apporter de la main d'œuvre, des compétences, une richesse culturelle et une diversité dans la population, mais elle doit rester limitée, raisonnée et contrôlée pour pouvoir être parfaitement assimilée.

La France est une terre d'asile certes, mais elle ne peut en effet pas recevoir toute la misère du monde, sachant que nos organisations, structures, avantages sociaux sont établies suivant nos propres règles et coutumes ; il serait beaucoup plus judicieux et efficace d'aider les pays pauvres à s'organiser chez eux, à se structurer, à utiliser leurs propres richesses, leur main d'œuvre locale plutôt qu'accueillir leur ressortissant en laissant leur pays d'origine dans la pauvreté.

Des associations de solidarités internationales comme Électriciens Sans Frontières (ESF) participent activement à cette mission de soutien en installant des générateurs d'électricité dans les pays qui en sont dépourvus pour assurer un minimum vital : l'accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, au développement économique local (ce qui permet de créer quelques emplois locaux évitant ainsi l'immigration vers les pays industrialisés) ...

Figure 1 – Effectif des immigrés et part dans la population depuis 1911



mais cela reste encore trop modeste ! A noter qu'il existe d'autres organisations du même type qu'il conviendrait de regrouper pour mettre en commun leurs moyens et améliorer leur efficacité.

👉 Plus généralement, il conviendrait aux pays industrialisés de s'entendre pour envoyer :

- des « spécialistes en organisation » pour permettre de structurer ces pays défavorisés dans tous les domaines sachant qu'ils sont souvent privés de structures étatiques intégrées, de procédures éprouvées et de méthodes de gestion efficaces (la corruption étant souvent un frein au développement naturel d'un pays),
- quelques industriels qui trouveraient de la main d'œuvre locale à un coût intéressant assurant du même coup un développement économique local (chacun y trouvant un intérêt)

Cela semble être le seul moyen efficace et durable pour freiner l'immigration intensive, incontrôlée et non désiré qu'il est particulièrement difficile de maîtriser, de contenir et/ou de renvoyer !

Et cela permettrait d'éviter les naufrages de migrants qui prennent des risques inconsidérés de prendre la mer (souvent même sans savoir nager !) pour faire des traversées en espérant une vie meilleure (qui en plus n'est pas garantie !).

A noter que du même coup, les partis politiques extrémistes verront aussi leur raison d'être et leur motivation largement baisser !...

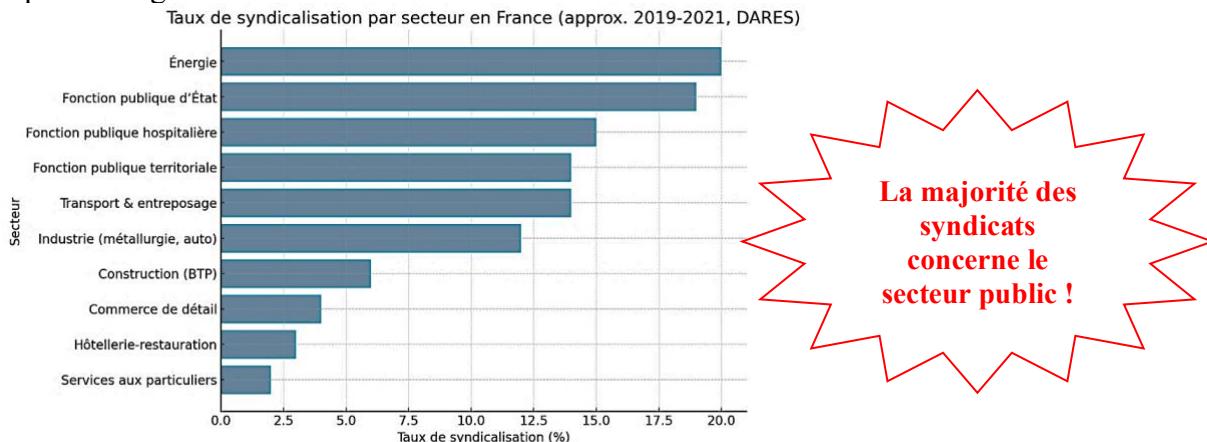
#### 4.11 Le rôle devenu pervers de certains syndicats professionnels

Les corporations ou coalitions professionnelles étaient interdites et même réprimées jusqu'en 1884 ; à partir de cette date (suite à la loi Waldeck-Rousseau) les syndicats professionnels ont été autorisés, pour défendre les intérêts des travailleurs et assouplir leurs conditions de travail (qui en avait bien besoin).

Les principaux secteurs concernés par les syndicats sont en général ceux où le travail est collectif et/ou fortement encadré par l'État ; à savoir :

- **Secteur public** (administration, éducation, santé, police, poste, transport public)
- **Industries lourdes et réseaux** (énergie, mines, sidérurgie, chemin de fer)
- **Transport et logistique** (rail, maritime, aérien)

Le pourcentage suivant les différents secteurs est le suivant :



Les employés français sont d'une manière générale moyennement syndiqués par rapport aux autres pays ; seul le secteur public est largement (et anormalement) représenté où la garantie de l'emploi est assurée et souvent les jours de grèves sont remboursés :

Pays/Modèle	Taux de syndicalisation moyen	Influence politique et économique	Rôle et caractéristiques clés
France	<10%	Forte, mais moins institutionnalisée	Pouvoir de négociation légal étendu et capacité à mobiliser lors des mouvements sociaux.
États-Unis	<10%	Faible et en déclin	Influence principalement limitée aux négociations d'entreprises
Allemagne	<17%	Forte et institutionnalisée	Influence par la cogestion (Mitbestimmung), où les syndicats siègent dans les conseils des entreprises. Négociations de branche importantes.
Scandinavie (Suède, Danemark)	> 60%	Très forte	Partenaires sociaux clés dans les négociations nationales. Gèrent souvent des prestations sociales. État peu interventionniste.

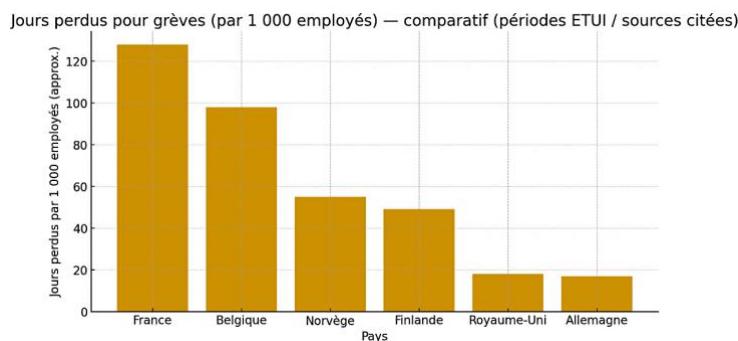
Mais malheureusement ; on s'aperçoit que la plupart des syndicats français sont systématiquement contre toute proposition émise par le patronat ; ils ont un a priori toujours négatif et une suspicion de principe. Ce que ces syndicats recherchent c'est à obtenir un maximum d'avantages et pouvoir profiter au maximum de l'entreprise (et donc du « patron » qui est ciblé, c'est pourtant le véritable créateur d'emplois !) même si c'est au détriment de la compétitivité et de la survie de l'entreprise.

L'exemple de Manufrance illustre parfaitement ce danger : après avoir subi de multiples grèves successives, l'entreprise a dû déposer le bilan et fermer définitivement ses portes. Cette issue dramatique devrait servir d'avertissement, en particulier pour les syndicats et travailleurs de secteurs sensibles comme la SNCM, les chantiers navals ou les docks : à force de pousser trop loin les revendications, on risque d'obtenir l'inverse de ce que l'on souhaite... perdre son entreprise, donc son emploi ! Avec tous les drames sociaux qui en découlent...

Le plus fort moyen de pression des syndicats pour exprimer leur revendication : c'est la grève ! Elle est utilisée sans mesure, ni réserve, quitte à pénaliser les usagers et d'autres travailleurs des autres secteurs professionnels en les mettant parfois dans des situations inextricables... mais ce n'est pas leur problème ! De plus, l'annonce de ces grèves « stimule » ceux qui veulent en découdre avec les forces de l'ordre ce qui engendre des dégradations sur le bien public (mobiliers urbains) ou privé (commerces)...

Les exemples sont légion : les grèves dans le transport qui se font prioritairement durant les périodes de départs en congés (que ce soit à la SNCF ou la RATP ou chez les aiguilleurs du ciel lesquels ont pourtant des conditions de travail exceptionnelles tenant compte de la pénibilité de leur fonction).

La France a malheureusement acquis la réputation d'être « championne » en termes de grèves ; en



effet, si l'on compare les jours perdus pour grève par 1000 employés en 2023 face aux autres pays d'Europe cela se confirme :

Au fil du temps, les syndicats français ont accumulé un pouvoir considérable. Mais au lieu de rechercher un compromis avec le patronat pour trouver des solutions constructives – comme c'est le cas en Allemagne, où la concertation est bien plus développée et où les syndicats, pourtant plus nombreux, travaillent réellement à améliorer les conditions de travail – en France, ils adoptent trop souvent une posture de blocage. Ils peinent à reconnaître (ou refusent d'admettre) les contraintes liées à la gestion des entreprises, aux pressions concurrentielles et à la compétition internationale.

Leur présence dans les conseils d'administration, leur rôle dans la gestion de la formation professionnelle (qui brasse des sommes considérables), ainsi que leur influence sur certains financements politiques, leur donnent sans doute un pouvoir disproportionné. Ce sont des responsabilités importantes, qui nécessiteraient des compétences réelles en gestion et une volonté constructive – deux qualités qui ne sont pas toujours au rendez-vous.

👉 Une étude approfondie sur les moyens de limiter l'impact des grèves intempestives mériterait d'être menée. Une piste pourrait consister à instaurer une « prime de présence et de continuité de service », automatiquement supprimée en cas d'arrêt de travail.

Ce système a déjà fait ses preuves, notamment chez JC Decaux : la moindre éraflure sur un véhicule entraînait la perte immédiate de la prime mensuelle (du fait ou non de son conducteur), garantissant ainsi une flotte toujours impeccable

## 4.12 Une fiscalité plus juste pour tous

### 4.12.1 *Le luxe ostentatoire à mieux contrôler*

De nombreux magasins ou galeries d'art proposent des produits rares voire uniques à des prix très élevés ; il convient de s'assurer de la provenance de ces pièces afin d'éviter les trafics de produits volés ou de vérifier que le lieu de tractation ne soit pas une « façade » pour blanchir de l'argent issus d'affaires douteuses.

De même, dans certains quartiers, on peut voir des voitures de grand luxe alors que le salaire des propriétaires, quand ils en ont, reste très modeste ; il peut être légitime de savoir si les revenus complémentaires ne sont issus de la drogue...

### 4.12.2 *Les rémunérations abusives des sportifs*

Certaines personnes qui créent leur entreprise engagent leur patrimoine personnel dans une aventure économique incertaine. Elles prennent des risques considérables pour lancer et développer leur activité, tout en générant des emplois. Il paraît donc tout à fait légitime que leur réussite soit justement récompensée.

À l'inverse, les rémunérations astronomiques perçues par certains footballeurs – même s'ils possèdent un talent indéniable – paraissent totalement excessives, disproportionnées et difficiles à justifier.

Cela semble même immoral.

Les quelques très hauts revenus (de 10 à 90 millions d'Euros) sont détenus par les footballeurs français qui comptent parmi les plus élevés du monde, d'autres sont dans le basket...



👉 Certes, ces salaires font rêver tous les joueurs et supporters, mais il conviendrait d'arriver à plafonner auprès des différents clubs français et étrangers l'ensemble de ces salaires totalement excessifs, démesurés et injustifiés.

Plusieurs autres métiers (artistes, chanteurs, animateurs-présentateurs, humoristes, DJ...) peuvent atteindre également des sommes très élevées (entre 1 et 25 millions d'Euros) mais ces montants dépendent de leurs propres performances et du succès qu'ils ont obtenus...

## 5 Les réformes successives de l'enseignement

Il semble que chaque nouveau ministre de l'Éducation Nationale, sans doute pour « marquer son passage », engage des réformes qui ne sont pas toujours le reflet des demandes des enseignants d'où les difficultés à les faire accepter...

Il serait beaucoup plus logique d'organiser de réels débats sur les orientations souhaitées avec les personnes concernées pour les consulter, bâtir des projets ensemble, réorienter les sujets, les adapter et finalement les faire accepter par une majorité pour ensuite les imposer sous couvert d'une décision démocratique.

### 5.1 L'appellation confuse des petites classes en primaire

Les petites classes, dans le passé allaient de la 11<sup>ème</sup> à la première ; c'était clair, net et précis, on ne pouvait pas faire plus simple et on savait exactement où se situait la classe par rapport à la terminale. On a ensuite décidé d'appeler CP (pour Cours Préparatoire) la première classe après la maternelle puis les CE1 et CE2 (pour Cours Élémentaire) puis les CM1 et CM2 (pour Cours Moyen) pour complexifier inutilement la hiérarchisation des classes !...

Pour les non-initiés ou ceux qui ne pratiquent plus l'école (ayant de grands enfants) c'est un embarras de l'esprit totalement inutile...

👉 Il semblerait judicieux de revenir aux anciennes appellations qui sont plus logiques et tellement plus simples.

### 5.2 La discipline indispensable à l'école

La « révolution culturelle » de mai 1968 qui prônait une certaine liberté de pensée et d'actions et qui s'opposait aux contraintes (« il est interdit d'interdire »...) a en définitive supprimé le respect qu'imposait le « savoir » des enseignants face aux élèves (qui venaient apprendre) et à leurs parents.

Après 68, certains parents (parfois même incultes) s'immisçaient au sein de l'école et exigeaient certaines choses des enseignants lesquels dans le même temps se sont rapprochés de leurs élèves en les considérant comme des « copains », en s'habillant et en se comportant de la même manière qu'eux...

Il ne faut évidemment plus s'étonner que le **respect de la fonction** ait totalement disparu et qu'il y ait des problèmes majeurs de discipline et même parfois des situations dramatiques dans certains quartiers.

👉 Il semble indispensable que chacun retourne à sa place : que les enseignants aient une tenue qui inspire le respect, que les élèves suivent scrupuleusement les règles établies dans chaque établissement (avec éventuellement un uniforme à l'école qui crée une unité (sans compétition vestimentaire), une communauté et un esprit de corps et de solidarité) et que les parents soutiennent et respectent les enseignants dans les actes de disciplines voire dans les sanctions... sans prendre systématiquement et inconditionnellement la « défense » de leur enfant.

A noter que certaines écoles (comme à Drancy) commencent à réinstaurer une discipline rigoureuse dans leur établissement (avec information par texto des parents pour les retards, colles disciplinaires...) et finalement obtiennent de très bons résultats au bac !...

### **5.3 Le mode de sanction des résultats obtenus**

#### **5.3.1 Conserver le principe de notification de base largement éprouvé**

La méthode traditionnelle pour sanctionner des résultats se faisait naturellement par une notification de 1 à 10 ou de 1 à 20 ; cela apprend dès le plus jeune âge à se mesurer et à quantifier l'état obtenu par rapport aux objectifs fixés et permet d'évaluer les efforts qu'il faut déployer pour atteindre les résultats escomptés ce qu'il rencontrera d'ailleurs tout au long de sa vie personnelle et professionnelle...

La confrontation entre les autres élèves peut même être un stimulant et une véritable émulation, de plus elle apprend dès le plus jeune âge les rigueurs de la vie...

👉 La mode de vouloir changer le principe des notes pour ne pas « traumatiser » ces petits par des lettres, des étoiles, des couleurs ou tout autre chose, semble totalement stupide et finalement contre-productif.

#### **5.3.2 Utilisation du contrôle continu**

Il paraît juste pour la bonne évaluation d'une année scolaire de pondérer le résultat de l'examen par le contrôle continue obtenu tout au long de l'année.

A noter que les absences aux contrôles doivent être absolument justifiés pour éviter que les moyennes soient maintenues artificiellement hautes !

Autre condition nécessaire : c'est qu'en aucun cas des parents d'élèves ne peuvent influencer ou faire pression sur les enseignements pour modifier les notes : c'est inadmissible et c'est finalement de la corruption... et devrait être sanctionné.

### **5.4 L'évolution aléatoire des programmes**

#### **5.4.1 La controverse de la méthode globale de lecture**

L'apprentissage de la lecture se faisait traditionnellement en apprenant l'alphabet, puis les phonèmes ce qui a toujours correspondu à une méthode d'apprentissage progressive et « conventionnelle » qui

a existée depuis l'origine de l'enseignement ; puis on s'est aperçu que la méthode globale donnait de bons résultats et cette nouvelle méthode a été brutalement imposée à tous créant des incompréhensions, des frustrations et finalement des rejets par les enseignants car le manque d'orthographe se ressentait cruellement.

👉 **Le retour aux fondamentaux semble indispensable, urgent et on ne doit plus y déroger.**

#### **5.4.2 *La fluctuation des mathématiques modernes***

Il y a une cinquantaine d'année la grande « mode » des mathématiques modernes est arrivée et a remplacé l'apprentissage des opérations traditionnelles, moyennant quoi, les élèves ne savaient même plus compter à la fin de leur scolarité !

Il eut été largement préférable, d'introduire progressivement ces math modernes en expliquant que les opérations traditionnelles à apprendre en priorité, étaient un des éléments particuliers et une partie intégrée de l'ensemble de ces mathématiques modernes...

#### **5.4.3 *La nécessité impérieuse d'apprendre les mathématiques de base***

L'esprit logique requis par les mathématiques est indispensable dans la vie de tous les jours. Il est absolument nécessaire de l'enseigner car il permet de structurer utilement le raisonnement de la pensée ; si certains se croient totalement « imperméables » à cette matière, c'est qu'en réalité on leur a mal enseigné ! L'objectif des enseignants serait de démystifier cette matière, de l'appréhender comme un raisonnement distrayant et de la faire aimer par les élèves !... Plutôt que de l'opposer systématiquement aux matières littéraires.

Par exemple : les tables de multiplication que l'on apprend par cœur, a-t-on véritablement expliqué et fait comprendre à quoi elles servaient ? La trigonométrie et les vibrations sont la base de nombreux phénomènes physiques qui nous entourent, l'a-t-on introduit et expliqué ? L'algèbre devrait être enseigné comme un jeu : le succès des sudokus le prouve l'intérêt que cela suscite. La géométrie est la base pour se situer dans l'espace et sur les routes, les GPS le confirment...

Quand on voit avec quelle facilité les jeunes enfants s'adaptent aux appareils électroniques ou informatiques prouve bien que la logique est naturelle et innée, elle a tendance à se scléroser ensuite.

👉 **Cet esprit logique et l'enseignement des mathématiques sont donc à structurer, à canaliser, à développer et surtout à faire aimer. En aucun cas il ne faut réduire son apprentissage (et encore moins le supprimer !).**

#### **5.4.4 *L'incompréhensible enseignement de l'histoire en 6<sup>ème</sup>***

Le programme d'histoire de la 6<sup>ème</sup> correspond à la « naissance des civilisations en Mésopotamie, en Égypte, en Grèce et à Rome »!...

Cela semble être une profonde erreur ; car non seulement c'est « hyper » compliqué (entre les invasions, les migrations, les guerres...) mais en plus c'est totalement abstrait (les civilisations, les territoires et les pays d'origines ont totalement disparu). Comment des enfants de 12 ans peuvent-ils s'y intéresser, c'est loin de leur préoccupation et c'est d'autant plus dommage que ce sont des périodes particulièrement riches, passionnantes et fondamentales...

Il serait beaucoup plus judicieux de leur parler de l'actualité du moment (ce qu'ils voient à la télévision et à travers le monde), des dernières guerres (les monuments aux morts sont présents dans chaque commune), puis remonter dans le temps pour arriver en terminale au passé lointain avec ses incertitudes, ses hypothèses, ses poèmes homériques...

Marc Emonet	<b>Recueil d'analyses, de réflexions et de propositions d'actions logiques et de bon sens</b>	Noisy le Roi, le 20/08/2025
-------------	---	--------------------------------

👉 Cette chronologie inversée aurait le mérite de mieux les préparer à l'approche civique et aux élections dès qu'ils auront la possibilité de voter.

#### 5.4.5 *Un apprentissage plus pratique des langues étrangères*

En France l'apprentissage des langues privilégie souvent la grammaire et la littérature au détriment de l'aspect pratique des choses et du langage courant. On s'en aperçoit lorsqu'on cherche à faire une phrase car on calcule pour éviter des erreurs de syntaxe ou de grammaire et finalement cela « bloque » !...

👉 Il serait préférable d'apprendre au début un langage beaucoup plus basique et pratique (pour pouvoir se sortir de toutes les situations courantes) et ensuite d'améliorer la qualité linguistique, littéraire voire historique...

#### 5.5 Développer encore davantage l'enseignement informatisé

Le dernier confinement du Covid a permis de constater que certains enseignants avaient une imagination riche et abondante pour transmettre leur savoir à leurs élèves à distance...

👉 Une synthèse de ces différentes initiatives positives et remarquables devrait pouvoir être engagée pour extraire les meilleurs cours et outils pédagogiques afin de les généraliser à tous et surtout à ceux qui n'ont pas cette créativité voire ce super bon sens pédagogique et didactique.

Ces derniers pourraient utiliser ces outils comme supports et assureraient l'animation et les commentaires de ces judicieuses présentations... tout le monde serait gagnant.

#### 5.6 Ne pas craindre l'arrivée de l'Intelligence Artificielle à l'école

ChatGPT qui est une interface conversationnelle basée sur l'Intelligence Artificielle (IA) apporte instantanément, à partir d'une gigantesque quantité de données emmagasinées, des informations sur de nombreux sujets.

On parle d'intelligence artificielle, en réalité il s'agit de « renseignements » (traduction du mot anglais « intelligence ») obtenus instantanément (il n'y a donc rien d'artificiel !) et le résultat est prodigieux !

Les utilisateurs peuvent obtenir des masses de connaissances qui auraient nécessité des heures de recherches dans les encyclopédies ou différents manuels spécialisés...

Les élèves quant à eux, peuvent s'en servir pour faire leurs rédactions ; pour trouver des solutions à leur problèmes de mathématiques ou de physique... Comme on ne peut ignorer ces fabuleuses capacités et aller contre le progrès, sachant que ce système a, malgré tout, ses propres limites, il convient de demander aux collégiens de commenter les solutions proposées par l'IA, faire une analyse critique et éventuellement trouver ses faiblesses...

Toute nouvelle technique a ses opposants : l'automobile, l'électricité, le téléphone, les calculettes, les ordinateurs... puis une fois rentré dans les mœurs, les utilisateurs qui ont pu améliorer leurs performances, ne peuvent plus s'en passer.

L'IA est une opportunité et représente un véritable bon en avant qu'il faut saisir pour aller plus loin.

#### 5.7 La régression de l'enseignement immersif

De tout temps chaque région avait sa langue, son dialecte ou son patois et la communication entre tous était particulièrement difficile (en particulier dans le monde rural) ; l'instauration du français

comme langue universelle et obligatoire a été tenté durant la révolution (sans succès notable au début), puis par Napoléon 1<sup>er</sup> mais c'est surtout sous Jules Ferry que le français est devenu véritablement la langue officielle et obligatoire pour tous.

Les différents dialectes peuvent évidemment être appris comme langue optionnelle et doivent même apporter un véritable « plus » (par l'attribution de points supplémentaires) pour les examens et permettre ainsi de sauvegarder nos origines et notre patrimoine ; mais vouloir les rendre obligatoire en tant que base de l'enseignement local est une totale aberration : c'est en effet revenir en arrière, régresser, c'est recréer des difficultés de communication et favoriser les tensions entre les territoires et l'esprit de clocher.

👉 Il serait bien préférable de relancer un langage universel obligatoire sur le plan international du type « Esperanza » ou autre...

## 5.8 Les signes religieux ostentatoires à l'école à proscrire

L'école laïque, gratuite et obligatoire date de Jules Ferry, la loi a été votée et a été promulguée sous la troisième république après de nombreux débats et controverses.

👉 Il n'y a aucune raison pour que cela change aujourd'hui et chacun doit respecter une totale neutralité en n'ayant aucun signe distinctif ostentatoire de sa religion ou en exigeant des règles vestimentaires (port du voile ou de la kipa) ou de nourriture particulière (Allal, Kacher...) sachant que la neutralité et l'égalité sont les fondements de nos valeurs républicaines en France.

A noter et à rappeler que notre calendrier (jours fériés, vacances...), nos coutumes et nos usages sont issus de traditions chrétiennes qui sont ce qu'elles sont et n'ont pas à être remises en cause.

# 6 L'aménagement du territoire

## 6.1 La disparition anormale et progressive des chemins ruraux publics

De nombreux chemins appartenant à la collectivité sont petit à petit pris par les riverains qui se les approprient injustement en mettant des panneaux de propriété privée, de sens interdit ou des barrières sous le prétexte qu'ils assurent l'entretien de la voie !

C'est tout d'abord du vol manifeste (du bien public) et ensuite cela pose de sérieux problèmes aux randonneurs pédestres ou aux cyclistes qui ne peuvent plus se fier ni aux cartes, ni au cadastre...

👉 Il est urgent que les pouvoirs publics reprennent possession de leurs biens et légifèrent pour éviter qu'on dilapide (de manière irréversible) le bien public et permettre à tout un chacun de se promener en toute quiétude à travers la campagne (en respectant bien évidemment les lieux).

## 6.2 Améliorer la transparence des plans cadastraux

Il n'apparaît pas clairement et directement sur les plans cadastraux :

- les chemins communaux, pourtant leurs interconnexions permettraient de créer des circuits de promenades et de randonnées,
- les parcelles publiques, pourtant les services technique et d'entretien des collectivités territoriales pourraient mieux connaître la totalité des secteurs dont ils ont la charge.
- le nom des propriétaires, ce qui permettrait d'identifier voire de signaler ceux qui ont mis indument des panneaux de propriété privée...

### **6.3 Planifier sur plusieurs décennies l'évolution des infrastructures**

Il est navrant de constater que certaines voies nouvellement créées sont très rapidement saturées, c'est en réalité une insuffisance d'études prévisionnelles dans le temps. Ce qui est vrai pour la voirie en ville est aussi vrai pour les réseaux de distribution et d'assainissement qui doivent mieux prendre en compte l'évolution inexorable de la population, de ses besoins en logements, en approvisionnements et en déplacements... sur les 10, 20, 40 ans à venir et même au-delà.

### **6.4 Optimiser l'aménagement des zones industrielles**

Compte tenu du nombre pléthorique de zones industrielles et de grandes surfaces, il semble que les autorisations pour leur implantation ne font pas suffisamment l'objet d'études de marché, de business plan, d'analyse sectorielle de la concurrence et du bien-fondé de chaque implantation !... C'est ce qui explique le nombre trop important de dépôts de bilan.

**👉 L'État et la chambre des métiers devraient avoir un rôle de conseil à jouer pour assurer une régulation raisonnée des implantations.**

Par ailleurs, une règlementation/normalisation de la dimension des enseignes (avec des cotes maximales à ne pas dépasser) devrait être organisée car l'anarchie dans ce domaine pollue visuellement les zones industrielles et les entrées et sorties de villes. De même, un minimum d'effort architectural permettrait de rendre plus attrayantes ces zones qui sont les problèmes majeurs des entrées et sorties de villes.

**👉 La traversée de ces zones industrielles devrait pouvoir se faire sur des axes beaucoup plus rapides avec des dessertes locales différentes et des plans de répartition précis... En outre, très souvent, ces zones ne possèdent pas suffisamment de places de parking ce qui pose évidemment d'énormes problèmes de stationnement et de circulation à l'intérieur même de ces zones.**

### **6.5 Comment assurer la préservation du patrimoine local**

De nombreux monuments (châteaux, églises...) ou ouvrages d'art (ponts, murs de pierres, restanques...) tombent en ruine faute d'entretien des propriétaires, c'est particulièrement regrettable car c'est une partie du patrimoine national, de notre histoire, de l'effort et des sacrifices consentis par des hommes et des femmes qui disparaissent à tout jamais !

Il suffirait que les collectivités territoriales, après une mise en demeure préalable engagée auprès des propriétaires pour qu'ils entretiennent leur bien, finissent par acquérir, au bout d'un certain temps (une trentaine d'années par exemple), la propriété de ces ouvrages; ils pourraient alors assurer la remise en état progressive et la préservation de ces bâtiments ou ouvrages d'art, ce qui permettrait, à terme, de les valoriser et d'apporter localement des ressources touristiques.

**👉 A noter que les mairies devraient avoir un rôle pédagogique à jouer et dans tous les cas être les premiers à donner l'exemple de respecter l'architecture et les spécificités locales.**

### **6.6 Les « caches misères » de protections visuelles à proscrire**

On voit de plus en plus de panneaux plastiques verts (qui cachent les espaces, les perspectives et la vue) sur les grillages des parties privatives ou sur ceux des bâtiments communaux, comme autour des cours d'écoles (ce qui semble être une réponse stupide et irresponsable aux demandes de quelques parents d'élèves) ; à noter que les cours de récréation ont toujours été ouvertes et n'ont jamais posé de problèmes... s'il y a des individus « louches » qui rôdent autour, la police municipale peut parfaitement être informé pour qu'ils interviennent afin de les faire circuler...

Une mairie devrait savoir refuser à ce genre de demande pressante de certains parents d'élèves ; quant aux particuliers, une législation locale voire nationale devrait limiter leur utilisation, sachant en outre qu'en se dégradant avec le temps, ils enlaidissent encore davantage le paysage.

De simples arbustes font le même travail de protection visuelle et sont beaucoup plus naturels.

## 6.7 Les maisons de retraites associées aux crèches

Il semblerait particulièrement judicieux de construire des maisons de retraites associées à des crèches. Les enfants aiment et respectent les personnes âgées, lesquelles « revivent » ou passent du bon temps avec les petits enfants (à l'exception de quelques grincheux qui s'isoleront ailleurs). Les échanges ne peuvent être que bénéfique pour chacun et cela crée une émulation positive entre tous.

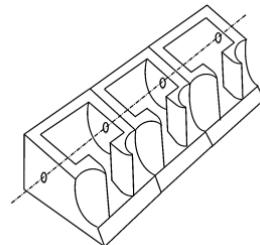
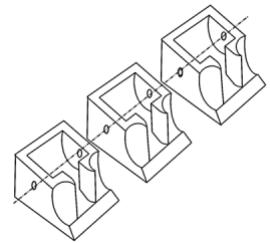
Ces maisons de retraites qui doivent être de plus en plus nombreuses (à cause du papy-boom) doivent être adaptées à tous les âges et à toutes les bourses (il n'y en a pas assez et elles sont souvent trop onéreuses).

La progression doit pouvoir se faire suivant leur état de dépendance (appartement, studio, chambre) avec les infrastructures et les services adaptés à chacun (repas, activités, soins,...).

## 6.8 Aménagement du littoral contre l'érosion marine

Pour lutter efficacement contre l'érosion marine, plutôt que de faire des « digues-barrages » en béton, blocs de pierres, pieux, sable, haies... à n'en plus finir qui ne résistent finalement pas aux éléments lorsqu'ils se déchainent de « front », il serait préférable de mettre une succession de modules qui absorbent la houle en projetant l'eau vers le haut afin d'en atténuer ses effets (voir ci-contre) ...

On retrouve d'ailleurs ce genre « d'absorbeur de houle » à Monaco où la construction du Complexe des Spélugues (comprenant logements, centre de congrès et hôtel Loewes) auquel j'ai personnellement participé, s'est faite en gagnant des territoires sur la mer...



# 7 La gestion des villes

## 7.1 Garantir une signalétique et des indications précises, rigoureuses et visibles

### 7.1.1 Une normalisation respectée pour l'intitulé des adresses

Les services postaux ont toujours eu des difficultés à obtenir une normalisation des adresses, chaque habitant définissant souvent lui-même son emplacement de différentes manières... on arrive à une hétérogénéité d'où l'embarras rencontré par les postiers et par les positionnements GPS.

**👉 Une codification précise des adresses simplifiées (inspirée par la position absolue des GPS à l'aide de chiffres ou de lettres) permettrait une localisation unique qui supprimerait les erreurs et les recherches longues, fastidieuses et inutiles... et apporterait un précieux gain de temps pour tous.**

### 7.1.2 Les plaques de rues strictement obligatoires

Dans le même esprit de clarification, chaque commune devrait s'obliger à mettre des plaques de rue à tous les carrefours pour éviter que l'on cherche désespérément et en vain les indications lorsqu'on est à une intersection, et veiller à ce que la numérotation soit réellement effective, logique et visible.

### 7.1.3 Veiller à une signalétique plus rigoureuse en ville

Pour le bien-être de tous, il faut que tous les panneaux de signalisation soient bien identifiables, clairs, rationnels, universels et cohérents. Quel que soit l'endroit où l'on se trouve : il faut que les indications soient parfaitement visibles !

Cette rigueur est encore plus nécessaire lorsqu'il y a des déviations d'itinéraires provisoires ; combien de fois des parcours s'arrêtent brutalement ou n'ont plus de justification (les travaux ayant cessés) !

A noter que la fermeture totale d'une voie devrait être beaucoup plus sévèrement règlementée et n'être véritablement qu'exceptionnelle car cela correspond à une véritable entrave à une notion fondamentale : **la liberté de circuler librement.**

### 7.1.4 Avoir une logique et une cohérence dans la désignation de certains lieux

La gare de Lyon à Paris est un bon exemple de confusion (pour les étrangers mais même pour les français) et d'incohérence ; il existe en effet à Paris la gare de l'Est, la gare du Nord mais pour le sud c'est la gare de Lyon qui se confond avec les gares de Lyon Perrache, de Lyon Brotteaux... alors qu'il suffirait de l'appeler **gare du Sud** pour régler définitivement les confusions et les risques d'erreur !

### 7.1.5 Éviter dans les gares la confusion entre les numéros des quais et des voies

Il existe une source de confusion entre le numéro des quais et celui des voies, il suffirait de « normaliser » dans toutes les gares les quais par une lettre et les voies par un chiffre.

Par exemple sur le quai B, il y aurait les voies 4 et 5 (ce qui éviterait de nommer les voies « 3 bis » voire « 3B » ce qui est encore pire !)

## 7.2 Évolution naturelle des services postaux

Le développement considérable de l'informatique a profondément changé les habitudes et les usages des citoyens ; le courrier, le paiement des mandats, les démarches administratives, la publicité et même la presse tout se fait désormais par informatique.

Dans les villages ruraux, les services postaux qui sont par principe proches des administrés devraient faire évoluer leurs services vers des actions plus complètes et plus sociales auprès des habitants (voire des retraités isolés) éventuellement en se rapprochant des services municipaux.

## 7.3 La gestion optimisée des réseaux de distribution

### 7.3.1 Mieux organiser l'éclairage public

L'éclairage public représente 45% des consommations d'électricité des collectivités territoriales, c'est donc un poste très important et il conviendrait de mettre rapidement en place une gestion dynamique du réseau d'éclairage permettant de réduire significativement les consommations par un pilotage point à point du niveau d'éclairement (selon les besoins) et par une maîtrise des défaillances et de la maintenance prédictive...

Le gain pouvant être d'autant plus important compte tenu de l'augmentation incessante du prix de l'énergie.

Sachant que les contrats d'entretien devraient pouvoir être regroupés entre plusieurs communes afin d'en diminuer les couts par des volumes plus importants (à gérer éventuellement par les syndicats d'énergie ou communautés de communes qui proposent de plus en plus cette compétence aux villes).

A noter que laisser libre cours aux mairies de « choisir » le nombre de candélabre par mètre linéaire conduit à des aberrations, soit en nombre pléthorique, soit trop espacés avec des points noirs ; il existe des normes et du bon sens qu'il faudrait pouvoir faire respecter.

### **7.3.2 Réduire le nombre de poteaux télégraphiques**

Dans certaines régions et en particulier celles qui sont montagneuses, les poteaux télégraphiques suivent les méandres des routes au lieu d'aller directement en ligne droite ce qui multiplie inutilement le nombre des poteaux, la longueur des câbles mais aussi les risques de perturbations.

👉 Une optimisation sérieuse des tracés devrait être engagée.

### **7.3.3 L'enfouissement généralisé des réseaux de distribution**

De nombreuses communes, petits villages pittoresques ou secteurs résidentiels sont grandement enlaidis par des réseaux aériens de câbles qui distribuent les différents fluides aux particuliers.

👉 Il conviendrait de multiplier les campagnes d'enfouissement pour améliorer encore la situation ; sachant qu'indépendamment du gain sur le plan esthétique, les équipements étant moins soumis aux intempéries, ils pourraient incontestablement apporter une meilleure continuité de service.

### **7.3.4 Optimiser la gestion des tranchées en ville**

Il n'y a rien de plus énervant, désagréable, stupide et couteux c'est l'ouverture intempestives des tranchées dans les rues et trottoirs pour passer successivement les fluides comme l'eau, l'électricité, le gaz, les télécommunications et tout autre type de canalisation... Le comble c'est quand la tranchée est rebouchée avec le rapiéçage des revêtements (qui se dégradent dans le temps) et qu'on rouvre à nouveau les tranchées !

Il semble indispensable d'interdire au moins pendant 5 ans toute réouverture de tranchée qui vient d'être rebouchée. Aux services techniques de la ville de questionner préalablement à toute ouverture tous les concessionnaires potentiellement concernés en prévoyant, autant que faire se peut, des gaines de réservation et en réduisant la contrainte administrative des « droits » de passages.

L'idéal serait de prévoir en villes sous les trottoirs des grandes tranchées préfabriquées avec des couvercles amovibles qui permettraient l'installation et l'entretien à moindre cout.

### **7.3.5 L'avenir possible des réseaux d'ordures ménagères**

Les villes devraient commencer à imaginer des réseaux pneumatiques de récupération des déchets et ordures ménagères ; chaque habitation serait alors équipée de broyeurs, les réseaux convergeraient vers des centres de traitement qui permettraient d'effectuer le tri automatique.

Les avantages porteraient sur la suppression des multiples containers, les circuits de ramassages, la correction des erreurs, les pollutions visuelles et olfactives, les encombremens, la pénibilité du travail...

## **7.4 La réduction indispensable des dépenses superflues**

Souvent les mairies mettent trop d'arbustes et de fleurs pour décorer leur ville ; c'est très bien en soit de valoriser les rues et les carrefours mais l'excès et l'abondance de plantation coute cher à la collectivité et à chacun (lesquels ont parfois du mal à se fleurir individuellement chez eux) et ce qui n'apporte pas forcément plus de voix !

La course au label « des villes et villages fleuris » se fait malheureusement souvent par la profusion de fleurs (souvent autour de l'Hôtel de Ville) au détriment de l'entretien des plates-bandes : la récompense des villes propres et bien entretenues serait à mon avis plus judicieuse et moins couteuse.

C'est comme l'escalade des feux d'artifice qui deviennent chaque année de plus en plus fastueux... à quoi bon ? seuls les artificiers en profitent vraiment. Un quart d'heure ou davantage de feux ininterrompus est un véritable gaspillage.

Dans l'escalade des dépenses, certaines petites communes s'engagent même (pour faire comme les grandes) dans la construction de théâtre, de bibliothèque, de piscine... les élus dépensent sans compter, au risque de mettre en danger l'équilibre financier de leur ville par un endettement irresponsable et souvent inutile !...

**👉 Des limites dans les investissements possibles devraient leur être fixées (proportionnellement au nombre d'habitants) pour éviter certaines dérives totalement injustifiées liées souvent à l'égo du maire.**

Il semblerait utile et judicieux que les bacs de rétention que l'on voit de plus en plus pour drainer les afflux d'eau de pluies soient aménagés en parcs et parcours de détentes paysagées afin de joindre l'utile à l'agréable.

## **7.5 La réalité du bien-fondé des jumelages entre villes**

Dans la gestion d'une ville, le jumelage entre villes (très à la mode de nos jours) est-il utile et vraiment nécessaire ? N'y a-t-il pas d'autres priorités avant d'arriver à ce genre de démarche ? A part les échanges culturels ou d'idées originales qui peuvent certes représenter un intérêt, quel est le réel apport pour la ville ?

On peut craindre que la principale motivation des élus est de pouvoir organiser des voyages à la charge des contribuables !...

## **7.6 Des latitudes de gestion données aux mairies**

Certains maires prennent des décisions contraires au bon sens et à la raison ; de par leur charisme et leur autorité, ils arrivent à imposer leurs idées ; il serait beaucoup plus logique que pour chaque sujet des limites hautes et basses leur soient définies par des spécialistes de chacun des domaines (dont c'est le métier) et leur choix ne pourrait se faire que dans cette fourchette. Cela éviterait l'excès du nombre de ronds-points, de candélabres, d'architecture trop fantaisistes, de panneaux de signalisation inadaptés, de bâtiments ou d'investissements démesurés (piscines, théâtres...) qui se voient afin de tenter de démontrer visuellement les actions qu'ils mènent !...

**👉 Il serait au contraire préférable qu'ils réduisent les investissements inutiles et qu'ils le fassent savoir en réduisant les impôts...**

Il est indispensable que pour être candidat à la vie publique, l'intéressé ait un minimum de compétences et d'expérience mais il doit aussi avoir une vie exemplaire car étant donné sa position « représentative », il devient une référence et un modèle, donc pour se présenter, un candidat : ne dois pas avoir fait de prison (même s'il a totalement purgé sa peine), ni de détournement de fonds, ni avoir été l'objet d'un dépôt de bilan (la vie publique n'est pas un refuge)... et lorsqu'ils sont condamnés à une période d'inéligibilité, celle-ci devrait être définitive ! Il y a d'autres élus potentiels et intègres prêts à prendre leur place...

De nombreux métiers demandent des casiers judiciaires vierges, la fonction d'élus devrait d'autant plus l'exiger.

Marc Emonet	<b>Recueil d'analyses, de réflexions et de propositions d'actions logiques et de bon sens</b>	Noisy le Roi, le 20/08/2025
-------------	---	--------------------------------

**👉 L'élu doit être un exemple irréprochable d'honnêteté et de probité.**

En outre, il serait bon que pour les nouveaux élus, il y ait une formation obligatoire tant les problèmes à traiter sont variés et complexes (même s'ils se font aider par des fonctionnaires spécialisés et rompus aux affaires publiques !).

#### **7.6.1 Renforcer l'influence de l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France**

Cette Association des Ingénieurs Territoriaux de France (AITF) regroupe par définition (les ingénieurs des villes de France), une véritable expertise dans de nombreux domaines techniques auxquels les responsables des travaux des collectivités territoriales sont confrontés ; cette AITF proposent en effet des solutions éprouvées et optimisées sur beaucoup de sujets.

Malheureusement certaines communes confrontées à des problèmes courant cherchent par tâtonnement successifs des solutions et expérimentent certaines options qui se soldent parfois par des échecs ou de grandes maladresses.

Un exemple courant ce sont les revêtements des trottoirs, chemins piétonniers, quais...lorsqu'ils sont faits en matériaux qui se dégradent trop rapidement ou qui sont lisses (dalles, carrelage, bitume...), ils deviennent inévitablement glissants et sont particulièrement dangereux lorsqu'il pleut !

Ceci est aussi valable pour bien d'autres sujets (nombre et type de candélabres, mobilier urbains...). Pourquoi ne pas prendre ce qui a déjà été largement expérimenté, éprouvé et qui donne entièrement satisfaction ?

**👉 Ne peut-on inciter, voire obliger les collectivités à se limiter à un catalogue de solutions déjà parfaitement éprouvées ?**

#### **7.6.2 Un service transversal d'aide aux mairies ?**

Plus généralement, il serait particulièrement utile (et économique sur le plan national) que des services centraux du ministère de l'intérieur soient créés pour analyser tout ce qui se fait au niveau des villes et des villages afin d'extraire les meilleures solutions trouvées dans tous les domaines et d'assurer la diffusion générale de ces solutions (éventuellement en passant par l'AITF)...

**👉 Bref ils seraient particulièrement utiles de créer des services centraux par domaine chargés d'aider les collectivités territoriales.**

Je serais personnellement prêt à ébaucher un fascicule à l'attention des élus qui regrouperait les différents sujets à traiter dans une commune...

#### **7.6.3 Une optimisation des sites internet des villes**

Chaque commune a étudié puis réalisé (ou a fait réaliser par des sous-traitants) des sites internet pour leur ville ce qui a permis d'obtenir une variété extraordinaire de modèles dues à l'imagination très riche de chaque élu des communes concernées ; il serait particulièrement intéressant de faire une analyse comparative de ces différents sites et d'en extraire les plus performants afin que les communes ayant « moins d'imagination » ou de moyens, puissent s'inspirer des meilleures idées...

**👉 Avec la création d'un catalogue de solutions...**

## 8 Les élus et la vie publique

### 8.1 Les causes évidentes de l'abstention croissante aux différentes élections

#### 8.1.1 *La « professionnalisation » anormale des élus*

*Avec le temps, il semble s'être créé 2 mondes dans la population : les élus et les autres ! Chacun de ces mondes s'éloigne de plus en plus l'un de l'autre ! ...*

Les élus, une fois élus, cherchent à conserver leur fonction dans le temps et à multiplier les mandats simultanés (et successifs) pour atteindre des revenus plus confortables. Ils ne veulent alors rien lâcher et se sentent (ou se disent) **indispensables, voire irremplaçables**. Ils privent alors certains postes de nouvelles compétences et découragent les éventuelles nouvelles initiatives.

Les autres, (les non-élus), ne cherchent même plus à s'engager dans la vie publique sachant qu'ils n'ont aucune chance de réussir et plus grave encore, ils finissent par se désintéresser totalement de la vie publique et des élections, considérant que leur voix ne changera rien face aux « professionnels de la politique » qui sont devenus immuables, qui détiennent et veulent conserver les « commandes » quoiqu'il arrive.

👉 **La fonction d'élu ne doit surtout pas devenir un « métier » car elle est contraire à l'idée de progrès, de partage des responsabilités et de la généralisation de l'engagement citoyen.**

Toute personne devrait en effet pouvoir apporter (voire devrait avoir le devoir d'apporter), durant un temps donné, sa propre contribution à la (bonne) cause générale !

#### 8.1.2 *La limitation indispensable du nombre de mandats simultanés et successifs des élus*

Il convient de remarquer que le premier mandat d'un élu, lui permet de découvrir véritablement l'étendue du travail qu'il a à accomplir, le second (si il est réélu) lui permet d'être vraiment opérationnel et efficace, mais un troisième mandat ne devrait être réalisé qu'à titre exceptionnel (si les deux premiers ont été particulièrement concluants et efficaces !) car c'est souvent celui qui est de trop ; c'est en effet au cours de ce mandat que de mauvaises habitudes commencent à être prises (avec recherche d'intérêts personnels et abus de pouvoir, voire autoritarisme...) et que des « jalons » sont posés pour lui permettre de préparer ses futures réélections (lorsque c'est possible) ; un quatrième mandat ne devrait donc plus être possible et serait par conséquent à proscrire totalement.

**Deux, voire exceptionnellement trois mandats successifs devraient être un maximum autorisé.**

Certains élus arrivent aujourd'hui à faire 5, 6 voire 7 mandats successifs, et en plus, ils s'en vantent ! C'est totalement anormal (même si certains élus sont passionnés par leur fonction et particulièrement efficaces dans leur mission et si pour eux c'est un véritable sacerdoce et qu'ils se consacrent entièrement à leur tâche (j'en ai connu !)) ; cela reste malgré tout regrettable car finalement ils empêchent d'autres bonnes volontés et d'autres compétences d'apporter leur contribution et leur savoir-faire... et finalement ils en en prive la collectivité.

👉 **Ne pas s'étonner dans ce cas qu'il y ait une désaffection et un abandon des éventuels nouveaux candidats !...et surtout une lassitude des électeurs.**

A noter que ce n'est pas parce que certains élus sont irréprochables qu'ils peuvent se représenter indéfiniment... Il faut savoir s'arrêter et laisser la place aux autres, c'est finalement un acte de courage et de civisme.

En outre, l'élu, en général, ne se contente pas que de sa fonction de base, il cherche à accumuler d'autres fonctions arguant qu'il y a des synergies entre elles et/ou qu'elles sont complémentaires !...

En réalité, elles lui permettent surtout d'accumuler des rémunérations plus conséquentes (sachant qu'il n'y a pas de plafonnement dans le cumul des indemnités !) ce qui est une aberration et tout à fait anormal car ils ne peuvent sérieusement s'occuper de plusieurs emplois et traiter tous les sujets en même temps et ils empêchent en plus de pouvoir bénéficier des initiatives extérieures...qui pourraient être certainement dans ce cas plus disponibles et plus efficientes.

**➤ La limitation du cumul de mandats simultanés et celle du nombre de mandats successifs semblent absolument indispensables et permettraient d'éviter tous ces excès et contribueraient à motiver de nouvelles candidatures, à apporter du sang neuf et des idées originales voire des compétences exceptionnelles...pour l'intérêt général et le bien de tous.**

Cette remarque reste tout aussi valable pour les présidents et administrateurs de sociétés, d'associations, d'ONG et de divers organismes qui parfois siègent « indéfiniment » et simultanément dans plusieurs organisations !...

#### 8.1.3 La réduction indispensable du nombre d'élus dans les différentes instances

Le nombre (trop important) de conseillers municipaux, départementaux, régionaux n'est certainement pas un gage de gestion mieux partagée ; au contraire, dans ce cas, le management à tendance à s'isoler et à se faire de plus en plus autoritaire sans accepter la moindre contestation ; de plus, les mandats successifs contribuent encore davantage à cette situation.

La réduction du nombre d'élus et la limitation de leur mandat cumulatif et successif auraient non seulement un effet positif et vertueux sur les personnes concernées (qui ne chercheraient plus à « s'accrocher » désespérément à leur poste) mais elles permettraient en plus à un plus grand nombre de citoyens de pouvoir participer à la vie publique avec la motivation et la mobilisation associée.

Cette nouvelle « motivation » des citoyens contribuerait en outre à réduire le taux d'abstention aux élections.

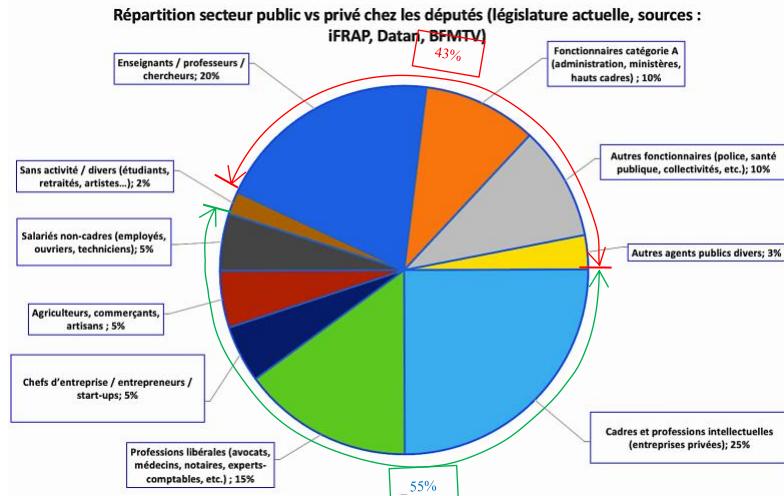
#### 8.1.4 Une diversité plus grande des métiers des élus pour une meilleure représentativité

On peut vraiment constater et regretter qu'il y a une **surreprésentation du secteur public** (dû à la facilité institutionnelle et à la sécurité de leur emploi qu'ils peuvent retrouver en fin de mandat) chez les élus et dans les instances étatiques.

A l'Assemblée Nationale par exemple : 43% des députés sont issus du secteur public.

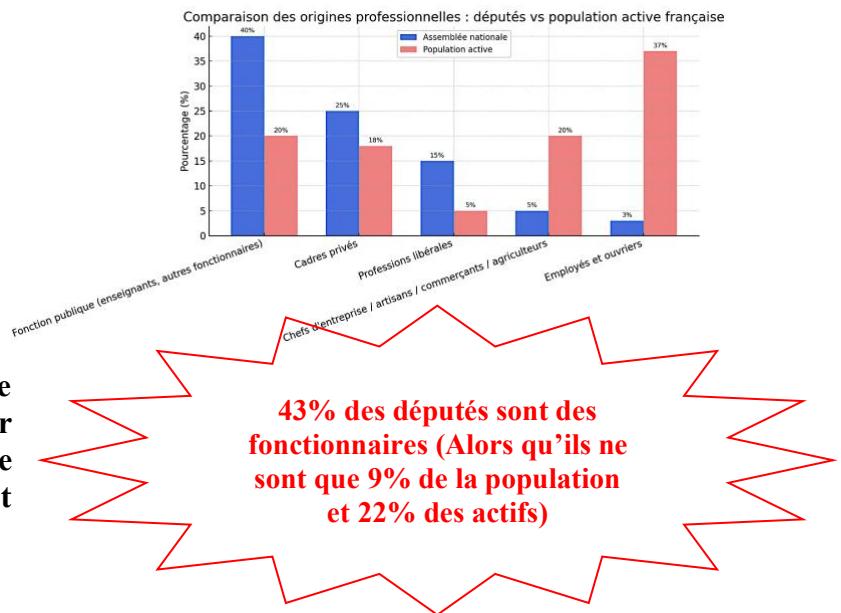
Cet état de fait implique naturellement une inévitable déconnexion de cette institution face au monde réel et productif et aux contraintes du secteur privé avec en plus une aversion contre toutes réformes structurelles de l'État et une opposition à toute réduction des dépenses publiques (dont ils dépendent)...

Ceci crée inévitablement un décalage entre les lois votées et les réalités économiques.



Il y a donc une réelle sous représentativité des chefs d'entreprise, des commerçants et du secteur privé en général... qui sont justement les acteurs majeurs de l'économie française.

👉 Pour pouvoir faire des réformes et réduire les dépenses, une plus grande adéquation entre les besoins et la réalité économique du pays et l'origine professionnelle des élus devrait pouvoir être entreprise avec un soutien voire une aide aux secteurs insuffisamment représentés.



#### 8.1.5 Le vote par internet un réducteur certain de l'abstention

Depuis plusieurs années la déclaration des impôts sur le revenu est informatisée ; le système pourtant complexe fonctionne très bien, il est parfaitement sécurisé et donne entière satisfaction à chacun ; la retenue de l'impôt à la source (malgré les présages négatifs de certains) a été une parfaite réussite.

On peut s'étonner que le mode de scrutin en France soit toujours aussi archaïque et empirique !...

En effet, quand on pense à l'organisation nécessaire à mettre en place pour procéder à des élections et à son coût pour :

- l'agencement spécifique des différents bureaux de votes,
- la mobilisation (avec indemnités associées) des personnels municipaux,
- la recherche (parfois très difficile) de bénévoles pour le dépouillement,
- la manière de procéder au dépouillement manuel, avec comptage en double avec des « bâtons » et des changements de couleur successifs,
- le regroupement et la synthèse des résultats,
- la correction des nombreuses erreurs associées...

cela semble, à notre époque et au XXI<sup>e</sup> siècle, totalement archaïque, dépassé et désuet !

👉 Donc à l'heure de l'informatique où les banques envoient instantanément un code pour effectuer et valider un paiement, l'organisation d'un vote sécurisé devrait pouvoir être parfaitement possible ; il suffit d'en avoir réellement la volonté.

La mise en place de « France Identité » semble être la première approche pour y parvenir...

**Le nombre de votant serait naturellement et mathématiquement beaucoup plus élevé ce qui contribuerait à réduire significativement le taux d'abstention et de démobilisation.**

#### 8.2 Les pouvoirs excessifs et parfois négatifs des partis politiques

A part quelques rares exceptions, pour réussir dans la vie politique, il semble malheureusement indispensable d'appartenir à un parti politique ; pourtant ce n'est pas parce que l'on devient membre-

adhèrent à un parti qu'on devient automatiquement bon et que l'on possède toutes qualités requises par ce parti.

C'est pourtant ce que beaucoup de membres imaginent et le font paraître dans leur comportement.

Par ailleurs, ces partis politiques qui financent les campagnes électorales, « brassent » des sommes d'argent beaucoup trop élevées : a-t-on réellement besoin de campagnes électorales qui ressemblent de plus en plus à des « show » de type américain voire à des luna-parks ?

Certains secteurs de l'économie (en particulier celui du pétrole, de l'aéronautique, du bâtiment et des travaux publics et quelques autres...) finançaient d'une manière directe ou indirecte les partis politiques (de droite comme de gauche) et des sommes considérables étaient en jeu ce qui a d'ailleurs causé plusieurs scandales...

C'est devenu tellement peu moral (par le fait que plus on finance, plus on a des chances d'être élu) que le montant des campagnes a fini par être plafonné (avec pourtant des dérives de financements illicites ou de fausses factures pour masquer le dépassement des dépenses).

👉 **La diffusion d'un bon programme sur un site internet bien documenté et bien argumenté devrait aujourd'hui pouvoir largement suffire !...**

A noter en outre que souvent ceux qui vont dans les meetings de campagnes sont déjà convaincus par le leader qui se présente.

Il convient également de constater que le comportement de la plus-part des partis politiques qui sont dans l'opposition face au gouvernement en place, n'est pas toujours raisonnable, ni responsable car ils sont dans la critique systématique même pour des projets sensés qui amènent incontestablement des progrès à la population ; à force, ils finissent par ne plus être « audibles ». Ils contestent par principe, en avançant parfois des arguments totalement erronés et là encore en toute impunité : on ne devrait pas pouvoir dire n'importe quoi et on devrait en répondre devant un organisme indépendant qui interdirait et sanctionnerait les informations fausses ou celles qui ne sont pas crédibles, fiables et parfaitement justifiées.

Certains partis défendant les « travailleurs » s'en prennent systématiquement aux patrons qui d'après eux les exploitent et profitent d'eux ; ne peut-on leur expliquer clairement que c'est « les patrons » qui en mettant en jeu leur propre patrimoine, investissent dans les sociétés et créent les emplois, certes les conditions de travail doivent être améliorées mais en ne rompant pas l'équilibre (instable et concurrentiel) des marchés.

Les membres de partis politiques se sentent souvent « protégés » et ne respectent même plus leurs adversaires en les critiquant ouvertement, en les attaquant, en souillant ou en subtilisant leurs affiches sur les panneaux d'affichage... c'est un total manque de respect, de civisme et de sens démocratique : une exclusion de leur parti devrait être la sanction immédiate et systématique.

A noter lorsque l'Assemblée Nationale se décompose en 3 groupes d'importance équivalente, elle devient totalement ingérable car chaque parti reste sur ses positions idéologiques sans se soucier de l'intérêt général et du devenir de la France, ce qui est particulièrement regrettable...

### **8.3 Le contrôle et la validation des candidats indispensables pour tout type d'élection**

Sans souhaiter réduire la liberté de chacun à pouvoir se présenter, une « agence indépendante de contrôle et de validation des candidats » qui définirait une charte avec certaines règles déontologiques minimum et un niveau d'éthique à respecter (dont l'âge, l'état de santé physique et intellectuel, le

niveau d'instruction, la probité...), devrait pouvoir être créée pour éviter que n'importe qui puisse se présenter et proposer n'importe quoi.

En effet, il semble que c'est souvent l'enchère des promesses, la démagogie et l'escalade des affirmations (ne se basant sur aucune réalité pratique) qui animent les candidats ! Certaines déclarations sont fausses ou mensongères ou certains engagements sont totalement impossibles à tenir ou à financer, et ceci est proclamé avec un aplomb éhonté et en toute « impunité » ; ces promesses ne sont même plus commentées ou justifiées lors de débats contradictoires ce qui est absolument anormal et devrait être interdit.

Les responsables de ces fausses affirmations et informations erronées devraient pouvoir en répondre juridiquement pour éviter d'induire en erreur la population ainsi que des personnes naïves ou crédules.

C'est pourquoi, chaque proposition devrait pouvoir être analysée, chiffrée et validée par cet organisme neutre et intégral afin que les programmes puissent être appréciés à leur juste valeur par la population et que les différentes propositions des candidats puissent être chiffrées et comparées sérieusement entre elles...

Certains députés nouvellement élus devraient répondre de leurs actes et de leurs annonces, en effet lorsque certains (LFI par exemple) osent dire qu'ils vont « foutre le bordel » à l'Assemblée Nationale ou organiser « le chaos dans pays » : c'est totalement irresponsable, inadmissible, honteux et anti démocratique de la part des élus et des représentants de la République ; ils devraient être automatiquement radié de tenir de tels propos !

Certains journalistes et journaux commencent cependant à être « critiques », mais ils n'ont pas le pouvoir de les juger, ni d'écartier les farfelus ou de rejeter les anomalies formellement avérées.

👉 Plus généralement, ne pourrait-on envisager (ou suggérer) une évolution de l'ONU vers une structure renforcée, qui permettrait notamment :

- la définition de règles démocratiques universelles, applicable à tous les états membres,
- la vérification de la crédibilité, des valeurs humaines et de l'intégrité des candidats se présentant aux élections,
- la supervision rigoureuse (et non complaisante) du bon déroulement des scrutins,
- l'évaluation, selon des critères à définir, de la gestion des dirigeants une fois élus,

avec pour objectif de prévenir l'émergence et l'enracinement de régimes autoritaires qui profitent des failles démocratiques, de la désinformation et de l'absence de régulation internationale pour imposer leur domination — et, dans certains cas, pour détourner des principes aussi cruciaux que la dissuasion nucléaire à des fins de provocation.

👉 Dans cette perspective, cette nouvelle instance — proche dans son fonctionnement de la Cour pénale internationale qui juge les crimes contre l'humanité — devrait également être en mesure de poursuivre et de condamner les atteintes graves aux droits fondamentaux, en particulier :

- les violences faites aux enfants (pédophilie, travail forcé des jeunes, mariages forcés...),
- celles infligées aux femmes (excision, sévices sur le corps, tatouages, obligation de se voiler...) ...),

- et même celles perpétrées à l'encontre des hommes (circoncision,...) lorsque ces atteintes sont justifiées par des traditions ou des croyances devenues incompatibles avec les valeurs universelles des droits humains.

Dans ce contexte, la France — en tant que patrie des Droits de l'Homme et référence historique en matière de normes (comme le mètre étalon) — pourrait légitimement jouer un rôle moteur dans l'initiation d'un tel organisme international. Celui-ci assurerait une veille éthique et démocratique mondiale, en faveur de l'équilibre des civilisations et de la diffusion de la démocratie à l'échelle planétaire au XXI<sup>e</sup> siècle.

#### 8.4 Les priviléges des élus accumulés dans le temps

Il faut rappeler que la révolution de 1789 s'est faite à cause des priviléges que s'étaient octroyés au fil des années la noblesse et la haute bourgeoisie face au peuple qui croulait sous les charges et qui n'avait même plus de quoi se nourrir.

Ensuite, les citoyens nouvellement élus se sont petit à petit eux-mêmes accordés quelques petits avantages afférents à leur fonction qui se sont accumulés avec le temps, sachant qu'à aucun moment les élus (une fois élus) ont souhaité renoncer à ces avantages.

Il n'y a pas secret : si le niveau d'imposition de la population est élevé, c'est que trop de dépenses sont prises en charge par l'état, certes pour la bonne cause en général mais aussi pour le profit de certains privilégiés.

Les dorures des bâtiments publics, les vins millésimés, les parcs automobiles somptueux des élus, des attachés parlementaires, ainsi que les réserves parlementaires et autres indemnités et dédommagements ont certes été diminués ces derniers temps, mais il en reste encore de nombreux que le « peuple » a du mal à admettre et à accepter !

Les chasses présidentielles qui étaient entretenuées, semblent être d'une autre époque !... Nos présidents sont élus pour 5 ans et pour gérer le pays (et il y a déjà fort à faire !) et non pas pour aller chasser ; ont-ils d'ailleurs vraiment le temps de le faire ?

Par ailleurs, il est tout à fait normal que les anciens présidents de la république aient, après avoir dirigé la France, quelques prérogatives et surtout une retraite leur permettant d'avoir une vieillesse digne et honorable, mais il faut éviter qu'ils accumulent trop d'avantages durant toute leur vie car avec les présidents successifs (il peut y en avoir de plus en plus jeune), cela peut finalement devenir très lourd à financer pour le pays. D'autant plus que d'autres ministres ayant eu aussi des portefeuilles et responsabilités bénéficient aussi de quelques avantages qui sont parfois totalement superflus.

👉 Un véritable coup d'arrêt devrait être donné sur l'inflation de ces avantages qui nécessiteraient une analyse objective et juste (avec remise en cause et surtout un plafonnement du cumul de toutes les indemnités et retraites).

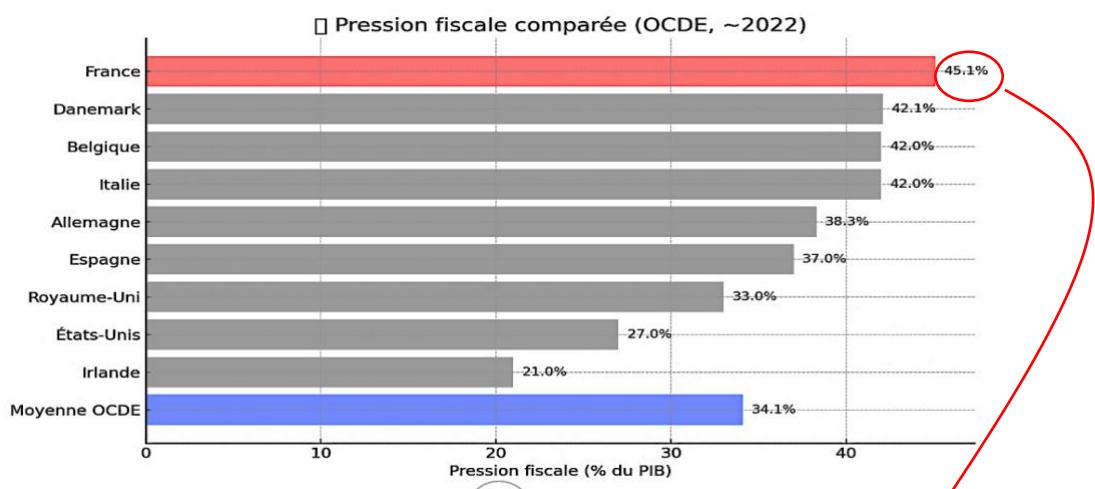
Par exemple, les membres du conseil constitutionnel bénéficient anormalement d'une indemnité compensatoire de fonction (très élevée qui fut créée en 2001) qui est complémentaire à leur rémunération ou à leur pension de retraite ; un plafonnement de tous ces versements ne serait que justice.

## 9 L'optimisation des services publics

*La pression fiscale en France se mesure principalement par le taux de Prélèvements Obligatoires (PO), qui correspond à la part des impôts et cotisations sociales dans le Produit Intérieur Brut (PIB) et qui est en France, suivant l'OCDE, la plus lourde au monde !*

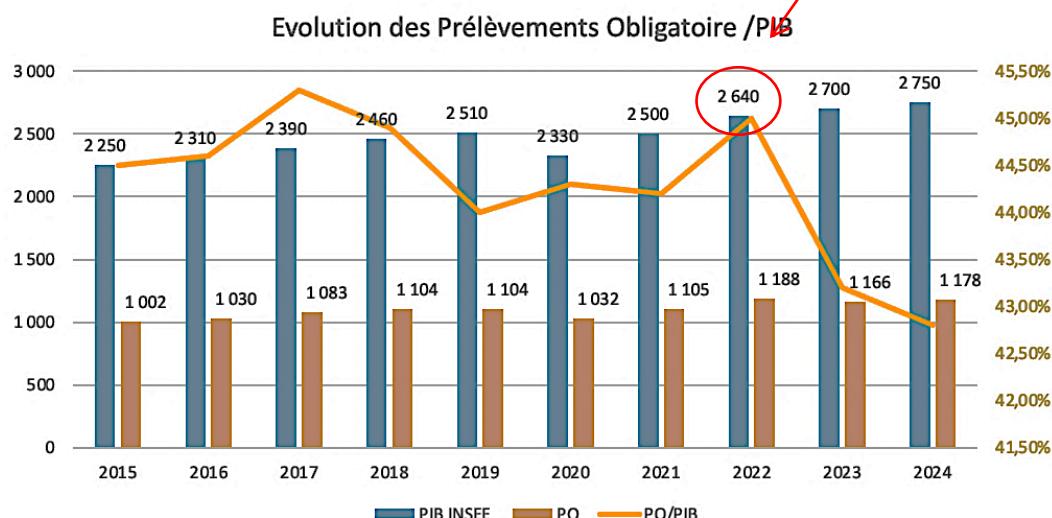
*En 2022 le PO s'élevait 1278 Md€ soit 45,1 % du*

**Les prélèvements obligatoires en France sont les plus élevés au monde**



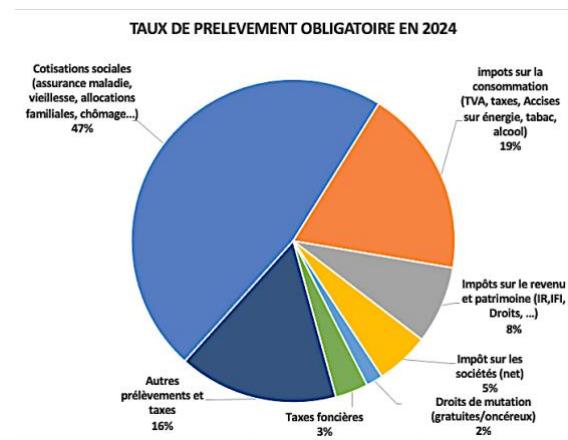
*PIB qui était de 2654 Md€ ; ci-après le pourcentage français comparé à quelques autres pays :*

*Le tableau suivant indique l'évolution dans le temps du PO en France en valeur et en % par rapport au PIB*



En 2024, selon les données de l'Insee, les Prélèvements Obligatoires en France s'élevaient à 1251 Md€ soit un taux de 42,8 % du PIB... Et se décomposaient de la manière suivante :

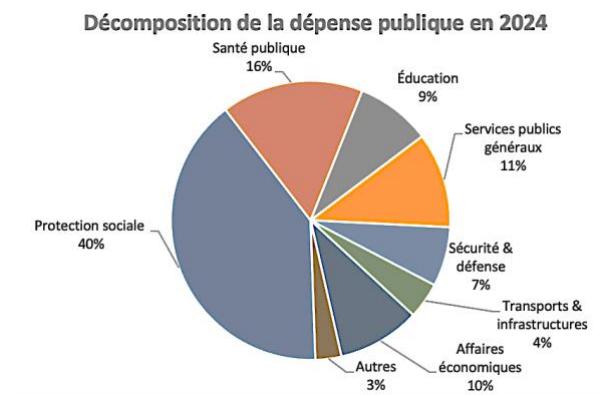
Détail des Prélèvements Obligatoires en France en 2024	Montant (Mds €)
Cotisations sociales : (assurance maladie, vieillesse, allocations familiales, chômage...)	590
Impôts sur la consommation : (TVA, taxes, Accises sur énergie, tabac, alcool)	235
Impôts sur le revenu et le patrimoine (IR, IFI, Droits, ...)	97
Impôt sur les sociétés (net)	67
Droits de mutation (gratuites/oncereux)	21
Taxes foncières	41
Autres prélèvements et taxes	200
<b>Total des PO</b>	<b>1251</b>



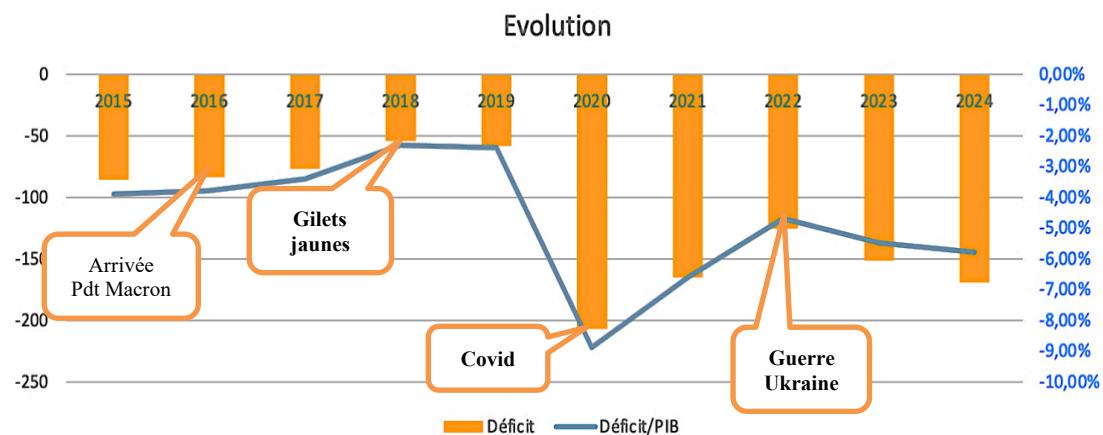
NB : Les recettes publiques totales (comprennent : les PO, les recettes non fiscales et les emprunts) en 2024 s'élèvent à 1500,6 Md€ soit 51,3% du PIB.

La dépense publique de 1670 Md€ soit 57,1% du PIB se répartie en :

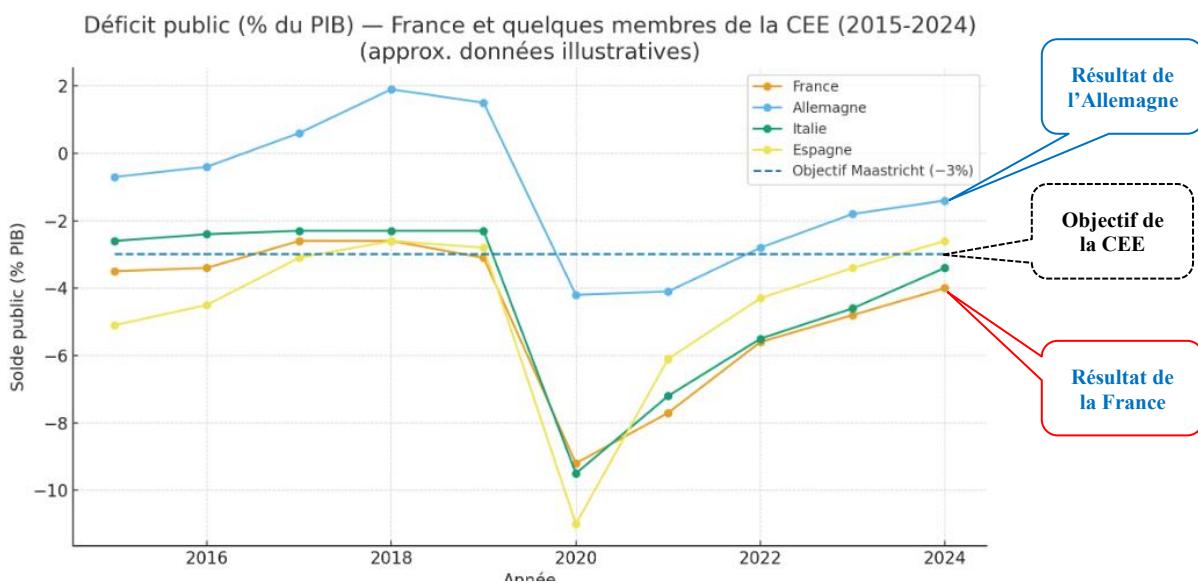
Détail de la dépense publique en France en 2024	Md€
Protection sociale : (Retraites, assurance maladie, allocations chômage, RSA, aides au logement),	670
Santé publique : Hôpitaux, soins, prévention	275
Éducation : Écoles, collèges, lycées, universités, formation	145
Services publics généraux : Fonctionnement de l'État, administration, justice	185
Sécurité & défense : Police, gendarmerie, armée, sécurité civile	115
Transports & infrastructures : Routes, rails, ports, aéroports	70
Affaires économiques, logement, environnement, recherche	160
Autres : Culture, environnement, recherche, subventions...	50
<b>Total des dépenses publiques</b>	<b>1670</b>



Le déficit public c'est la différence entre les dépenses (1670 Md€) et les recettes publiques (1500,6 Md€). Pour l'année 2024, il est estimé à environ 169,6 milliards d'euros soit 5,8 % du PIB, voir ci-après son évolution suivant les événements particuliers :



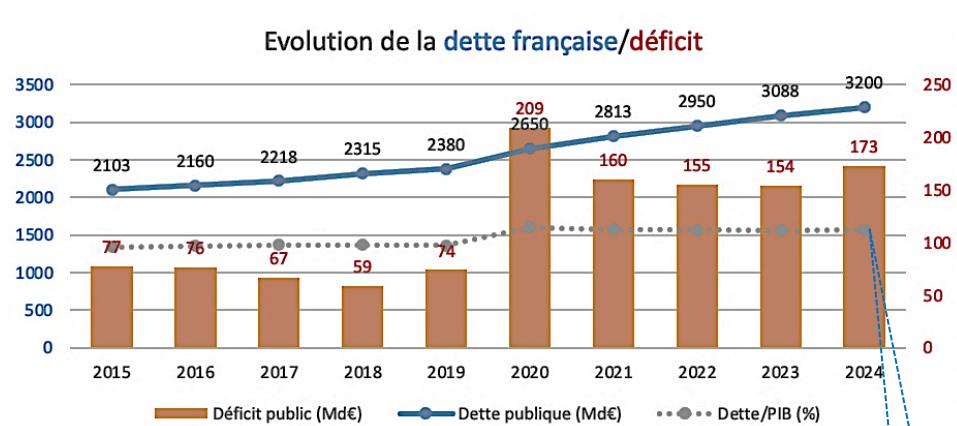
Situation du déficit français par rapport au PIB de quelques membres de la CEE et de l'objectif limite <3% du traité de Maastricht de 1992 :



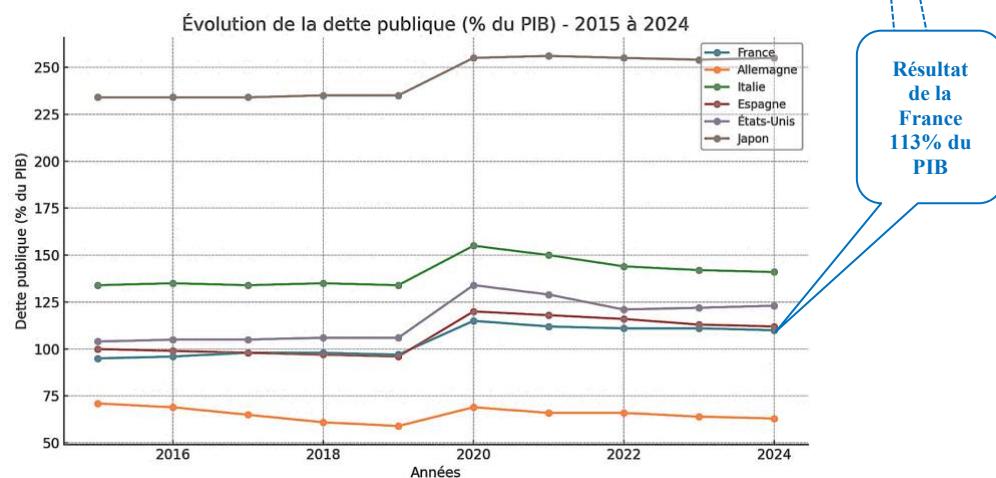
La **dette** correspond à l'accumulation des déficits passés (et des intérêts dus) moins les excédents (quand il y en a).

$$\text{Dette (année } N \text{)} = \text{Dette (année } N-1 \text{)} + \text{Déficit (année } N \text{)}$$

Compte tenu de ces éléments, l'**évolution de la dette française** en Md€ est la suivante :



Situation de l'évolution de la dette par rapport au PIB de quelques autres pays



## 9.1 Les principales causes de la dette en France et le seul remède pour la réduire

L'État et les collectivités territoriales vivent très nettement au-dessus de leurs moyens ; ils s'imaginent pouvoir toujours dépenser plus que ce dont ils disposent !

Ils investissent, soutiennent, participent, subventionnent... considérant que le retour sur investissement, sur le soutien, sur la participation ou sur la subvention sera positive et rentabilisé !

En fait, il n'en est rien, le déficit se poursuit et la dette continue à se creuser...



Lorsqu'un État est lourdement endetté, il ne peut et ne doit en aucun cas subventionner telle ou telle action même stratégique : aide à l'achat de voiture électrique, aide à l'isolation des logements... et encore moins accepter le report des arrêts malades lors des congés payés : il n'en a plus les moyens !

## **9.2 Le niveau trop élevé d'imposition et de taxation**

Les structures et services publics destinés à l'ensemble de la population (mais aussi pour aider les productifs) sont exclusivement financés par les impôts et les taxes ; c'est tout à fait normal mais dans la mesure où cela reste dans des proportions raisonnables.

Malheureusement avec le temps, les charges et taxes se sont accumulées et on est à nouveau arrivé à un seuil d'intolérance (lequel, à une certaine époque (en 1789) avait justifié la révolution et plus modestement (en 2018) a « alimenté » la contestation des gilets jaunes !).

**👉 En France, quoiqu'on fasse, chaque opération, transaction, mouvement, chaque bien acquis, transmis, cédé, chaque valeur ajoutée fait l'objet d'une taxe. Il y en a absolument partout et sur tout !**

Par exemple :

Les taxes sur les cigarettes ou sur les carburants sont sans rapport avec celles des autres pays de la communauté européenne ce qui crée inévitablement et artificiellement des conflits frontaliers... on n'est pas capable de normaliser les taux de taxation, mais on normalise la dimension des boîtes de Camembert ou son mode de fabrication !...

Les taxes sur l'alcool réglementent le « privilège » des « bouilleurs de crus » empêchant tout un chacun de faire de l'alcool à partir de ses propres fruits (exclusivement à cause des taxes qui ne sont pas perçues) ce qui est une totale entrave à la liberté individuelle sous couvert du non recouvrement de taxes !

Un autre exemple, sur les factures d'électricité, seulement 42,5% correspondent aux réelles consommations d'énergie, 25% correspond à l'abonnement et 32% aux contributions (énergies nouvelles et enfouissement) et aux taxes sur lesquels une TVA est appliquée ! un comble.

Encore une originalité franco-française particulièrement injuste qu'il serait bon d'abandonner.

La naissance des petits oiseaux exotiques et de loisirs que l'on peut avoir chez soi doit même être déclarée à l'Office français de la biodiversité (OFB) et fait l'objet d'une taxe !

Plus généralement, l'augmentation régulière des taxes, des impôts et des charges diverses (assurance, électricité, eau...) sont intolérables sachant que les revenus, salaires, indemnités, rentes ou pensions n'augmentent pas automatiquement dans ces proportions en particulier pour des retraités dont les pensions ne sont pas (ou très peu) revalorisées, il s'en suit une perte inexorable de leur pouvoir d'achat.

**👉 Un contrôle systématique voire un blocage de ces augmentations intempestives et souvent arbitraires devraient être entrepris afin de les limiter ou d'envisager d'indexer en conséquence les salaires et les pensions.**

Il est arrivé qu'un Conseil Départemental ait augmenté ses charges de 20 % ; le président expliquant qu'il avait eu des dépenses exceptionnelles et incompressibles ! Une honte de dire cela, sachant que l'augmentation, une fois actée, elle se répercute automatiquement sur les autres années : pourtant quand on n'a pas les moyens de financer ses projets, on devrait les reporter ou même les abandonner ! On est loin de la gestion « en bon père de famille » qui ne dépense que ce qu'il possède et pas davantage.

**👉 Ce procédé d'augmenter les taxes ou impôt parce qu'on « en a besoin » correspond à « la facilité » et l'« ivresse publique » qui semble sans limite ; c'est inadmissible et cela devrait être totalement interdit, voire sanctionné !**

### **9.3 Les propriétaires sont trop souvent inconsidérés face aux locataires**

La France fait partie des pays où les locataires bénéficient d'une protection juridique parmi les plus fortes d'Europe : trêve hivernale, encadrement des loyers, règles strictes sur les congés donnés par les propriétaires... Ces dispositifs garantissent le droit au logement, mais peuvent aussi freiner certains propriétaires dans leur volonté d'investir ou de maintenir leur bien en location.

En effet, le propriétaire est tenu de proposer un logement conforme aux normes de décence (surface minimale, sécurité, chauffage, eau potable, etc.), ce qui est parfaitement légitime. Cependant, en cas d'impayés, il s'expose à un risque financier important, sans disposer de moyens efficaces pour se prémunir. Les procédures d'expulsion, longues et complexes — parfois plusieurs années — rendent la situation encore plus incertaine.

Face à cette insécurité, les bailleurs exigent souvent des garanties très élevées, ce qui complique l'accès au logement pour de nombreux candidats.

**👉 Une protection excessive, bien qu'animée par de bonnes intentions, peut ainsi produire l'effet inverse de celui recherché. Un rééquilibrage plus pragmatique entre les droits du locataire et ceux du propriétaire semble nécessaire pour fluidifier le marché locatif.**

### **9.4 L'augmentation injuste de la taxation supplémentaire des résidences secondaires**

Il est déjà discutable que les propriétaires de résidences secondaires soient soumis aux mêmes taxes et redevances que les résidents permanents — qu'il s'agisse des ordures ménagères, de l'eau, de l'assainissement, de l'entretien des routes, de l'éclairage public ou encore du financement des écoles — alors qu'ils n'utilisent ces services que de manière occasionnelle.

Y ajouter une surtaxe constitue une profonde injustice. Une telle mesure revient à culpabiliser et à sanctionner ces propriétaires, en les poussant indirectement à se séparer de leur bien. Pourtant, ces derniers contribuent déjà de manière significative au financement de la commune, sans bénéficier pleinement des services en retour.

Plutôt que de décourager cette forme de propriété, il serait plus juste de reconnaître la participation économique et sociale que représentent les résidences secondaires pour les territoires, notamment en termes d'activités locales, de tourisme et de dynamisme immobilier.

### **9.5 Les effets réellement négatifs de l'impôts sur la fortune**

Le principe consistant à évaluer soi-même son patrimoine pour déterminer son propre niveau d'imposition (dans le cadre de l'Impôts sur la Fortune, ISF) engendre des effets particulièrement pervers. En effet, plus un propriétaire entretient et améliore son bien (ravalement de façade, peinture, aménagements divers, travaux de confort ou de décoration, adjonctions d'appentis...), plus la valeur de son bien augmente... et plus l'impôt à payer est élevé !

A l'inverse, un propriétaire qui laisse son logement se dégrader, voire le laisse tomber en ruine, il voit paradoxalement son impôt diminuer !

**👉 Ce principe est non seulement anormal, mais également malsain, immoral et profondément injuste car il encourage, de manière totalement contreproductive, la négligence et la dévalorisation du patrimoine, alors même que l'intérêt collectif devrait être de préserver et d'embellir nos territoires.**

L'exemple des abris de jardin ou autres petites cabanes illustre la même logique injuste : toute construction de plus de 5 m<sup>2</sup> doit être déclarée et est taxée, alors même qu'elle ne constitue qu'un simple espace de rangement destiné à maintenir l'ordre et la propreté d'un terrain pour éviter que les outils et autres petits mobiliers soient éparpillés n'importe où dans le jardin...

A noter que la valeur locative d'un bien pour le calcul des taxes foncières ou d'habitation suit le même processus injuste : plus on l'entretient et plus on lui donne de la valeur, plus les taxes sont élevées !...

## **9.6 La bonne utilisation des impôts**

Certaines dépenses publiques qui sont budgétisées chaque année, sont consommées volontairement et parfois inutilement pour pouvoir être réinscrites sur les budgets de l'exercice suivant ; c'est le cas des munitions de l'armée, des revêtements des routes, les fournitures courantes... et bien d'autres encore dans le secteur public.

Il y a sans conteste de grosses économies à réaliser en offrant une plus grande souplesse dans l'élaboration des budgets pour éviter ce genre de gâchis parfaitement inutile.

Des réformes en profondeur de simplification et d'équilibre budgétaire avec réduction des dépenses devraient pouvoir être engagées car contrairement à la gestion en bon père de famille qui ne dépense qu'en fonction de ses propres moyens, les services publics et de l'état augmentent ou inventent souvent de nouvelles taxes pour financer telle ou telle nouvelle opération... demandée (ou non) par la population.

Mais les administrés de leur côté devraient aussi cesser de toujours réclamer davantage à l'état ou aux collectivités : les services centraux ne peuvent pas tout faire et tout régler !

Tout élu devrait savoir dire « non » et éviter de faire des promesses sachant qu'il ne pourra pas les tenir. En effet, tout administré, s'il veut des aides ou des subventions, doit prendre conscience qu'elles seront payées par la collectivité donc aussi par lui-même !

**👉 A noter enfin que l'harmonisation sur un plan européen des impôts, des taxes et des charges sociales permettrait d'aboutir à une cohérence sur les prix et sur les salaires de la communauté et éviterait ainsi les flux migratoires aux frontières qui ne sont pas toujours souhaités.**

## **9.7 La recherche d'optimisation des dépenses publiques**

### **9.7.1 *Optimiser les services parlementaires***

en 2024	Assemblée Nationale	Sénat
Nombre de parlementaires	577	348
Nombre d'agents	2000	1200
Budget en M€	622	344
Frais de communication et cérémonial en M€/an	5	4
Frais de mission et déplacements en M€/an	12	8

L'Assemblée et le Sénat ont des effectifs administratifs proportionnellement plus importants que dans plusieurs parlements comparables (à nombre d'élus équivalent). On cite souvent les multiples strates hiérarchiques, les doublons entre services techniques et administratifs.

Les Indemnités Représentatives de Frais de Mandat (IRFM) dont le contrôle a été renforcé, reste parfois jugé encore trop souple ; de même les avantages en nature (logements de fonction, véhicules de service, restauration subventionnée) ; la cours des comptes devrait pouvoir investiguer en toute transparence (ce qui n'est pas encore le cas).

Les budgets liés aux bâtiments historiques (Palais Bourbon, Palais du Luxembourg) incluent parfois des opérations de prestige coûteuses, souvent jugées non indispensables au travail législatif.

Les missions à l'étranger au rapport coût/impact sont parfois discutées. Certains déplacements ont été critiqués pour leur faible lien avec la production législative...

**👉 Certaines fonctions administratives pourraient être mutualisées entre les deux chambres, et les avantages annexes des parlementaires devraient être encore plus strictement encadrés comme leur assiduité aux séances.**

#### **9.7.2 Optimiser les structures administratives**

La France compte plus de 35 000 communes, chacune nécessitant sa propre structure de fonctionnement.

Certains regroupements pourraient, à terme, générer des économies d'échelle. Toutefois, laisser les communes se regrouper de manière autonome n'est pas toujours une bonne solution : l'ambition personnelle, l'ego ou même la mégalomanie de certains élus peuvent provoquer des tensions stériles, voire malsaines.

L'exemple des intercommunalités est révélateur : en laissant les communes « s'arranger » entre elles, certains préfets ont favorisé la naissance de conflits complexes et durables. En outre, les économies d'échelle promises n'ont pas encore été véritablement démontrées.

Par ailleurs, l'empilement des structures administratives, sans suppression des anciennes, génère un profond malaise dans la population, qui peine à en percevoir l'utilité. Communes, cantons, communautés de communes ou d'agglomérations, départements, régions, métropoles, syndicats intercommunaux... chacun de ces niveaux nécessite sa propre gestion, entraînant un cumul de frais considérable.

**👉 La mise en place d'une organisation claire, cohérente et rigoureuse entre les différents échelons permettrait non seulement de simplifier le paysage administratif, mais aussi d'optimiser son efficacité au niveau national.**

#### **9.7.3 Le nombre excessif d'agences de l'Etat à réduire**

Il existe :

- **434 opérateurs de l'État**, identifiés dans le cadre de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF)
- **317 organismes consultatifs ou instances délibératives** (commissions dites « Théodule »)
- **1 153 Organismes Divers d'Administration Centrale (ODAC)** au sens large, incluant certaines agences au statut d'EPA ou EPIC, recensés par la direction du budget en 2025

D'ici fin 2025 : il est prévu la suppression ou la fusion d'environ **un tiers des opérateurs et agences** (60 + structures ciblées) pour réaliser des économies d'**environ 2 à 3 milliards d'euros**.

Il conviendrait pour réduire encore plus sérieusement les dépenses, de lancer des études d'opportunité et d'optimisation afin d'en diminuer sérieusement leur nombre et fusionner les sujets traités qui sont trop semblables ou redondants.

#### 9.7.4 Réduire le nombre d'organisations d'intérêt douteux

Certes la chasse aux gaspillages et aux subventions injustifiées a déjà été engagée, mais on peut aussi se poser la question sur le bien-fondé du nombre pléthoriques des associations, des ONG, des fédérations et autres organismes qui ont des objets similaires ou très (voire trop) proches et qui sont pourtant distincts nécessitant chacun des frais de structures, de fonctionnement, de contrôles... ne peut-on envisager de **les regrouper pour chercher à obtenir des synergies sur un même thème** sachant que la mise en commun de leurs ressources leur permettrait d'aller beaucoup plus loin dans leurs actions qui sont souvent redondantes...

#### 9.7.5 Regrouper certaines organisations publiques

Le montant des pensions de retraite résulte aujourd'hui de l'intervention d'une multitude de caisses: CNAV, AGIRC, ARRCO et bien d'autres, selon les secteurs professionnels. Cette fragmentation complique inutilement les démarches, les calculs et les versements.

👉 Un regroupement en une seule entité permettrait non seulement de simplifier considérablement les procédures, mais aussi de réaliser d'importantes économies de gestion, au bénéfice de tous les assurés.

De la même manière, le domaine de l'emploi reste éclaté entre plusieurs organismes : les structures de versement des indemnités chômage (ex-ASSEDIC), celles dédiées à la recherche d'emploi (ANPE, APEC...), ou encore celles spécialisées dans le placement, l'outplacement et la formation.

👉 Un rapprochement de ces structures complémentaires favoriserait une meilleure efficacité, en fluidifiant le parcours des demandeurs d'emploi et en optimisant leur réinsertion.

#### 9.7.6 Éviter l'auto-publicité des services administratifs

Il arrive que certains panneaux affichent que tel ou tel ouvrage a été financer par la mairie, le Conseil départemental ou le Conseil Régional, ou la communauté de communes... ou tous à la fois ; c'est une information totalement superflue payée par le contribuable pour le contribuable !... En réalité c'est une publicité cachée, inutile et couteuse.

👉 Ce type de publicité serait à proscrire car il existe d'autre moyens, moins onéreux de donner l'information...

#### 9.7.7 Plafonner le niveau des charges et des taxes

Dans le secteur privé, lorsqu'une entreprise dépense plus qu'elle ne gagne, elle finit par être mise en liquidation et doit fermer.

À l'inverse, l'État et les collectivités territoriales, lorsqu'ils se trouvent dans une situation de déséquilibre budgétaire, ont souvent recours à une solution simple mais lourde de conséquences : **augmenter les impôts et taxes**, afin de répondre à des demandes toujours croissantes de la population.

Or, la pression fiscale en France atteint un niveau parmi les plus élevés d'Europe.

👉 Il serait raisonnable de fixer un plafond, par exemple en s'alignant sur la moyenne des pays membres de l'Union Européenne.

Dès lors, l'État et les collectivités devraient apprendre à gérer leurs missions dans les limites des ressources dont ils disposent, en refusant certaines nouvelles dépenses et en expliquant clairement pourquoi tout ne peut pas être financé.

Il s'agit d'une question d'équilibre et de responsabilité : une collectivité publique, tout comme une nation, ne peut pas assumer indéfiniment toutes les charges ni répondre à toutes les demandes.

Savoir dire non et fixer des priorités est indispensable pour garantir l'équilibre des finances publiques et préserver l'avenir.

### **9.8 Le personnel des services publics et les élus doivent être mieux respectés**

Les services publics chargés de l'ordre (la police), du feu (les pompiers), de la santé (les médecins, infirmiers, ambulanciers...), les enseignants, les agents de la poste, de l'EDF, de l'eau ; les services administratifs... et les élus (locaux ou nationaux) ont tous un rôle social fondamental à jouer pour nos concitoyens ; ils doivent par conséquent être respectés, encouragés, aidés et considérés. Il est clair que de leur côté, ils doivent être aussi irréprochables.

**👉 Le fait qu'ils subissent des agressions verbales ou physiques est absolument inadmissible et il conviendrait de pénaliser beaucoup plus sévèrement celles ou ceux qui s'en prennent à eux ou qui leur manquent de respect... ce qui permettrait à ces services de ne pas redouter d'intervenir, de ne pas perdre patience, de décrocher voire d'abandonner.**

A noter qu'on s'est aperçu que les gendarmes ou la police montés étaient moins sujets aux violences et aux agressions par la population des quartiers difficiles, sans doute par le respect naturel qu'imposent les chevaux, ces services « montés » devraient être davantage développés.

### **9.9 Mieux encourager et stimuler les fonctionnaires efficaces**

Il est tout à fait anormal que les bons éléments du service public (conscienctieux, efficaces, engagés...) soient rémunérés autant que les moins bons éléments (négligents, incompétents...) ; la logique et la justice voudraient que l'avancement et les primes soient davantage attribués au mérite et non systématiquement à l'ancienneté.

Les responsables hiérarchiques du public devraient avoir, comme dans le privé, la possibilité de favoriser ces bons éléments (dans des fourchettes pré établies), cela valoriserait en plus leur rôle et leur mission. A noter que les entretiens individuels devraient être réalisés par 2 niveaux hiérarchiques afin de réduire les éventuelles injustices, favoritismes ou inimitiés...

Nos services de recherche scientifique voient souvent partir des chercheurs (pourtant formés par nos institutions) à l'étranger parce qu'ils sont souvent insuffisamment rémunérés en France. Ne peut-on améliorer leur rémunération pour les garder quitte à leur demander des résultats probants dans une période de temps donnée ? (Comme cela se fait à l'étranger).

La recherche fondamentale sans applications concrètes à courte échéance, devrait être limitée et réservée que dans un cadre d'études encadrées.

Dans le même esprit, il semble que de nombreux hauts fonctionnaires sont chargés de faire des études sur différents sujets, mais ce sont souvent des constats et des bilans tellement complets que l'essentiel est « noyé » dans la masse d'informations ; en outre, ces études « passives » ou théoriques qui ne proposent en général pas de véritables solutions pratiques d'améliorations... ce qui est regrettable compte tenu de la réelle compétence de ceux qui les établissent.

**👉 Une étude d'optimisation dans ce sens devrait pouvoir être entreprise pour être plus proche des réalités.**

## 9.10 Aide effective et concrète à la création d'entreprise et d'emploi

Certaines personnes audacieuses ont des idées de projets crédibles et viables et ont la volonté de créer une activité, malheureusement elles se heurtent à une multitude de freins économiques et administratifs qui parfois découragent leurs initiatives (entre le fisc, l'Urssaf, les marchés, la concurrence...).

👉 Il faudrait au contraire des structures d'aide et de soutien composées de personnes compétentes, expérimentées et d'esprit positif pour véritablement aider et encourager ce genre d'initiative qui est la source fondamentale de la création d'emploi.

# 10 L'autoprotection de certains métiers

## 10.1 Les langages spécifiques et abscons à vulgariser

Certains corps de métiers tendent à s'auto-protéger en créant des langages techniques ou ésotériques qu'eux seuls maîtrisent après une formation spécifique. Cette complexité est souvent artificielle, et va à l'encontre de la logique, de l'équité et de l'efficacité.

C'est notamment le cas des notaires en France et dans les pays de tradition latine, dont la mission d'authentifier et d'enregistrer les actes pourrait, comme dans certains pays nordiques ou anglo-saxons, être assurée par des services municipaux. Ces derniers utilisent d'ailleurs des termes simples et accessibles à tous, favorisant ainsi la transparence.

Plutôt que d'imposer le recours obligatoire à certains métiers, il serait préférable de les mobiliser pour ce qui constitue leur véritable valeur ajoutée : leurs compétences, leur expertise et l'accompagnement qu'ils peuvent offrir (par exemple : notaires, avocats, architectes).

Les banques participent également à cette complexification : multiplication des comptes, livrets, plans d'épargne, placements, assurances-vie... au point de rendre toute comparaison difficile pour les non-initiés. À cela s'ajoutent des documents et relevés souvent confus, incomplets ou mal libellés, rendant leur compréhension encore plus ardue.

👉 Une nomenclature claire et universelle des produits et services, accompagnée d'une codification standardisée, permettrait à chacun de s'y retrouver plus facilement, d'améliorer la transparence et de renforcer la concurrence au bénéfice des usagers.

## 10.2 Les rémunérations injustement proportionnelles au temps passé

Dans le même esprit, certaines rémunérations, calculées en fonction de la quantité ou du temps de travail effectué, manquent de logique et génèrent des effets pervers. Par exemple :

- **Les architectes**, dont les honoraires sont fixés en pourcentage du coût total des travaux (généralement entre 5 et 10 %). Ce système les incite mécaniquement à augmenter le montant des prestations plutôt qu'à rechercher des solutions plus économiques.
- **Les artisans et techniciens** (plombiers, mécaniciens, etc.) qui facturent au temps passé, sans valoriser la compétence ni la rapidité d'exécution.
- **Certains agents publics**, comme les employés de l'ONF, dont la rémunération dépend du volume de parcelles exploitées, ce qui les encourage à couper davantage d'arbres plutôt qu'à préserver la ressource.

Un tel mode de calcul, fondé sur la quantité plutôt que sur la qualité ou l'efficacité, incite à produire plus... mais pas forcément mieux.

👉 Il serait au contraire beaucoup plus logique — et plus juste — que les rémunérations récompensent les économies réalisées, l'ingéniosité déployée, la durabilité assurée et la valeur ajoutée réelle pour la collectivité.

### 10.3 L'effet positif de certaines corporations

A l'inverse certains autres métiers manquent de protection efficace et leur fonction est parfois usurpée à tort, c'est notamment le cas des ingénieurs qui n'ont pas d'ordre qui définirait des règles strictes et précises :

- pour devenir ingénieur (face à l'actuelle Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) composée essentiellement d'universitaires, de syndicats, de professionnels...)
- pour le rester avec une certaine déontologie et une éthique à suivre et à respecter en maintenant un certain niveau de formation tout au long de leur parcours professionnel (pour conserver leur savoir-faire afin qu'il soit toujours à la pointe de la technologie qui est en évolution permanente).

C'est pourtant ce qui existe dans d'autres pays (Canada, Italie...) pour ce type de communauté.

Cette nouvelle approche devrait pouvoir être mise en œuvre dans notre pays en y intégrant une partie des scientifiques et des universitaires. (Pour qu'il y ait en plus une véritable synergie et harmonisation entre les industriels et les chercheurs).

L'association des Ingénieurs Et Scientifiques de France (IESF) regroupe la plupart des associations d'anciens élèves d'écoles d'ingénieur et de scientifiques représentant plus d'1 million d'individus (soit 2 à 3 millions d'électeurs potentiels ce qui n'est vraiment pas négligeable !).

Cette association rassemble donc des individus qui sont à l'origine des principaux développements industriels et des bouleversements technologiques... Lesquels ont pu dernièrement développer des applications pour aider à lutter contre la Covid (DoctoLib, TousAntiCovid, ViteMaDose...) ou pour interpréter efficacement et rationnellement les statistiques fournis par les épidémiologistes...

Malgré cela et malgré leurs compétences managériales incontestable (et parfaitement démontrées dans l'industrie), cette communauté est très peu représentée dans la vie publique (moins de 4,2% du parlement français et 7,3% du parlement européen) ce qui est particulièrement regrettable.

Une étude engagée en 2016 à l'initiative d'IESF a démontré qu'il serait souhaitable que davantage d'ingénieurs s'engagent dans la vie parlementaire et d'élus car ils possèdent de par leur formation de base des aptitudes parfaitement adaptés à gérer des dossiers complexes et variés. Étude qui fut réactualisée en 2021 dans le cadre d'un Livre Blanc qui propose la création d'un institut en sciences politiques pour former des candidats et une structure d'aide au retour à la vie civile (après la fin de leur mandat) ... comme cela existe d'ailleurs pour les fonctionnaires.

👉 Ce sont des initiatives qu'il conviendrait de largement encourager et soutenir.

### 10.4 Éviter la notion de parité obligatoire

Il est tout à fait normal et juste qu'à formation, compétence, ancienneté et travail identique, la rémunération soit rigoureusement la même entre les hommes et les femmes ; en revanche vouloir l'imposer, voire légiférer pour que dans tous les métiers, toutes les fonctions (publiques et privées) et toutes les formations, il y ait autant de femme que d'homme est déraisonnable et même peut avoir des effets pervers.

En effet, c'est vouloir forcer la nature, quitte à réduire les compétences et les motivations naturelles, pour répondre à des quotas arbitraires ! Le risque extrême est aussi de vouloir mettre des quotas partout : pour la taille, la couleur, les races, les genres, les religions... cela n'a en définitive pas vraiment de sens !

**👉 Il semble préférable de promouvoir les véritables réussites féminines dans certains métiers et en management afin de les encourager à s'y investir et pour que certaines puissent s'engager spontanément et volontairement dans les secteurs déficients en femme.**

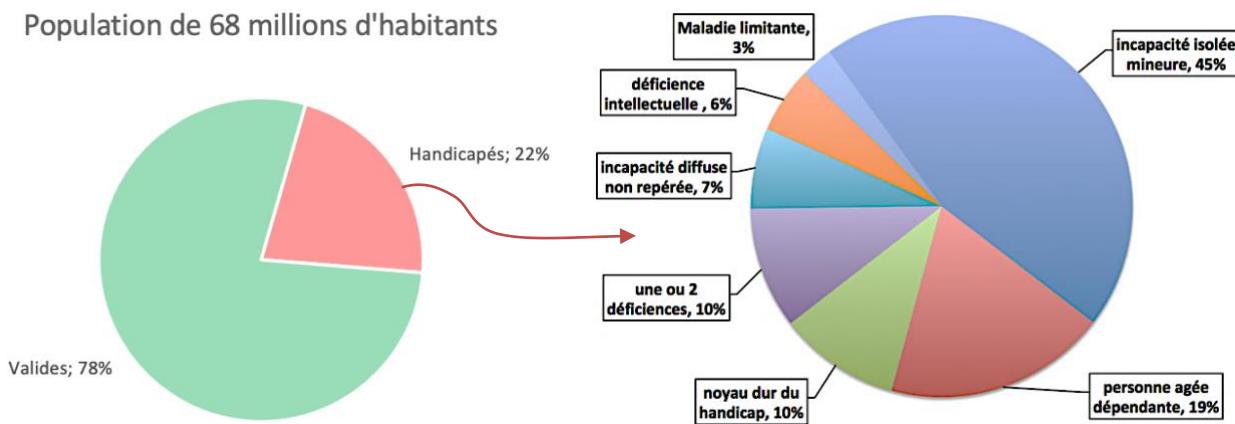
L'augmentation des congés parentaux pour les hommes tendra à réduire à terme les écarts de salaire entre les femmes et les hommes, même si ce n'est pas physiologiquement et totalement naturel (en général rien ne remplace l'attention et la patience d'une maman !)...

En effet, en maternelle la plupart des filles jouent à la poupée et à la maman et la plupart des garçons jouent aux petites voitures ou au foot... il y a bien sûr quelques exceptions (qu'il faut d'ailleurs admettre et accepter) et ce n'est certainement pas en contrariant la nature qu'on changera les choses : il y a un équilibre naturel qu'il faut savoir respecter !

A noter enfin qu'il y a quand même certains métiers qui se destinent plus naturellement aux femmes et d'autres aux hommes : ce sont par exemple les travaux de très haute précision et d'adresse pour lesquels les femmes sont beaucoup mieux adaptées que les hommes et d'autres métiers en revanche qui demandent davantage de force et d'endurance qui s'adressent plus naturellement aux hommes (déménagements, conduite d'engins lourds...).

## 11 Les mesures pour les handicapés

*Sur 68 millions de français, il y a 15 millions de personnes handicapées soit 22% de la population avec différents niveaux de handicaps dont la répartition INSEE est la suivante :*



### 11.1 Accessibilité raisonnée

*Le bon sens c'est éviter de vouloir donner et généraliser l'accessibilité à tous les handicapés quel que soit leur handicap et partout dans tous les endroits neufs comme dans les anciens indépendamment des coûts souvent élevés voire prohibitifs.*

#### 11.1.1 Dans les transports

On parle beaucoup d'interopérabilité dans les transports pour les handicapés et on souhaite adapter tous les moyens de transport à tous les types de handicaps, ce programme est tellement ambitieux et

couteux qu'il ne peut se faire que par petites touches...et en définitive ne donne pas réellement satisfactions.

👉 Il serait beaucoup plus judicieux et préférable de garantir de manière absolue (avec des astreintes et des réparations immédiates) certaines lignes de réseaux de transport et d'assurer des correspondances entre lignes ferroviaires et métros avec des rampes, des ascenseurs et des accès spécifiques absolument garantis et avec la création de plans spécifiques de transport qui leurs seraient destinés.

Car il suffit d'avoir une seule « rupture » dans un réseau pour rendre le réseau totalement inefficace pour les personnes atteintes de handicap !

### **11.1.2 Dans les bâtiments**

Dans les bâtiments anciens, voire rustiques, des accès doivent leur être aménagés, cependant certains locaux sont totalement inappropriés et nécessiteraient de trop grosses transformations alors que les personnels des services administratifs peuvent parfaitement se déplacer ponctuellement vers l'accueil pour aller au-devant des handicapés.

👉 Dans la construction des bâtiments neufs, on ne doit prévoir que quelques appartements qui peuvent leur être destinés mais en aucun cas généraliser toutes les pièces, couloirs, sanitaires à leur dimension car cela augmente inutilement les couts des constructions...

### **11.1.3 Savoir interpréter les normes**

J'ai connu la « mise aux normes handicapés » des vestiaires et des sanitaires pour les femmes et pour les hommes d'une piscine municipale alors qu'il n'y avait ni maître-nageur spécialisé (comme c'est une obligation pour le bain des handicapés), ni de treuil pour les descendre dans le bassin !... Cela a couté très cher à la commune alors que ce n'était finalement pas utilisable !... C'était donc une fausse bonne idée car c'est se donner bonne conscience et faire semblant d'œuvrer pour la bonne cause.

👉 La généralisation de ces normes sans discernement est donc une totale aberration. C'est même contre-productif et c'est faire de la démagogie que de vouloir faire croire qu'on peut donner l'accès partout à tous les types de handicap.

## **11.2 Nombre de places de parking mieux adapté pour handicapés**

Il est tout à fait normal et légitime de résérer des places de parking proches des entrées des lieux publics pour les handicapés, mais leur nombre ne doit pas être pléthorique car il n'y a rien de plus agaçant pour les usagers qui ne trouvent plus de place lorsqu'il y a affluence, de voir de trop nombreuses places « handicapés » vides !...

👉 Cela contribue à les considérer comme ayant un régime spécial et privilégié alors qu'ils peuvent eux aussi dans certains cas être confronté à une saturation de place et attendre un peu (comme les valides) qu'une place se libère.

## **11.3 Augmenter leur intégration dans les entreprises**

L'intégration des personnes handicapées dans l'entreprise est une excellente initiative pour l'intéressé qui trouve sa place dans la société et donne un sens à sa vie, mais aussi pour l'entreprise qui joue un rôle social apprécié par tous.

Ces dispositions devraient être encore plus encouragées

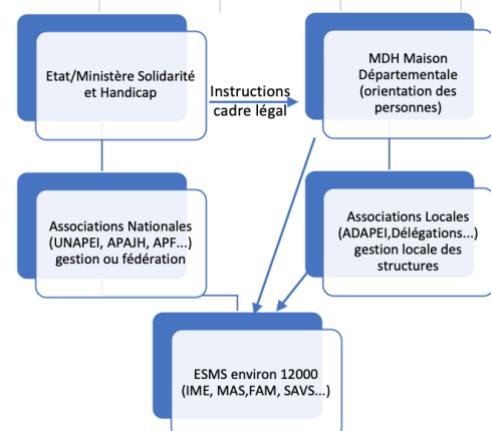
### 11.4 Développer la zoothérapie pour les soins

Les établissements spécialisés pour handicapés devraient davantage utiliser la zoothérapie avec chevaux, chiens, chats, poissons, oiseaux... car il y a tant de bienfaits pour le développement et le bien-être des handicapés ; en effet, les animaux ont une approche et un regard bienveillant sans jugement critique de l'état réel des patients.

### 11.5 Tenter de regrouper et de rationaliser les organismes chargés des handicapés

En effet, il existe plus de 15 000 organismes :

- Une Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) par département (soit une centaine) créées en 2005 correspondant à un guichet unique pour accueillir, informer et orienter. Mais il y a aussi : l'Agefiph, le Cap Emploi, l'UDES,...
- Une cinquantaine d'associations nationales comprenant chacune des associations départementales dont l'APAJH, l'APF France handicap, LASAPT, la FNATH, HOSMOZ... (qui gèrent chacune plusieurs ESMS)
- Une fédération nationale : l'UNAPEI regroupant plus de 330 associations et 3000 établissements.
- Des Établissements et Services Médicaux Sociaux (ESMS) soit 12000 structures (souvent rattachés à des associations) comprenant les
  - IME (Instituts Médico-Éducatifs, pour enfants handicapés).
  - ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail, pour adultes).
  - FAM (Foyers d'Accueil Médicalisés).
  - MAS (Maisons d'Accueil Spécialisées).
  - Services d'accompagnement à domicile...
- Différents services éducatifs...



Cette multitude d'organismes et établissements (chacun étant spécialisé dans un domaine particulier, ils sont parfois concurrents entre eux) ; ils gèrent différents handicaps et reçoivent des subventions de différents organismes publics.

👉 Il semblerait beaucoup plus judicieux de tenter de regrouper l'ensemble de ces structures sous une entité unique gérée par l'état qui optimisera les services et les moyens et par conséquent les coûts pour répondre à un plus grand nombre et offrir un meilleur service.

## Conclusion :

*Ces quelques réflexions et idées peuvent parfaitement ne pas faire l'unanimité et être critiquées, mais elles correspondent à mes convictions profondes et je trouve qu'il n'aurait pas été honnête de ma part de ne pas chercher à les partager ; en effet, plutôt que se plaindre sans arrêt sur tout ou être entièrement résigné, je préfère m'exprimer, tenter d'agir et de construire, en gardant l'espoir que ces idées permettront peut-être de faire avancer les choses en vue d'améliorer la situation générale qui en a bien besoin.*



**Précisions :** Ce document créé en 2019 a été transmis aux plus hautes autorités de l'État et a subi de nombreuses mises à jour, compléments et évolutions pour tenir compte de certaines améliorations qui ont été apportées au fil du temps...

D'autres documents de synthèse sur différents sujets peuvent se retrouver sur le site :

<https://pagespersodemarcemonet.fr/SITEMA/MemoMarc.pdf>

## Index alphabétique des mots clés

<b>A</b>			
absorbeur de houle	67	économies d'échelle	84
accueils téléphoniques	44	<b>enfouissement</b>	69
actualité du moment	63	éolienne	11
agence de contrôle et de validation des candidats	75	euthanasie	55
agences de l'Etat	84	<b>extraire les meilleurs cours et outils pédagogique</b>	64
ampoules électriques	47		
<b>B</b>		<b>F</b>	
<b>baisse du service public</b>	38	Fakes News	57
bateaux-lib	20	<b>fondements de nos valeurs républicaines</b>	65
biomasse	13	formation obligatoire	70
Bloctel	44	freiner l'immigration	58
bouchons	23	fret	28
bouilleurs de crus	81		
bruit	33	<b>G</b>	
		génériques	51
		gestion dynamique du réseau d'éclairage	68
		gestion en bon père de famille	83
		gilets jaunes	81
		<b>Google Information Internationale</b>	46
		goutte d'eau	41
		grands parkings gratuits	22
		gratuité des transports en commun	29
		gratuité totale des autoroutes	26
<b>C</b>		<b>H</b>	
<b>cahier des charges du bon usage</b>	47	harcèlement	57
<b>calculer linéairement les montants</b>	48	homéopathie	52
centrales hydrauliques	10	homophobie	55
<b>charte de bonne présentation</b>	49	horaire d'été et l'horaire d'hiver	36
<b>charte de fonctionnement et d'utilisation des réseaux sociaux</b>	57	<b>hydrogène par électrolyse</b>	14
chasse aux gaspillages	85	hydroliennes	11
ChatGPT	64		
<b>chronologie inversée</b>	64	<b>I</b>	
colonnes ininterrompues de camions	27	IESF	88
commission déontologique	55	Impôts sur la fortune	82
compteur Linky	16	information interactive	24
contrats avec tacite reconduction	48	Intelligence Artificielle (IA)	64
contrats PACS	55	ISF 82	
<b>contrôles systématiques et plus complets des normes</b>	32	isolation thermique des bâtiments	31
<b>critères précis</b>	48	<b>ivresse publique</b>	82
cyberattaques	45		
<b>D</b>		<b>L</b>	
débats sur les orientations souhaitées	61	l'escalade des feux d'artifice	70
décharges sauvages	39	la dernière épidémie du Covid	45
déclinaison des produits	42	<b>langage universel</b>	65
défauts d'éclairage	26	langues	64
<b>déficit public</b>	79	limites hautes et basses	70
<b>dépense publique</b>	78	localisation unique	67
dépôts sauvages	39		
<b>dette</b>	79		
dimension des enseignes	66		
<b>donner une sorte d'« obole »</b>	39		
drogue	43		
<b>E</b>			
écologistes	37		

**M**

maltraitance	52	ralentisseurs	22
mandats successifs	73	réduction des consommations de médicaments	52
<b>manque de respect</b>	86	réduction du nombre d'élus	73
mariage pour tous	55	<b>réduire le nombre de voitures dans les centres villes</b>	29
méandres des routes	69	<b>réduire les dettes</b>	28
<b>médiateur familial</b>	56	<b>régulation raisonnée des implantations</b>	66
mérite	86	rendre le radar utile	21
météo n'est pas une science exacte	50	réseaux sociaux	56
migrants	58	retraite	53
minimum de compétences et d'expérience	70	rouler à droite	26
multitude de freins administratifs	87	routes à « géométries variables »	24
<b>musées</b>	49		

**N**

nature	43	seuils	48
nombre pléthoriques des associations	85	signalisation routière interactive	24
nouveaux risques de conflits	44	SmartGrids et SmartCities	16
nuisance sonore	33	<b>sonomètres</b>	34
		suremballages	41
		<b>surtaxes douanières</b>	41
		SUV	18

**O**

obsolescence programmée	46
organismes sociaux	52

**P**

packaging	41	thermo-siphonage	33
panneau « Stop »	21	trains autonomes	28
panneaux de propriété privée	65	Tram-Fret	29
panneaux plastiques verts	66	tranchées	69
panneaux solaires	12	transit par ferro-routage	27
parcmètres	48	trop grand nombre de publicité	49
parking pour handicapés	90		
<b>parkings gratuits autour des gares</b>	24		
permettre le démontage et l'entretien	47		
<b>Piles A Combustible</b>	14		
plateforme d'échange associés aux déchèteries	39		
PMA	55	<b>uniforme à l'école</b>	62
points noirs	23	utilisation des clignoteurs	26
<b>port du voile</b>	65		
<b>potentiel immobilier</b>	28		
<b>Prélèvements Obligatoires (PO)</b>	77		
pression fiscale	77		
<b>Produit Intérieur Brut (PIB)</b>	7		

**Q**

<b>qualité de production audiovisuelle</b>	50
--	----

**R**

ralentisseurs	
réduction des consommations de médicaments	52
réduction du nombre d'élus	73
<b>réduire le nombre de voitures dans les centres villes</b>	29
<b>réduire les dettes</b>	28
<b>régulation raisonnée des implantations</b>	66
rendre le radar utile	21
réseaux sociaux	56
retraite	53
rouler à droite	26
routes à « géométries variables »	24

**S**

seuils	48
signalisation routière interactive	24
SmartGrids et SmartCities	16
<b>sonomètres</b>	34
suremballages	41
<b>surtaxes douanières</b>	41
SUV	18

**T**

thermo-siphonage	33
trains autonomes	28
Tram-Fret	29
tranchées	69
transit par ferro-routage	27
trop grand nombre de publicité	49

**U**

<b>uniforme à l'école</b>	62
utilisation des clignoteurs	26

**V**

valeur locative	83
véhicules alternatifs	20
vitesse à 30 km/h	20
vitesse limitée à 130km/h	27
voitures à hydrogène	19
voitures hybrides	19

**Z**

zones industrielles et de grandes surfaces	66
--	----

## **Idées forces**

Il y a trop de fonctionnaires face aux privés (les seuls à réellement <u>produire</u> de la richesse)	8
Pour la <u>production</u> d'électricité le <u>nucléaire</u> est prépondérant et reste indispensable	9
La France doit <u>encourager</u> le secteur <u>hydrogène</u> pour ne pas être à la traîne des autres pays	15
Être plus réactif face aux fakes news.	17
Création de <u>parkings gratuits</u> autour des <u>gares</u> pour sérieusement encourager les transports en commun.	24
Ne pas se focaliser <u>que</u> sur la vitesse pour assurer la sécurité	26
<u>Laissons travailler</u> les <u>agriculteurs</u> avec moins de normes stupides et de concurrence étrangères déloyales	31
Des pertes considérables d'eau potable	32
Disparités trop grandes de certaines règles entre les pays membres de la CEE	35
Age de départ à la retraite <u>exceptionnellement bas</u> en France	54
La majorité des syndicats concernent le secteur public	58
L' <u>excès chronique</u> des grèves en France nuit à son économie	59
Certains revenus sont excessifs !	61
43% des députés sont des fonctionnaires (alors qu'ils ne sont que 9% de la population et 22% des actifs)	73
Les prélèvements obligatoires en France <u>sont les plus élevés au monde</u>	77
Les recettes issues des impôts et taxes étant à un maximum tolérable, le seul moyen de réduire la dette est de <u>réduire les dépenses</u> ! c'est d'une banale évidence	80